

**L'US**  
UNIVERSITÉ SYNDICALISTE

**MAG**

**Actualité**

**Réforme des retraites**

**Dossier**

**Mouvement  
social**

**Entretien**

**Alice Zeniter**



# LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES  
ADHÉRENTS



## -20%\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
AUTO OU HABITATION

## -10%\*\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
VIE PRO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,  
enseignante.

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

\*\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



## 34 Fenêtre sur Gratuité des transports publics

# 21

Dossier  
Mouvement social

# 6

Portrait  
Anne Sylvestre



# Édito

## Plus jamais ça !

Le suicide de notre collègue Christine Renon, directrice d'école, a provoqué une vive émotion chez tous les personnels de l'Éducation et déclenché de nombreuses réactions. L'opinion découvre que la souffrance au travail, les méfaits d'un mode de gouvernance à la fois autoritaire et inepte, les conditions de travail de plus en plus dures, touchent l'Éducation nationale comme d'autres services publics, l'hôpital, La Poste ou France Télécom, tandis que l'institution demeure muette, voire se réfugie dans le déni. Les alertes furent pourtant nombreuses, qu'elles proviennent d'enseignants épuisés par l'accumulation des tâches et la valse des réformes, des personnels de vie scolaire ou d'orientation, dont les missions sont malmenées, des contractuels menacés à tout moment de perdre leur emploi... Elles émanent de ceux et celles qui, au quotidien, doivent se débrouiller avec les sureffectifs, les injonctions hiérarchiques, les multiples réunions, l'insatisfaction devant l'impossibilité de faire du bon travail et qui s'épuisent, alors que, pourtant, ils sont portés par des valeurs, mus par l'adhésion à des principes, soucieux de l'éducation de tous les jeunes. C'est dans cette situation même que le gouvernement, censé s'occuper du « bien-être » des personnels, dixit Jean-Michel Blanquer, réduit les compétences des CHSCT, supprime de nouveau des postes



dans le second degré, n'a à la bouche que le « travailler plus »...

**Frédérique Rolet**  
secrétaire générale

## SOMMAIRE

### 30 jours

#### Portrait

• Anne Sylvestre

#### Actualité

- Suicide de Christine Renon
- Choix politique : régression
- Climat : se mobiliser
- Congrès FSU : thème 2
- Mutations
- Retraite par points :  
– Retraite ou salaire ?  
– Refuser l'intox
- Bac Blanquer
- Parcoursup
- Comité de suivi des réformes
- Colloque : éducation prioritaire
- Élections des parents d'élèves

#### Éco/social

- La situation économique, monétaire et financière mondiale
- Le Mercosur et le Ceta
- Le manuel indocile de sciences sociales

#### Dossier

- Mouvement social : vers un renouveau des luttes ?

#### Métier

- Autonomie et aide à domicile
- Sciences et réforme du collègue
- Enquête SNES-FSU sur le métier

### 4 Catégories 30

- 6 • *Psy-ÉN : dans l'action*
- *Éducation à la sécurité dans les transports*
- *CNED*
- *Préprofessionnalisation des AED*

### 8 Sur le terrain 32

- *AESH : quel statut ?*

### Fenêtre sur 34

- *Gratuité des transports publics*

### Culture 36

- *Livres/Revue*
- *Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions*

### Entretien 40

- *Alice Zeniter*

### Rattrapage 42

- *Les dispositifs d'accompagnement*

### Dans la classe 43

- *L'oral du brevet*

### International 44

- *Mali : insécurité et déscolarisation*
- *Congrès de l'Internationale de l'Éducation*
- *Italie : situation politique*

### 28 Droits et libertés 46

- *PMA pour toutes*
- *Mort de Steve Caniço*



## Enfumages

Le drame industriel qui a touché l'agglomération rouennaise fin septembre prouve à qui regarde la vérité en face que la « nouvelle politique » ressemble à s'y méprendre à l'ancienne. Les marcheurs font de l'œil à la société civile mais le fossé qui sépare État et citoyens n'a jamais été aussi profond. La protection d'État aveugle assurée aux forces de l'ordre dans le cadre des violences policières des derniers mois avait déjà refroidi de nombreux citoyens. En plein été, le rapport de l'IGPN affirmant qu'il était impossible d'établir un lien entre la charge de la police et la mort de Steve Caniço, à Nantes, avait définitivement jeté le discrédit sur la parole de ce pouvoir. Avec l'incendie de l'usine Lubrizol, le gouvernement s'enfoncé encore un peu plus dans l'omission, voire dans le mensonge d'État. De sombres nuages planent sur nos têtes. Les incidents ne datent pas d'hier. Le danger est patent mais aucune mesure n'a été prise. Pendant ce temps, le préfet « communique », la Place Beauvau s'affaire, Matignon se veut rassurant. Plus personne n'y croit ! Face à une population à qui on ne la fait plus sur les enjeux environnementaux, le gouvernement, qui dépêche cinq ministres sur place, dont le Premier, jongle entre dissimulation et transparence, et, au final, ne fait que raviver les braises de la défiance. Qui a parlé de pompiers pyromanes ?

**2 sept.** **Après « Taisez-vous », écoutez-moi !**  
Jean-Michel Blanquer annonce la meilleure rentrée depuis dix ans.

**7 sept.** **Copier mais pas collée**  
Nommée à la Commission européenne, Sylvie Goulard, alors députée européenne recopiait les demandes du lobby bancaire allemand...

**8 sept.** **Il a la cote**  
Leboncoin rachète le groupe Argus.

**9 sept.** **Un pansement**  
750 millions d'euros pour désengorger les urgences.

**10 sept.** **Sans faire de vague**  
La société Tepco, propriétaire de la centrale de Fukushima va déverser de l'eau radioactive directement dans l'océan.

**11 sept.** **L'arbre qui cache la forêt**  
Brésil : pas de « catastrophe climatique », dit le chef de la diplomatie.

**11 sept.** **Pas prophète en son pays**  
Plainte contre Uber après la loi sur les salariés en Californie.

**12 sept.** **Tonton flingué**  
Balkany condamné pour fraude fiscale, envoyé en prison.

**13 sept.** **Coup de semonce**  
Grève massive à la RATP pour dénoncer la réforme des retraites.

**13 sept.** **Le choc des photos**  
Charlie Cole, le photographe du « Tank Man » de la place Tian'anmen, est mort.

**14 sept.** **Pas à la fête**  
Débat tendu entre Delevoye et Martinez à la Fête de l'Humanité.

**15 sept.** **Je t'aime moi non plus**  
Dans une nouvelle lettre, Kim Jong-un invite Trump à Pyongyang.

**16 sept.** **Méthode Coué**  
Macron motive les troupes LaRem pour une rentrée périlleuse.

**19 sept.** **Comme un avion sans aile**  
Air France n'a pas déposé de nouvelle offre pour Aigle Azur.

**20 sept.** **Début de l'automne**  
Algérie : nouvelle arrestation dans les rangs des opposants.

**22 sept.** **Ça roule**  
5<sup>e</sup> journée sans voiture à Paris en plein débat sur l'auto en ville.

**24 sept.** **Du cinéma**  
Sous pression, Trump promet de divulguer les détails de son entretien avec le président ukrainien Zelenski.

**25 sept.** **Ça chauffe vraiment**  
Un glacier du Mont-Blanc menace de s'effondrer côté italien.

**26 sept.** **Putain, l'éternité !**  
Décès de Jacques Chirac

### BILLET D'HUMEUR

## Mielleux !

Petit Ours brun est orphelin. Cette nouvelle a ému des jeunes et moins jeunes lecteurs. Elle a visiblement inspiré le Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO), qui a le sens des priorités ! Il s'est fendu d'un tweet, un dimanche soir, à la mémoire de Marie Aubinois, son auteure décédée, « un exemple de vie dédiée à la transmission ». Pendant que tweete le DGESCO, que font les professeurs ? Ils se débattent avec de nouveaux programmes, pour lesquels des fiches Eduscol arrivent trois semaines après la rentrée ; ils imaginent ce qu'ils vont répondre à des élèves et des parents stressés par les E3C, sans aucune information de la DGESCO, à trois mois des épreuves. Petit Ours Brun, le colibri « *oiseau de tous les records, vif, agile* », voilà à quoi le n° 2 du ministère occupe ses soirées. Les professionnels, quant à eux, sont laissés seuls avec leurs dilemmes quotidiens. Le silence est assourdissant. Bienvenue dans l'Éducation nationale de 2019 ! ■

Sophie Vénétitay



**LA BANQUE  
DU MONDE  
DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE  
ET DE LA CULTURE**

# **UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.**

- **L'expertise d'une banque dédiée** aux personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de l'enseignement public agricole et de l'enseignement privé sous contrat.
- **Une banque coopérative** fondée sur des valeurs de confiance et de proximité.
- **Un service de banque en ligne** pour rester proche malgré la distance.
- **L'expertise de conseillers** qui assurent un suivi personnalisé de vos comptes.
- **Des assurances** conçues pour s'adapter à votre statut et à vos besoins.

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**

**ELLE EST TRÈS CONNUE DU GRAND PUBLIC, TOUTES GÉNÉRATIONS CONFONDUES.** Certains l'ont écoutée enfants, et ont adoré ses comptines ; d'autres l'ont entendue assis à l'arrière de la voiture de leurs parents, sur une cassette audio, et ont grandi, nourris de ses chansons parfois drôles, parfois amères. Pour d'autres encore, elle est l'idole de jeunesse, une héroïne féministe.

## Juste une femme libre

Tout au long de ses 60 ans de carrière, Anne Sylvestre a très rarement été diffusée sur les ondes. C'est pourtant une des grandes figures de la chanson française, elle chante toujours, et inlassablement, fait salle comble.

C'est un événement : Anne Sylvestre donne un récital de quatre concerts exceptionnels à la Cigale, à Paris, en cette rentrée. Son spectacle, *Manèges*, compte six nouvelles chansons. Ce titre s'est imposé, « *parce que la vie est un manège, parce qu'on n'arrête pas de tourner en rond [...]. J'ai pensé aussi à une image qui me reste de mon enfance* »<sup>(1)</sup>. Son enfance, avec ses deux frères et sa jeune sœur, elle la passe près de Lyon. Puis la famille déménage à Suresnes pendant son adolescence, et elle s'installe ensuite à Paris, pour longtemps. Elle y vit encore aujourd'hui, dans un quartier populaire et vivant qui lui ressemble. Elle nourrit une passion de jeunesse pour les mots, elle se dirige naturellement vers les études de lettres, mais s'en échappera assez vite pour se tourner vers la chanson. En 1957, au cabaret la Colombe, c'est là que tout commence.

### La première !

Elle-même n'en revient pas quand Michel Valette, qui dirige la Colombe, l'embauche et lui fait donc une place aux côtés des « grands » de l'époque : P. Perret, G. Béart ou J. Ferrat. Des femmes sur scène, il y en a peu. Et Anne Sylvestre est de surcroît auteur-compositeur-interprète, première femme à tenir tous ces rôles. Mais ce n'est pas si simple d'être pionnière, et Anne Sylvestre vit mal ses débuts, convaincue d'être mauvaise : « *Quand tu défends tes propres textes, c'est ton cœur et tes tripes que tu présentes aux autres. Est-ce que les gens allaient comprendre ce que j'écrivais ?* ».

Non seulement les gens la comprennent, mais elle rencontre son public : durant dix ans, elle fait de nombreux cabarets, fait la première partie de chanteurs vedettes, les Bécaud, Brel, Mouloudji. Elle devient une figure majeure de la rive gauche à Paris, égraine aussi les tournées en province, en Europe, à l'étranger. Elle force l'admiration des plus grands, Brassens préface son deuxième album, et dit à son sujet<sup>(2)</sup> : « *Parmi les nouveaux venus dans*



© David Desreumaux

**« Je suis. Je suis féministe, je l'ai été en naissant »**

la chanson, c'est celle qui se distingue, par ses qualités les plus éminentes : sa sobriété d'interprétation ; elle puise l'inspiration comme le font tous les poètes dans ce qui concerne l'Homme [...] ; c'est la chanson intérieure, le poème chanté ». La justesse de ses mots, la musique et la poésie que renferment ses phrases, en un mot la qualité de ses textes la distinguent très tôt, et c'est à nouveau la première femme à voir son œuvre figurer, en 1967, dans l'illustre *Poésie et chanson* des éditions Seghers, qui lui consacrent un volume.

Dans cette même période, Anne Sylvestre crée un répertoire de chansons pour enfants, et là encore, elle est première à le faire : les *Fabulettes* sont écrites pour une de ses filles au départ, elle ne sait pas alors le succès considérable qu'elles vont rencontrer. Ce répertoire pour enfants participe à sa notoriété sur la durée, son succès ne se dément pas puisqu'elle vend encore aujourd'hui 10 000 albums par an : le public des *Fabulettes* se renouvelle, les parents restent fidèles aux petits qu'ils ont été, et les chansons résonnent toujours dans les chambres d'enfants. La

chanteuse se vante d'avoir donné aux enfants le goût des mots, et qu'ils les aiment comme des bonbons ! Ce répertoire pour enfants, elle n'a jamais voulu le chanter sur scène, contrairement à Aldebert qui reconnaît une forme de filiation quand il dit « *C'est la première chanteuse que j'ai entendue, j'espère que je continue dans cette veine-là* »<sup>(3)</sup>.

Ils sont nombreux les artistes qu'Anne Sylvestre a influencés, ceux qu'elle a connus et avec lesquels elle a chanté, bien sûr, mais aussi les plus jeunes : Jeanne Cherhal a réalisé une très belle reprise d'une de ses célèbres chansons, pourtant « vieille » de 40 ans, *Les gens qui doutent*. Parce que les chansons d'Anne Sylvestre, à l'écriture classique, ciselée, percutante, recèlent des propos engagés, nous parlent de la condition humaine, abordent des questions de société, elles sont de portée universelle et résonnent en chacun de nous. Pour cette chanson en particulier, Anne Sylvestre dit : « *Je*

*voulais m'élever contre ces gens qui ont des certitudes [...]. Et puis des gens ont fait attention à cette chanson, se sont identifiés. Je ne savais pas qu'il y avait autant de gens qui doutaient. C'est devenu la chanson préférée, c'est drôle [...]. La chanson, ça sert à dire : "Vous n'êtes pas tout seul" ». Son public l'a compris et l'accompagne lui aussi, fidèle, au long de sa carrière.*

### Une artiste engagée

Anne Sylvestre a très souvent devancé les questions d'actualité : son attention au monde, aux autres, sa sensibilité et sa profonde humanité lui ont permis de toucher du doigt des sujets essentiels, avant même qu'ils ne deviennent vifs dans la société. La chanson qui l'a fait connaître, *Mon mari est parti*, deviendra le chant emblématique des femmes pendant la guerre d'Algérie. La chanson a pourtant été écrite avant, mais en parlant de LA guerre, l'artiste parvient à toucher au cœur de façon atemporelle. Plus tard en 2007, avec *Gay, marions-nous*, elle plaide pour le mariage pour tous, bien avant le vote de la loi ; elle défend l'environnement dans ses chansons, notamment dans *Un bateau mais demain*, où elle dénonce les désastres écologiques.

Un message tient une place d'exception dans l'œuvre de l'artiste : celui qu'elle consacre aux

femmes. Deux chansons exceptionnelles ont bouleversé plusieurs générations de femmes, mais aussi d'hommes : *Une sorcière comme les autres* et *Non, tu n'as pas de nom*. Ces chansons féministes, engagées (*Non, tu n'as pas de nom* est un chant en faveur du droit à l'avortement, écrite avant la loi Veil), qui disent le pouvoir, la dignité et les droits des femmes dans la société patriarcale des années 1970, en ouvrant le champ des possibles, ces chansons sont un véritable appel d'air.

Le message s'exporte et le propos (donc la quête de liberté) franchit les frontières, grâce aux tournées internationales de l'artiste, à ses amitiés avec les chanteurs canadiens notamment. Anne Sylvestre chante souvent au Québec : elle y croise Reggiani avec lequel elle partage la scène (elle écrit pour lui *Maumariée*, autre chanson dédiée à la condition féminine), elle chante de nombreuses années avec Pauline Julien, chanteuse québécoise qu'elle a rencontrée à ses débuts, dans les cabarets parisiens, et avec laquelle elle entretiendra une longue et solide amitié. Ces chansons féministes ont profondément et durablement marqué les femmes, et nombre d'entre elles sont encore chantées par des chorales, militantes ou non : sous des dehors légers, enrobées dans une mélodie douce et joyeuse, *Clémence* est une ode à la liberté des femmes et prône le droit

à la paresse, ainsi que le partage des tâches ménagères... *Petit bonhomme* moque un mari volage dont les femmes se vengent en se passant de lui : solidarité et complicité féminines ! Anne Sylvestre l'avoue volontiers : « *On n'a pas besoin de me qualifier de féministe. Je suis. Je suis féministe, je l'ai été en naissant* ». Si *Une sorcière* est devenue un hymne pour les femmes, *Non, tu n'as pas de nom* est un chant

« **L'écriture est devenue une nécessité physique, un moyen de survivre** »

de combat : jamais chanson n'avait employé des mots si forts et si directs pour défendre la liberté des femmes à disposer de leur corps (voir encadré ci-dessous). L'artiste a-t-elle été censurée à la sortie de cette chanson ? « *Après Non, tu n'as pas de nom, il n'y a pas eu de réaction, mais je ne l'ai chantée qu'en concert. La réaction, c'est qu'elle n'est passée nulle part. Elle est réapparue au moment de la loi Veil.* » Cette chanson culte, qui n'est jamais passée en radio, est pourtant bien connue des femmes.



### Femme un jour, féministe toujours

Dans les années 1980, outre ses tournées internationales, Anne Sylvestre enchaîne les concerts sur de grandes scènes des théâtres parisiens. Elle prend son indépendance et devient sa propre productrice, ce qui n'est pas courant dans le milieu de l'époque. Son style évolue (elle « lâche » sa guitare), elle innove et multiplie les formes originales de spectacle : avec Pauline Julien, elles donneront plus de cent représentations d'un spectacle entre récital et théâtre musical. Début des années 1990, elle écrit « *Lala et le cirque du vent* » une comédie musicale pour enfants, ou encore *La Fontaine Sylvestre*, un spectacle musical inspiré des célèbres fables. À l'occasion de ses 40 ans de chanson, elle donne un récital à l'Olympia, sort une intégrale de son œuvre et publie ses textes. De 2007 à 2009, elle fête ses cinquante ans de carrière et chante *Mon jubilé*.

Non, Anne Sylvestre ne s'arrête pas, elle continue d'écrire, toujours : « *Dès l'âge de 11 ans, j'ai su que j'écrirai [...]. L'écriture était un geste naturel. Plus tard, elle est devenue davantage : une nécessité physique, un moyen de survivre, vraiment* ». Anne Sylvestre a survécu en effet à une grave maladie, c'est à ce moment qu'elle a écrit une autre de ses chansons célèbres : *Écrire pour ne pas mourir*. Elle ne s'arrête pas et n'en a pas fini avec ses combats : « *Ce qui me blesse, et me révolte, ce sont les violences, les violences faites aux femmes bien sûr* ». En 2013, elle sort un album intitulé *Juste une femme*, dans lequel une chanson éponyme s'indigne contre les violences faites aux femmes : un couplet y dénonce un certain DSK... Dans cet album, la chanson *Violette* met en scène une femme de 80 ans et des poussières. Si les femmes vieillissent – tout comme elle –, elles restent au cœur de son œuvre. ■

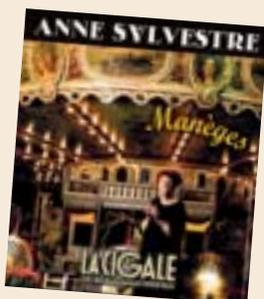
## PERLES ET MERVEILLES (Paroles de chansons)

### ► Non, tu n'as pas de nom (1974)

*Non, non, tu n'as pas de nom  
non, tu n'as pas d'existence  
tu n'es que ce qu'on en pense... [...]  
À supposer que tu vives  
Tu n'es rien sans ta captive  
Mais as-tu plus d'importance  
Plus de poids qu'une semence  
Oh ce n'est pas une fête  
C'est plutôt une défaite  
Mais c'est la mienne et j'estime  
Qu'il y a bien deux victimes*

### ► Une sorcière comme les autres (1999)

*Vous m'avez aimée servante  
M'avez voulue ignorante  
Forte vous me combattiez  
Faible vous me méprisiez [...]  
Ce n'est que moi  
C'est elle ou moi  
Celle qui aime  
Ou n'aime pas  
Celle qui règne  
Ou se débat [...]  
Et c'est ma mère  
Ou la vôtre  
Une sorcière  
Comme les autres*



### ► Un bateau mais demain (2011)

*Un bateau s'est cassé, Grégoire  
On veut déjà nous rassurer  
Et pourtant, c'est la mer à boire  
À boire et puis à en crever  
Un bateau mais demain, Carine  
Puisqu'un bateau a pu faillir  
Demain, ce sera une usine  
Qui sera la mort à venir*

### ► Juste une femme (2013)

*Il y peut rien si elles ont des seins  
Quoi, il est pas un assassin  
Il veut simplement apprécier  
C'que la nature met sous son nez  
Mais c'est pas grave  
C'est juste une femme  
C'est juste une femme à saloper  
Juste une femme à dévaluer  
J pense pas qu'on doive  
S'en inquiéter  
C'est pas un drame  
C'est juste une femme*

**Et ce n'est pas fini, puisqu'Anne Sylvestre a déclaré le 5 septembre : « J'ai encore des chansons à écrire » !**

(1) Les citations sont extraites d'interviews : RTL, TV5 Monde, *Télérama*.

(2) G. Brassens en 1961 (INA)

(3) TV5 Monde

## SUICIDE DE CHRISTINE RENON

# FORTE ÉMOTION DANS LA PROFESSION

**Le SNES-FSU a exprimé sa plus profonde émotion après le suicide de Christine Renon, collègue du premier degré qui a mis fin à ses jours sur son lieu de travail. Dans sa lettre, pour expliquer son geste, tout indique que ses motivations sont d'ordre essentiellement professionnel.**

Le geste désespéré de Christine le samedi 21 septembre, directrice de l'école Méhul à Pantin, bouleverse toute la profession. Par un courrier adressé à quelques personnes, notre collègue décrit le difficile exercice de son métier d'enseignante et de sa fonction de directrice. Elle y explique la surcharge de travail, avec l'accumulation de tâches au quotidien, et son impuissance malgré son profond attachement à sa mission, à ses élèves et à leur famille, comme à ses collègues. Sa lettre explique comment cette impossibilité de faire face a conduit à son épuisement, puis à l'irréparable pour mettre un terme à sa souffrance devenue insupportable.

### Souffrance au travail

Son geste témoigne en effet d'une extrême souffrance au travail qui fait écho au mal-être de l'ensemble de la profession.

La forte émotion et le mouvement de protestation des enseignants du premier degré qu'ont suscités cet acte tragique révèlent les

difficultés auxquelles sont confrontés les directeurs d'école, surchargés de travail et accablés d'injonctions hiérarchiques.

Il pose beaucoup de questions sur les conditions de travail des personnels présents au quotidien dans les écoles et les établissements et sur la perte de sens des métiers.

Au-delà, c'est en effet toute la communauté scolaire, dans sa diversité de métiers, qui se reconnaît dans le sentiment d'abandon exprimé par Christine Renon : les personnels sont laissés seuls face aux difficultés toujours plus aiguës que connaît l'École. Ils composent avec l'absence de soutien d'une hiérarchie plus prompte à mettre en œuvre les nouvelles politiques publiques managériales qu'à faire corps avec la profession, à imposer des réformes pensées sans et contre les personnels.

Ces pratiques managériales méconnaissent les réalités de l'enseignement, dessaisissent les personnels de leur expertise, et ne leur accordent ni reconnaissance ni les moyens nécessaires à l'exercice de leur métier.

Aujourd'hui, les personnels sont écartelés entre le sens de leur engagement et la réalité qu'ils vivent au quotidien. Ce sont ces situations professionnelles qui sont responsables d'une grande souffrance et sont à l'origine de ce drame.

### Personnels méprisés

Un an après le mouvement #pasdevague la colère légitime des personnels de l'Éducation est intacte. Le gouvernement n'a rien fait pour y répondre.

Des personnels de l'Éducation nationale meurent au travail et de leur travail. Cette situation est intolérable. Le ministre doit prendre toute la mesure de la situation de l'École, apporter des réponses urgentes pour un meilleur fonctionnement et garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail de l'ensemble de ses personnels.

Avec la FSU, le SNES présente ses condoléances à la famille et aux proches de Christine Renon. Elle apporte tout son soutien aux personnels touchés par ce drame. ■

### UN CHSCT EXTRAORDINAIRE

La FSU par la voix de son représentant, et au nom de l'ensemble des représentants des personnels au CHSCTM demande à Jean-Michel Blanquer la tenue, de toute urgence, d'un CHSCT extraordinaire. « Monsieur le Ministre, président du CHSCT ministériel de l'Éducation Nationale, le suicide de notre collègue directrice de l'école maternelle Méhul de Pantin, dernier en date, est particulièrement éloquent et provoque un émoi et une colère profonds parmi les personnels. C'est régulièrement et à tous les niveaux que les représentants des personnels, notamment en CHSCT, alertent l'administration et signalent ou ont signalé des événements dramatiques ou des situations très préoccupantes mettant gravement en jeu la santé des agents. La situation mérite une réponse, c'est pourquoi, conformément aux articles 70 et 69 du décret 82-453, les représentants des personnels au CHSCT ministériel de l'Éducation nationale demandent la réunion dans les plus brefs délais d'un CHSCT extraordinaire sur la prévention des actes suicidaires des personnels des services, établissements et écoles de l'Éducation nationale » courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale, le 1<sup>er</sup> octobre.

## DE L'ÉMOTION À LA COLÈRE



© Clément Martin

Pour rendre hommage à Christine Renon, le SNUipp-FSU, FO, Sud, la CGT, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT appelaient, en Seine-Saint-Denis, à une journée de grève et à un rassemblement devant l'inspection académique le 3 octobre. Plus de la moitié des écoles du 93 étaient fermées. Les syndicats, qui avaient saisi le CHSCT, ont organisé la manifestation le jour des obsèques de Christine Renon et au moment même de la tenue de ce CHSCT. Des parents de Pantin se sont également associés à cet hommage et ont écrit au ministre. Mais ce suicide suscite beaucoup d'émotion aussi en dehors de la Seine-Saint-Denis. Le SNES-FSU a appelé tous les personnels à participer aux hommages rendus dans les nombreux rassem-

blements organisés dans tout le pays. Partout en France, dans de très nombreux établissements, les enseignants ont multiplié jeudi les initiatives en mémoire de Christine Renon : une minute de silence, des motions et signature de la pétition « Plus jamais ça » ([https:// plus-jamais-ca.fr](https://plus-jamais-ca.fr)). Une mobilisation pour lancer un cri d'alerte. En réponse, le ministre rejette la faute « sur la société [...] et les journalistes qui mettent de l'huile sur le feu ». Sur RTL, le jour même des obsèques il poursuivait : « nous sommes tous dans le même bateau qui s'appelle France » et souhaite mettre en place un comité de suivi de la fonction de directeurs. Un énième comité, alors que c'est tout le management public qu'il faut remettre à plat ! ■

# PARTIR EN CAMPAGNE !

La campagne d'information sur la réforme des retraites bat son plein, le temps de la mobilisation arrive.

Le président de la République aura besoin de déployer tous ses talents d'orateur s'il veut convaincre du bien-fondé de sa réforme des retraites ! L'opinion publique qui a bien compris la réduction des pensions programmées est majoritairement défavorable au chef de l'État et à ses propositions. Elles conduisent tout droit à la fin des prestations

définies, à la fin du principe de solidarité avec le développement des complémentaires privées... Après la grève massive à la RATP, d'autres secteurs se sont mobilisés et, le 24 septembre, l'appel initié par la CGT a permis d'enclencher une forte dynamique de mobilisation ; de nombreux personnels de l'Éducation ont défilé ce jour-là. Ils sont conscients des dégradations qui frapperont les fonctionnaires à l'avenir, notamment les enseignants, peu concernés par les primes censées compenser la baisse de leur pension.

## Inquiétudes dans le second degré

La question inquiète de plus en plus les personnels du second degré et le SNES avec sa fédération met en place une campagne destinée à informer, éclairer sur les réalités du projet de réforme afin de permettre l'implication la plus large dans un mouvement unissant l'ensemble des salariés. Le 5 décembre, début de la grève reconductible à la RATP, offre l'opportunité de ce rassemblement et

devra faire l'objet d'un débat lors des prochaines réunions des fédérations de fonctionnaires et de l'interprofessionnel la semaine du 7 octobre. La dénonciation des conséquences du projet de retraites doit aussi s'accompagner de propositions et la thématique de l'égalité, brandie par le gouvernement, doit être travaillée par les organisations syndicales.

## Une autre politique est possible

Le principe directeur doit être qu'on ne corrige pas les inégalités en faisant régresser les droits mais en cherchant à corriger ces dernières, que ce soit les différences de pension hommes/ femmes, précaires, carrières interrompues...

Des solutions existent, elles passent par l'augmentation des ressources, la lutte contre le chômage, l'augmentation des salaires... Le mot réforme ne doit plus être systématiquement synonyme de régression mais de progrès. ■

Frédérique Rolet



© Dimitri / Flickr.com

# CLIMAT : MOBILISATION IMPÉRATIVE

Le « Rapport spécial du GIEC<sup>(1)</sup> sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique » a été publié le 25 septembre.

Il indique sans ambages : si les États ne tiennent pas leurs engagements climatiques, le niveau des mers aura augmenté de 60 à 110 cm d'ici la fin du siècle. Cette hausse ne serait « que » de 30 à 60 cm si les accords de Paris (2015) étaient respectés. Ces chiffres chocs s'accompagnent de projections alarmantes sur la biodiversité et la productivité marine, sur les épisodes climatiques extrêmes, sur l'avenir des populations côtières (10 % de l'humanité).

## Tartufferie

Dans ce contexte, le sommet « Action climat » ouvert le 23 septembre à l'ONU semble une funeste plaisanterie. Les médias ont complaisamment relayé les propos du président français se permettant de critiquer les mouvements de jeunes et leur conseillant d'aller



© Thomas Bresson / Wikimedia commons

manifestar en Pologne, comme si la politique française avait des leçons à donner alors que les discours verts sont systématiquement contredits par les réformes à l'œuvre. La militante Greta Thunberg l'a dit « *how dare you ?* », « *comment osez-vous ?* » hypothéquer l'avenir, traiter de façon aussi légère une question aussi grave ?

La mobilisation mondiale de la jeunesse le vendredi (« Friday for future ») continue, les marches pour le climat s'amplifient : une nécessité, l'enjeu est vital. ■

Valérie Sipahimalani

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Synthèse du rapport du GIEC : [lejournal.cnrs.fr/articles/il-faut-respecter-de-toute-urgence-laccord-de-paris](https://www.lejournal.cnrs.fr/articles/il-faut-respecter-de-toute-urgence-laccord-de-paris)

## ÉLECTIONS AU CA : VOTEZ !

Renforcez le poids de représentants engagés pour la défense et la promotion du service public de l'Éducation nationale, l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves, le respect de la liberté

pédagogique des personnels et des décisions des équipes. Pour toutes questions : le *Courrier de S1* n° 2 du 21 septembre 2019 spécial conseil d'administration : <https://bit.ly/2mSVrgc>

# CONGRÈS FSU, DES SERVICES PUBLICS ET DES PERSONNELS



Dans un contexte d'attaque majeure contre le statut de la Fonction publique, de marchandisation et d'externalisation des services publics, de modification profonde du système des retraites, le thème 2 se travaillera sous un jour particulier.



© Olivier Tevraud

Depuis des décennies, l'offensive néolibérale en vue de transformer les services publics, soutenue par les différents gou-

vernements, aboutit à la marchandisation du bien public et des services publics par l'application de choix politiques et budgétaires austéritaires. L'arrivée d'E. Macron s'est traduite par une transformation accélérée de la Fonction publique et des services publics avec le dynamitage du statut général des fonctionnaires. À l'inverse, la FSU revendique, pour remplir les missions d'intérêts général, de renforcer le statut et de créer des postes, dans un mouvement d'investissement massif pour les services publics dans l'intérêt des usagers et des personnels.

## Défense du statut

La première partie du thème analyse la situation des services publics, l'insuffisance de leur financement mais aussi les conséquences de la territorialisation, de la privatisation ou de l'externalisation. Cette partie se conclut sur les propositions de revendications pour

les services publics existants, tout en mettant en avant les besoins nouveaux de services publics. La question de leur financement est traitée dans le thème 3.

La seconde partie porte sur la situation des personnels. La loi Fonction publique promulguée cet été prévoit notamment de renforcer le recours aux contractuels : il est essentiel de rappeler l'attachement de la FSU au statut général de la Fonction publique et au recrutement par concours. Cette partie décline aussi les projets de revendications de la FSU pour les carrières, les rémunérations et les retraites des personnels, titulaires comme contractuels. La question de l'égalité professionnelle est traitée dans chacune des sous-parties. Le thème se conclut avec deux zooms, l'un sur les instances de consultations des élus dans la Fonction publique, mises à mal par la loi ; l'autre sur la laïcité. ■

Gregory Frackowiak, Xavier Marand

# MUTATIONS : NOUVELLES MODALITÉS LE SNES-FSU TOUJOURS À VOS CÔTÉS

La loi n° 2019-828 dite de « transformation de la Fonction publique », promulguée le 6 août 2019, fait voler en éclats une série de dispositions statutaires qui organisaient notamment des garanties collectives.

Les commissions paritaires ne seront plus compétentes en matière de mouvement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Chaque demandeur de mutation devra, individuellement, décider de contester ou non l'affectation communiquée par l'administration. Les élus ne seront plus destinataires, en amont des décisions de l'administration, des projets de barème puis de mutation. Ils pourront toutefois intervenir sur toutes les situations sur lesquelles ils auront été saisis individuellement.

## Continuer à conseiller

Ce changement ne sera pas sans conséquences pour les personnels tant les erreurs, au niveau des barèmes comme au niveau du projet de mouvement, étaient nombreuses.

Plus que jamais, les personnels devront faire appel au SNES et à la FSU pour faire respecter leurs droits. Dans le nouveau cadre imposé par la loi, le SNES-FSU sera, comme il l'a toujours été, aux côtés des personnels pour les aider et les accompagner dans leur demande



© Wikimedia Commons / Maître des Cassoni Campana

de mutation tout au long de la campagne 2020. Il est d'autant plus important, pour faire en sorte que tous les éléments de votre barème soient pris en compte, de prendre contact avec des représentants du SNES-FSU et de participer à l'une des nombreuses réunions sur

les mutations organisées par le SNES-FSU. Dans tous les cas, en dépit de la volonté gouvernementale de gestion opaque et arbitraire, vous pourrez compter sur le SNES-FSU, la force que lui donnent le nombre de ses représentants et leur expertise pour que vos droits soient respectés.

Une fois les résultats du mouvement connus, tout participant qui ne sera pas satisfait, c'est-à-dire tout candidat qui n'aura pas obtenu son vœu 1, sera fondé à faire appel aux représentants SNES-FSU pour l'aider dans des démarches de recours auprès de l'administration, le recours étant prévu par la loi.

Il est plus que jamais indispensable de solliciter les représentants SNES-FSU dans le cadre du mouvement, que ce soit lors de la phase inter ou de la phase intra. Nos publications à venir (papier et sur le site [www.snes.edu](http://www.snes.edu)) vous indiqueront la marche à suivre, l'administration n'ayant pas encore pris de dispositions en la matière. ■

Thierry Meyssonier

# 20<sup>19</sup>/<sub>20</sub> ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

## Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

### PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

### LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient victimes ou responsables d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

Recommander l'Assurance Scolaire MAE est un gage de tranquillité.

Attestation immédiate

[mae.fr](http://mae.fr)

Recommandée par la



MON PREMIER ASSUREUR

# LA RETRAITE PAR POINTS, C'EST DE LA RETRAITE EN MOINS

**La pension n'est ni un revenu de transfert garanti par la « solidarité » (pour charité ?) nationale, ni le résultat d'une épargne individuelle. C'est un DROIT pour tous les salariés en tant que tels.**

L'absence de financement supplémentaire, tandis que le nombre des plus de 60 ans va mécaniquement augmenter, inscrit la réforme Delevoye dans la logique régressive des précédentes. Le défi auquel est confrontée la retraite par répartition est bien celui de reconquérir un haut niveau d'emploi. Dans un système économique qui réalise des gains de productivité, la réduction du temps de travail est une forme de partage de ces gains qui est nécessaire pour assurer un minimum de régulation. En deux siècles, le temps de travail individuel a été divisé par deux pendant que le nombre d'emplois augmentait de trois-quarts. Vouloir faire travailler les salariés plus longtemps revient à rompre le contrat entre les générations.

Renouveler le contrat entre les générations suppose de définir le niveau de vie à garantir pour les retraités avec un objectif de taux de remplacement, mais cela ne fait toujours pas partie de ce qui est mis en débat.

## Devant le Conseil commun de la FP

Alors qu'aucune simulation n'a encore été fournie pour les enseignants, le ministre était présent jeudi 3 octobre au Conseil commun de la Fonction publique. Le SNES, avec la FSU, a porté les spécificités relevant d'une construction historique du droit à pension, à commencer par le régime de la Fonction publique, complètement imbriqué avec le droit à la carrière et donc au statut.

Comme le SNES-FSU l'a montré, l'application des paramètres du nouveau système ([www.snes.edu/le-rapport-Delevoye.html](http://www.snes.edu/le-rapport-Delevoye.html)) à une carrière relevant intégralement du régime à points conduit à une baisse drastique des pensions, baisse qui n'est toujours pas contredite par les promoteurs de ce nouveau système.

## Public-privé : même combat !

Même la Cour des comptes précise que « des règles différentes n'induisent pas obligatoirement des inégalités de retraite, de même, au demeurant, que des règles similaires appliquées à des populations différentes ne garantissent pas nécessairement l'équité »<sup>(1)</sup>. Il faut donc cesser d'opposer le public au privé. Si l'on doit réfléchir sur les retraites du public et du privé, il faut faire un affichage d'objectifs convergents, notamment en termes de taux de remplacement pour les futurs retraités, et non alimenter le soupçon. ■

Erick Staëlen

(1) Rapport de la Cour des comptes d'octobre 2016 sur les pensions de retraite des fonctionnaires.

Nombre d'années de carrière	Calcul actuel (code des pensions)		Calcul système par points		Perte de revenus mensuels pour l'enseignant retraité
	Pension mensuelle brute	Taux de remplacement	Pension mensuelle brute	Taux de remplacement	
40 ans	2 281,49 €	53,91 %	1 755,92 €	41,49 %	525 € (- 23 %)
38 ans	1 912,43 €	45,19 %	1 638,11 €	38,71 %	274 € (- 14,5 %)

## RETRAITE OU SALAIRE ? NE PAS TOMBER DANS LE PIÈGE !

**Actant la perte sèche que provoquerait pour les enseignants la mise en œuvre du rapport Delevoye, le ministère propose à la profession un marché de dupes particulièrement pervers.**



C'est désormais reconnu par tous, y compris au gouvernement : les enseignants seront les grands perdants de la réforme des retraites, avec une baisse des pensions allant de 300 à 1 000 euros par mois, selon les estimations du SNES-FSU. Le ministre a ouvert la porte à une revalorisation dans le cadre de cette réforme : c'est un piège ! Cela reviendrait à accepter le cadre d'un nouveau système de retraites qui fait voler en éclat les principes de solidarité, aggrave les inégalités (notamment entre les femmes et les hommes), et laisse le montant des pensions incertain puisque la valeur du point dépend de la conjoncture économique.

## Sortir de l'impasse

Une augmentation de salaire dans ce cadre n'est qu'un jeu de dupes. Et cette pseudo-

revalorisation n'entrerait en vigueur qu'en 2025, échéance fixée par le gouvernement pour la mise en place de la réforme. Dans le détail, la piste d'une augmentation des primes est souvent évoquée, puisque les enseignants en touchent peu par rapport à d'autres catégories de fonctionnaires. Mais les primes sont souvent attachées à des fonctions particulières, moins occupées par les femmes, ce qui aggrave les inégalités salariales – en particulier les inégalités hommes-femmes. Elles peuvent aussi être un redoutable outil de management et ainsi contribuer à mettre en concurrence les personnels.

Avec le SNES-FSU, combattons la réforme des retraites et exigeons une revalorisation immédiate de nos salaires. ■



Sophie Vénétitay

# REFUSER L'INTOX DU POUVOIR

**Le système universel par points est présenté comme la solution à toutes les injustices et inégalités entre les différents régimes et au sein même de ces régimes. Qu'en est-il vraiment ?**

## **La fin des régimes spéciaux supprimerait-elle des inégalités ?**

Appliquer des règles différentes à des situations différentes n'est pas nécessairement source d'inégalités, et appliquer une règle unique peut au contraire en générer. Les carrières du secteur privé ne sont en général pas linéaires et le calcul de la pension sur les 25 meilleures années du régime général, même s'il représente une régression par rapport à la situation antérieure à 1993, évite que les années moins fastes n'amputent la pension. À l'inverse, les carrières des fonctionnaires sont ascendantes et la pension calculée sur la base des six derniers mois donne pourtant des taux de remplacement (rapport entre le dernier/meilleur salaire et le montant de la retraite) comparables au secteur privé.

## **Qu'en est-il des inégalités entre les femmes et les hommes ?**

La réforme proposée aujourd'hui dégraderait le montant de la pension de toutes les femmes tant dans le régime général que pour les fonctionnaires : fin de l'assurance vieillesse parents au foyer AVPF, fin de la majoration de la durée d'assurance et fin de la compensation des temps partiels ou des interruptions de carrière pendant les trois ans qui ont suivi la naissance.

Les bonifications pour enfants nés avant 2004 seraient remplacées par une majoration unique de 5 % par enfant pour l'un des deux parents et les droits supplémentaires accordés aux parents de trois enfants et plus seraient supprimés.

## **Le système par points prépare-t-il le terrain à la capitalisation ?**

Le système par points a beau relever de la répartition, il impose une vision individualiste du modèle social en développant un esprit d'accumulation personnelle qui favorisera

## **QUELQUES CHIFFRES BONS À RAPPELER**

**3 % des salariés relèvent de régimes spéciaux.** Le gouvernement met l'accent sur ces régimes qui ne sont en fait que des conventions collectives compensant certaines contraintes spécifiques. Pourtant, tous les salariés seraient perdants si les préconisations du rapport Delevoye s'appliquaient.

**40 % des salariés du privé ne sont plus en activité au moment de liquider leur retraite.**

**63 ans : c'est l'espérance de vie en bonne santé pour les hommes, 64 pour les femmes.** Elle tend à régresser en raison du recul de l'âge de départ à la retraite... que le gouvernement voudrait encore reporter !

*Source : Eurostat.*

l'acceptation et le développement de systèmes par capitalisation. De plus, le plafonnement des dépenses de retraites à moins de 14 % du PIB, couplé à l'augmentation inévitable de la part des retraités dans la population totale, implique la baisse relative du niveau de vie des retraités et constitue une incitation forte au recours à des mécanismes d'épargne individuelle pour ceux qui le pourront.

## **Un euro cotisé donne les mêmes droits : une mesure de justice/égalité ?**

Dans un système par points, un euro cotisé ne donne pas nécessairement le même nombre de points (voir ci-dessous) et, du fait des variations de la valeur de service, un point ne donnera pas toujours les mêmes droits. De plus, contrairement au système actuel qui ne prend pas en compte les moins bonnes années, dans un système par points, toutes les années comptent, tirant le niveau des pensions vers le bas.

## **Un financement sécurisé, cela veut-il dire que le montant de ma pension est garanti ?**

Le système universel par points est présenté comme un système pérenne au financement sécurisé. Mais cela ne signifie absolument

pas qu'il garantit le montant des pensions. Bien au contraire ! Dans un système par points, le montant des pensions pour un même volume de cotisations individuelles est conditionné par l'évolution de la valeur d'achat du point au long des années de cotisation et par la valeur de service du point au moment de la liquidation. L'ajustement de ces deux paramètres permet donc très facilement d'assurer l'équilibre financier du système (sauf crise majeure), sans jamais augmenter les cotisations, mais en baissant les pensions. Libre à chacun de travailler plus longtemps pour préserver son niveau de vie à la retraite !

## **Maintenir le système actuel, est-ce possible ?**

Pour le SNES et la FSU, l'enjeu n'est pas de maintenir un système existant que les réformes successives, depuis vingt-cinq ans, ont considérablement dégradé, mais de renforcer les solidarités inter- et intragénérationnelles. Garantir de hauts niveaux de pension pour toutes et tous implique un système de retraites fondé sur l'emploi, les salaires et une autre répartition des richesses. Cela nécessite des politiques volontaristes en matière d'emploi et de ne pas limiter les dépenses de fonctionnement des retraites à 14 %. ■

**Erick Staëlen, Emmanuel Séchet**



# BAC BLANQUER : IMPROVISATION COUPABLE

**Le bac devient un monstre bureaucratique à mesure que les arrêtés, les circulaires et autres notes de service s'amoncellent. Avec des épreuves communes de contrôle continu (E3C) non organisées et des projets d'épreuves de Terminale au cadrage souvent incohérent, quel avenir pour le diplôme national ?**

**A**vec des épreuves communes de contrôle continu (E3C) non organisées et des projets d'épreuves de Terminale au cadrage souvent incohérent, quel avenir pour le diplôme national ? Le ministère a beau convier les organisations syndicales pour discuter du cadrage des épreuves, il ne réunit jamais les conditions nécessaires au débat et empêche toute consultation en amont des collègues en ne communiquant les documents de travail qu'au dernier moment.

## La main au local ?

Le ministère s'est enfermé dans une organisation complexe des E3C, coincé entre la nécessité de cadrage et la volonté de laisser la main à l'organisation locale. La mise en œuvre des E3C apparaît désormais comme bien aléatoire. Banques nationales de sujets toujours vides aux dires mêmes du ministère, organisation de la passation sur le temps ordinaire des cours, commissions académiques d'harmonisation sans calendrier connu, copies corrigées qu'il faut rendre aux élèves tout en les conservant trois ans, modalités indéterminées de la dématérialisation des corrections, toutes ces incertitudes plombent l'ensemble du système d'évaluation.

## Incertitudes pour les épreuves de Terminale

Résultat des discussions entre les services du ministère et les inspections générales, les



projets de note de service souffrent de la précipitation et des incohérences de la réforme du bac elle-même. Avancées en mars, les épreuves de spécialité ne concerneraient qu'une partie des programmes, sans que l'on sache si ce programme limitatif comporterait une liste de chapitres ou de thèmes, ou bien nécessiterait une adaptation des programmes spirales. Aucun programme limitatif ne semble cependant envisagé pour certaines disciplines comme les LLCER (langues, littérature, cultures étrangères et régionales). Des interrogations demeurent également sur

les épreuves « d'oral de contrôle » : pour certains enseignements pluridisciplinaires il n'y aurait qu'un examinateur... Encore aujourd'hui, l'épreuve du Grand oral constitue l'angle mort du nouveau baccalauréat car nul ne sait comment ses modalités peuvent s'articuler avec les oraux ou les épreuves pratiques de spécialités qui auront lieu trois mois avant. Alors que la session 2021 commence dès le deuxième trimestre, les personnels et les élèves sont placés devant une équation à plusieurs inconnues. ■

Sandrine Charrier, Claire Guéville

## LE POINT DE VUE DU SNES-FSU

Tout montre que la première session d'E3C s'annonce catastrophique mais le ministère continue de nier l'évidence, emmenant droit dans le mur toute une cohorte d'élèves et leurs professeurs, en accélérant à mesure que l'échéance se rapproche.

Le SNES-FSU continue d'impulser, de relayer et de fédérer les luttes contre les réformes Blanquer. Dans l'immédiat, il exige :

- la suppression de la première session de ces épreuves communes (E3C), et la transformation de toutes les épreuves de baccalauréat du 3<sup>e</sup> trimestre de Première en épreuves nationales ;
- l'abandon de la prise en compte du contrôle continu au baccalauréat et le retour à des épreuves nationales terminales ;
- l'application du décret sur les indemnités d'examen

pour l'ensemble des épreuves du DNB et du baccalauréat.

Le bac Blanquer est construit selon la logique du « *Teach to test* », selon laquelle on enseigne dans le seul but d'avoir des bons résultats à des évaluations standardisées. Une telle logique conduit à une perte de sens de l'enseignement, à la fois pour les professionnels et les élèves, tous se trouvant alors pris au piège d'une course contre la montre pour se conforter aux impératifs de l'évaluation au détriment du temps nécessaire à la maîtrise des enseignements. Le SNES-

FSU refuse cette logique et réclame une organisation des épreuves qui laisse le temps aux élèves et aux professeurs de construire leurs savoirs et leurs enseignements.



# PARCOURSUP : SILENCE, ON TRIE !

Le 20 septembre dernier se clôturait la seconde campagne de Parcoursup dans le concert des discours officiels d'autosatisfaction.

Seuls 1 175 bacheliers restaient sans proposition de poursuite d'études se félicitaient les deux ministères, Éducation nationale et Enseignement supérieur, manière de faire oublier la disparition des statistiques de près de 20 % des lycéens et les dysfonctionnements majeurs de la plateforme. La première session avait fait la démonstration que ce dispositif était pensé comme un outil de tri social. Malgré les revendications des personnels, des familles, et même du défenseur des Droits qui a appelé à rendre publiques les algorithmes locaux qui permettent la sélection des jeunes, le gouvernement persiste à ignorer les critiques. Cette nouvelle campagne d'affectation post-bac confirme les premières conclusions : Parcoursup n'est pas un outil d'orientation mais bien un outil de sélection.

## Une session chaotique

Cette session a d'abord été marquée par un bug lors de la publication des premiers résultats. Après avoir reçu une proposition d'admission, des élèves se sont vus signifier qu'ils étaient en réalité sur liste d'attente et non admis. Les ministères ont communiqué sur une supposée erreur de calibrage des capacités



d'accueil de certaines formations. Ils ont pointé la responsabilité des équipes sans s'interroger sur le fonctionnement de la plateforme, notamment sur la pratique du surbooking, ou leur responsabilité de n'avoir pas détecté de telles anomalies. Des dizaines de milliers de candidats, au moins 7 % au total, ont vu leurs propositions d'affectation post-bac réinitialisées. Le gouvernement n'a jamais fait un bilan sincère de ce dysfonctionnement.

## Les ministères brouillent les pistes

Toute comparaison avec l'année dernière est rendue extrêmement difficile car le gouver-

nement a non seulement tardé à publier le tableau de bord de la plateforme mais a modifié les bases de calcul des données. Au 19 juillet, date de la fin de la session principale, le nombre de candidats ayant reçu au moins une proposition mais ne l'ayant pas encore définitivement acceptée n'était pas connu. Cela peut pourtant constituer un critère d'évaluation du taux de satisfaction. L'an dernier, ils étaient 148 787, en y ajoutant les 68 510 candidats sans proposition, on pouvait dire que 26,75 % des candidats n'avaient pas trouvé leur formation. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, le ministère fait le choix de l'opacité. ■

Claire Guéville

# RÉFORME DU LYCÉE ET DU BAC : PAS DE SUIVISME !

Le Comité de suivi des réformes a été installé le 24 septembre 2019 par Jean-Michel Blanquer.

Le ministre s'est d'abord réjoui de voir « réunie la communauté éducative ». Malgré des annonces initiales évoquant un comité restreint, l'assemblée était pléthorique. Avec un seul délégué, le SNES-FSU était scandaleusement sous-représenté ; pourtant, ce comité ne doit son existence qu'aux actions menées dans les établissements l'an dernier. Il est piloté notamment par Pierre Mathiot et a pour tâche d'évaluer les enjeux des réformes du lycée, leur mise en œuvre et leur inscription dans le cadre plus général de l'après-bac.

Pour le SNES-FSU, il sera nécessaire d'établir des bilans contradictoires, d'évaluer vérita-



© Olivier Teylaud

blement la mise en place des réformes et de prendre en compte tous les paramètres pertinents (organisation des enseignements, rôle des professeurs principaux et des Psy-ÉN,

conseils de classe, E3C, dédoublements... les sujets ne manquent pas).

## Devoir de contrôle

Il ne saurait être question de siéger pour valider les constats positifs que ne manqueront pas de faire les représentants de l'administration. Si tel était l'objet de ce comité, le SNES-FSU se réserve le droit de le quitter. Et même si le temps est compté parce que des

réponses sur les E3C (voir ci-contre) doivent être apportées d'ici octobre, il s'agira d'éviter de souscrire aux conclusions hâtives.

À suivre, donc. ■

Frédérique Rolet

# COLLOQUE : LA FSU ENGAGÉE POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

**Le silence du ministère sur les inégalités scolaires et sur l'éducation prioritaire est assourdissant. Pour la FSU, une réflexion sur ces questions est urgente, comme l'a montré le colloque du 2 octobre.**

**P**our les personnels, la priorité en termes d'amélioration des conditions de réussite des élèves et d'attractivité des établissements de l'éducation prioritaire est la baisse des effectifs des classes, selon les résultats de l'enquête FSU Éducation prioritaire d'avril 2019. Les syndicats de la fédération, dont le SNES-FSU, ont rappelé l'importance, là plus qu'ailleurs, d'un travail en équipe pluriprofessionnelle complète.

## L'essentiel, c'est la démocratisation

L'éducation prioritaire, a rappelé Jean-Yves Rochex, professeur en sciences de l'éducation à Paris 8, s'est mise en place sur un constat d'« achèvement » du collège unique, qui n'a pas permis à lui seul de démocratiser la réussite scolaire. J.-Y. Rochex pointe « les paradoxes d'une politique incertaine », qui donne des moyens sans pour autant

outiller les personnels. Pour lui, il faut à la fois une politique de ciblage pilotée nationalement, aux critères transparents et débattus, qui peut s'ajouter à une allocation différentielle des moyens, et un outillage pédagogique des enseignants.

Le SNUipp-FSU (premier degré), le SNES et le SNUEP (enseignement professionnel) ont rappelé la nécessité d'un bilan partagé avant toute nouvelle réforme, d'un travail serein avec la hiérarchie, l'importance de la formation initiale et continue, la nécessité de labelliser des lycées.

En conclusion, Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, a donné de grands axes de travail, notamment libérer du temps pour le travail collectif, revaloriser la rémunération et faire tomber collectivement les pressions managériales pour aboutir à un travail serein avec la hiérarchie. Contrairement à la philosophie du ministre, qui pri-



vilégie la réussite de quelques-uns au nom du mérite, la FSU défend le principe d'une démocratisation pour toutes et tous. ■

Anne-Sophie Legrand

# ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES : FÂCHEUSE INTERVENTION

**Sur la radio RMC, le 24 septembre, Jean-Michel Blanquer a considéré qu'une affiche de la FCPE était « une erreur ». Une intervention dans la droite ligne des propos d'Emmanuel Macron sur l'immigration.**

**J**ean-Michel Blanquer s'est autorisé à donner son avis sur une affiche de campagne de la FCPE. Elle montre une femme revêtue d'un voile religieux et accompagnée de son enfant. Elle est sous-titrée : « *Oui, je vais en sortie scolaire et alors ?* ». Le ministre a même appelé la FCPE à la « *corriger* ». Ce n'est pas la première fois que Jean Michel Blanquer se croit légitime à

décider ce qu'une association ou un syndicat doit penser ou faire. L'intervention d'un ministre dans une élection de parents d'élèves peut s'apparenter à une tentative d'influence sur cette élection. Quoi que l'on puisse penser de cette affiche sur le fond, et de l'opportunité de faire de cette question un argument électoral auprès d'une catégorie particulière de parents, l'intervention du pouvoir exécutif

dans les choix des corps intermédiaires est inacceptable.

## Nauséabond

On ne peut s'empêcher de rapprocher cette sortie de la récente campagne lancée par le chef d'État contre l'accueil des demandeurs d'asile et l'immigration. La convergence est trop évidente pour être innocente.

Déjà le 31 août dernier, le ministre déclarait : « *Il y a plus de filles que de garçons qui ne vont pas à l'école maternelle pour des raisons sociétales. Et appelons un chat un chat, le fondamentalisme islamiste dans certains territoires a fait que certaines petites filles vont à l'école le plus tard possible* ». Alors que la presse faisait état de chiffres qui contredisaient cette affirmation, son cabinet reconnaissait, quelques jours plus tard, que le ministre ne s'appuyait que sur des « *signalements* » des équipes laïcité de certaines académies.

La lutte contre le communautarisme et le respect de la laïcité méritent mieux que cette instrumentalisation. ■ **Thierry Ananou**



© AL53120 / Wikimedia Commons

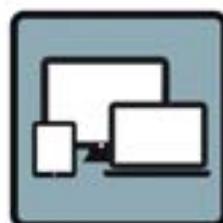
**N'OUBLIEZ PAS  
DE RESPECTER  
LE DROIT D'AUTEUR** lorsque vous

**DIFFUSEZ DES COPIES  
DE PRESSE ET DE LIVRES**



PHOTOCOPIE

ET  
/ OU



NUMÉRIQUE

**LIMITEZ**  
VOS COPIES  
D'ŒUVRES  
À DES EXTRAITS

**DÉCLAREZ**  
LES ŒUVRES COPIÉES  
LORSQUE VOTRE  
ÉTABLISSEMENT  
VOUS LE DEMANDE

**INDIQUEZ**  
LES RÉFÉRENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES  
DE L'ŒUVRE COPIÉE



[www.cfcopies.com](http://www.cfcopies.com)

Récession

Du côté de la Chine

La croissance de la production industrielle, note *Les Échos* du 17 septembre 2019, est à son plus bas niveau depuis 17 ans. Le gouvernement chinois depuis l'entrée dans la crise systémique (en 2007-2008) essaie d'impulser un nouveau modèle de développement qui substitue la consommation des ménages aux exportations. Pour le moment, ce modèle est en devenir, ce qui explique les risques de crise.

APL

Baisse à tous les étages

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau mode de calcul des aides au logement qui entrera en vigueur au début de l'année 2020. Cette réforme fera perdre en moyenne 80 euros par mois à près de la moitié des 6,5 millions d'ayants droit. Le gouvernement va ainsi économiser entre 900 millions et un peu plus d'un milliard d'euros sur l'année 2020. En outre, la revalorisation des APL du 1<sup>er</sup> octobre est plafonnée à 0,3 % par le gouvernement, alors que l'indice de référence des loyers est de 1,53 %, d'où une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour les allocataires.

Couples homosexuels

266 000

En 2018, 266 000 personnes vivent en couple avec un conjoint de même sexe. Cela représente environ 1 % des couples cohabitants. Ces couples sont plus fréquents dans les grandes villes, tout particulièrement à Paris, où ils représentent 3,7 % des couples. 15 % des couples d'hommes sont d'ailleurs parisiens. Les personnes vivant en couple homosexuel sont plus diplômées en moyenne que celles vivant en couple hétérosexuel. 14 % de ces couples vivent avec des enfants, pour l'essentiel des couples de femmes.

Grandes Régions

Pas d'économies à la clé

Nouvelles grandes Régions fusionnées, la Cour des comptes se lamente : « *les économies de gestion annoncées ne sont pas encore au rendez-vous* ». Pas très

BASCULEMENT DU MONDE

Les crises sont-elles inéluctables ?



La crise systémique de 2007-2008 a ouvert une nouvelle période dans l'histoire du capitalisme. Elle appelait à des révolutions pour répondre au basculement du monde, mais les gouvernants se sont enlisés dans des politiques néolibérales qui ont démontré à la fois leur nocivité et leur incapacité à répondre aux enjeux de la nouvelle donne mondiale.

Les répliques du séisme de la fin des années 2000 sont de plus en plus fortes, faisant craindre le pire pour la fin de cette année 2019.

L'OCDE, institution qui réunit les pays les plus riches du monde, a revu à la baisse ses prévisions de croissance mondiale à 2,9 % pour cette année et 3 % pour 2020. Le plus bas niveau depuis dix ans. Le plus intéressant est le commentaire joint à ce pronostic – « *Si les gouvernements n'agissent pas maintenant, la croissance en 2020 sera encore plus faible* » –, qui sonne comme un constat d'échec des politiques d'austérité et de baisse continue du « coût » du travail.

Croissance vs accumulation du capital

La question clé n'est pas celle de la croissance, mais celle de l'accumulation du capital. Les innovations liées à la révolution numérique transforment la vie quotidienne, mais ne se traduisent pas en efficacité industrielle.

Les grandes entreprises ne visent rien d'autre que l'augmentation du profit afin de distribuer des dividendes qui rendront les riches encore plus riches. Le résultat : l'approfondissement des inégalités. Pour contrer ce mécanisme, les gouvernements devraient rompre avec les politiques de réductions d'impôt des entreprises – notamment le CICE en France –, qui accentuent les écarts de revenus sans permettre la relance nécessaire des investissements productifs.

Tous les indicateurs poussent à ce changement de politique économique. La récession menace en Europe : elle touche déjà l'économie allemande, première économie de la zone euro. Et aussi les États-Unis, l'Inde ou les grands pays d'Amérique latine : l'Argentine est en dépression, le Brésil en crise de la dette. La Chine elle-même connaît une baisse de sa croissance et se trouve proche d'une crise de surproduction.

Limites de la politique monétaire

Jamais les cours de la Bourse n'ont été aussi élevés... et aussi désynchronisés avec la réalité de l'économie. Le décalage s'explique largement par la politique monétaire de *quantitative easing* (QE) mise en place par les différentes banques centrales (Fed, BCE...). Pour éviter le retour de la crise financière, elles ont inondé les marchés financiers de liquidités via une baisse inédite des taux d'intérêt – les gouvernements allemands et français empruntent par exemple à des taux d'intérêt négatifs – et des achats massifs d'obligations d'État. Les banques se trouvent ainsi fragilisées et certaines sont même proches de la faillite. Elles mènent en conséquence des restructurations qui passent principalement par des suppressions d'emplois, le coût du travail étant la seule variable d'ajustement qui leur reste.

La crise financière a été évitée mais, faute d'incitation, les entreprises ont amassé du « cash » au lieu d'investir. Signe de surproduction, la déflation est toujours à nos portes, puisque le taux d'inflation ne dépasse pas la barre des 1 % dans la zone euro. Quant aux spéculateurs, ils se tournent vers le marché des actions, faisant ainsi monter artificiellement les cours. Aujourd'hui, la politique de *quantitative easing* commence à montrer ses limites alors que les banques centrales n'ont à leur disposition que cet instrument, qui ne suffira pas à éviter la crise qui vient et qui s'annonce plus profonde encore que celle de 2008.

La conjonction des crises devrait inciter les gouvernements à changer de braquet au lieu de se voiler la face. Il y a urgence à lancer un plan d'investissements publics pour lutter contre les mutations climatiques et la crise écologique, tout en réduisant les inégalités. Si, comme le dit Thomas Piketty, le capitalisme ne peut pas réaliser ce programme vital pour notre survie, alors il faut sortir de la logique de la valorisation du capital... ■

Nicolas Bénéès

# Tous deux « inacceptables » !

Économiste de formation, Maxime Combes est l'un des porte-parole d'Attac France. Militant altermondialiste, mais aussi de l'urgence climatique, il vient de publier *Sortons de l'âge des fossiles ! Manifeste pour la transition au Seuil*.



© E. Marchebour 4

**L'US Mag :** *Quelle analyse Attac fait-elle du projet d'accord UE-Mercosur ?*

**Maxime Combes :** Bolsonaro ou pas, feux de forêts ou pas, l'accord UE-Mercosur est inacceptable. Il est inacceptable, car le processus de négociation a été totalement opaque. La Commission européenne a obtenu des États-membres un mandat de négociation en 1999. Elle ne l'a jamais publié depuis. Récemment fuité<sup>(1)</sup>, ce mandat reflète un monde qui n'est plus : en vingt ans, le Brésil est devenu une puissance régionale et un géant de l'agro-business, l'économie mondiale s'est profondément transformée et les crises écologiques et sociales se sont aggravées.

S'il devait entrer en vigueur, l'accord UE-Mercosur incarnerait parfaitement cette mondialisation de la malbouffe et de la catastrophe écologique qui est aujourd'hui mise à l'index. Il approfondirait une globalisation économique qui fait de la satisfaction des intérêts des multinationales, notamment celles de l'agro-business, un objectif supérieur à la protection de la planète, aux droits sociaux et aux intérêts des populations.

L'UE offre un accès élargi à ses marchés pour le bœuf, la volaille, le sucre et les biocarburants. En retour de quoi elle obtient une ouverture favorable à l'exportation d'automobiles, de biens de consommation et de services financiers. Il est important

de noter que le Brésil continue d'être un pays relativement fermé avec un taux d'ouverture de moins de 20 % du PIB, le plus faible des pays du G20. Les multinationales européennes du secteur des services (eau, énergie, déchets, etc.) lorgnent donc notamment sur les marchés publics des collectivités territoriales des pays du Mercosur.

Enfin, cet accord UE-Mercosur est inacceptable parce qu'il revient à délivrer un blanc-seing à des dirigeants qui, au Brésil, en Argentine et au Paraguay, laissent se multiplier et/ou encouragent des atteintes graves aux libertés, aux droits et à la démocratie tout en démantelant les politiques de protection de l'environnement.

**L'US Mag :** *Comment peut-on qualifier la politique d'Emmanuel Macron sur ces accords de libre-échange (Ceta, Mercosur...)*

**M. C. :** Il fait à Paris le contraire de ce qu'il affirme à New York ou à Genève. D'un côté, il dit, aussi bien en 2018 qu'en 2019, qu'il n'est plus possible d'avoir « un agenda commercial contraire à notre agenda climatique ». De l'autre, il fait entre temps ratifier le CETA en plein été, alors que cet accord entre l'UE et le Canada a pourtant été qualifié comme incompatible avec la lutte contre les dérèglements climatiques par la commission Schubert<sup>(2)</sup> que l'exécutif avait lui-même mise en place.

En « débranchant » l'accord UE-Mercosur à la veille du G7, alors que la planète entière était sous le coup de l'émotion face aux feux de forêts en Amazonie et à l'absence de réaction de Bolsonaro, Emmanuel Macron a voulu jouer sur deux tableaux. Raffermer son image de « champion du climat » à l'international et tenter de temporiser face aux très vives critiques et aux mobilisations du monde agricole contre les accords Mercosur et CETA sur le plan national. Alors que des divisions grandissantes se font jour au sein de sa majorité parlementaire à ce sujet, l'exécutif cherche à opérer une distinction infondée entre le « bon CETA » d'un côté et le « mauvais Mercosur » de l'autre.

Résultat, le hiatus entre le « dire » et le « faire » ne cesse de s'approfondir. Au moment où la politique commerciale européenne est dans une triple impasse<sup>(3)</sup>, Emmanuel Macron énonce tout haut – réguler la mondialisation – le strict contraire de la politique qu'il mène : ouvrir de nouveaux marchés et protéger coûte que coûte les intérêts des multinationales françaises. ■

Propos recueillis par Daniel Rallet

(1) [www.bilaterals.org/?ue-mercousur-directives-de](http://www.bilaterals.org/?ue-mercousur-directives-de)

(2) Voir le Rapport de la commission d'évaluation du CETA du 8 août 2017, disponible en format PDF sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

(3) Voir « La triple impasse de la politique commerciale de l'UE » sur le site d'AOC : <https://aoc.media>

surprenant mais le plus inquiétant, c'est que la Cour des comptes pointe du doigt : la hausse des indemnités des élus, mais aussi « l'absence de politique volontariste de réduction des effectifs » et l'alignement par le haut des régimes indemnitaires des personnels des Régions fusionnées. En creux, c'est une sorte d'injonction à la baisse des effectifs et des rémunérations des agents territoriaux, et donc un recul des services publics.

## Chômage

### Réforme des indemnités

La réforme de l'assurance chômage concoctée cet été par le gouvernement va avoir des effets redoutables. L'objectif affiché était de réaliser 3,4 Md€ d'économies d'ici 2021. Cela va se faire sur le dos des chômeurs. La réforme va entraîner un recul des droits pour 40 % des demandeurs d'emploi bénéficiant actuellement de l'assurance chômage, en restreignant l'accès à l'indemnisation ou en diminuant son montant. La logique libérale est immuable : le chômage est dû aux indemnités qui poussent les chômeurs à rester au chômage.

## Inégalités

### Enfances de classe

Résultat d'une enquête menée par un collectif de dix-sept chercheurs dans différentes villes de France, sous la direction de Bernard Lahire, auprès de 35 enfants âgés de 5 à 6 ans issus des différentes fractions des classes populaires, moyennes et supérieures. L'ouvrage fait le portrait d'une enfance au sein de laquelle, déjà en grande section de maternelle, les inégalités sont immenses. Une lecture passionnante et un projet ambitieux, celui de donner à voir les importants écarts entre ce qui est accessible aux uns et inaccessible aux autres, dans des domaines aussi différents que le sport, l'école, les loisirs, le langage. Les enfants vivent au même moment dans la même société, mais pas dans le même monde, on ne peut plus faire comme si on ne le savait pas...

► *Enfances de classe, De l'inégalité parmi les enfants*, sous la direction de B. Lahire, Seuil.



© Molty / Wikimedia Commons



Fiscalité

## Baisse de l'imposition sur les donations

G. Darmanin a annoncé aux universités d'été du Medef qu'il comptait refondre la taxation sur les donations. Pas question évidemment de taxer davantage les successions alors même que l'héritage est un puissant vecteur d'inégalités... Il s'agirait plutôt de faciliter les donations, au prétexte de l'allongement de la durée de la vie qui ferait hériter de plus en plus tard. Donc de réduire des droits sur les donations qui devraient rapporter environ 2,4 milliards d'euros cette année au budget de l'État...

Salaires

## Progression pour les cadres

Selon une étude de l'Apéc publiée début septembre, le salaire médian des cadres a progressé de 4 % entre 2016 et 2018. Désormais, la moitié des cadres perçoivent plus de 50 000 euros par an. Ceux dont les salaires ont le plus augmenté sont les hommes, de moins de 30 ans, les salariés de l'industrie et ceux des grandes entreprises. Pas d'augmentation cependant pour les femmes au cours de ces deux dernières années, ce qui montre bien que les incitations des pouvoirs publics sont insuffisantes et que des mesures plus contraignantes doivent être mises en place. Au sein même des cadres, il existe de fortes inégalités, les grandes entreprises industrielles sont celles qui paient le mieux, tout particulièrement celles de l'Île-de-France...

Fiscalité

## Repentis

La cellule qui gère les « repentis fiscaux », ceux qui ont des avoirs à l'étranger qu'ils souhaitent régulariser, a traité plus de 47 000 dossiers en cinq ans. Bien que fermée en 2017, elle a encore traité plus de 11 000 dossiers en 2018. Trop tard désormais pour les contribuables qui souhaiteraient rapatrier leurs comptes cachés en payant des pénalités allégées par rapport à ce que leur coûterait un contrôle fiscal... Au total, 10 milliards d'euros auront été récupérés en cinq ans, ce qui donne une idée de l'ampleur du phénomène d'évasion fiscale.

MANUEL INDOCILE

# L'autre manuel de sciences sociales

**Le débat économique est descendu dans la rue et sur les ronds-points. Il n'est plus réservé à un cercle étroit d'initiés qui partagent les mêmes a priori, réflexes idéologiques des puissants au service du maintien de leur domination.**

Il fallait au moins les 1 000 pages du *Manuel indocile*<sup>(1)</sup> pour mettre à jour le système de représentations qui obscurcit le processus réel de la vie et du travail, et 46 auteurs, économistes, sociologues, politologues issus de l'Université comme de l'enseignement des Sciences économiques et sociales. Leurs parcours et appartenances sont divers, mais ils se retrouvent dans une même approche des sciences sociales, résolument critique.

Il fallait au moins ça pour ébranler le monument à la gloire du marché et de la concurrence qui sert de fondement à toute la réflexion autorisée. Ce livre sort au bon moment, quand à la recherche de compétitivité comme seul horizon depuis les années 1980 se substituent des interrogations au plus près des enjeux sociaux de notre temps et en particulier, en cette rentrée, celui des inégalités.

### Rétablir des vérités

Les exemples abondent de renversements que les auteurs dénoncent. Non, les fonctionnaires ne travaillent pas moins que dans les entreprises, ils sont 37 % à travailler le dimanche contre 26 % dans le privé. Non, les salaires ne constituent pas un coût pour la société, mais une source de richesse. Et, oui, la baisse des cotisations sociales abaisse la rémunération des salariés.

Des mises au point sont salutaires. L'État ne dépense pas 57 % du PIB comme on le lit fréquemment,

mais 12,6 % si l'on prend uniquement en compte ce qui est consacré au fonctionnement des administrations, et non les transferts sociaux. De même,

les comparaisons internationales n'ont guère de sens. Si les dépenses de santé sont largement socialisées en France, elles ne le sont pas aux États-Unis, elles n'en constituent pas pour autant une dépense pour les ménages. La sociologie y trouve sa place. Le « talent » par exemple est remis en cause comme « vertu mystérieuse et indéchiffrable » (voir encadré ci-dessous) comme l'avait déjà fait Norbert Elias<sup>(2)</sup>.

### L'idéologie navrante

Le *Manuel indocile* ne cherche pas à construire une nouvelle théorie générale, mais simple-

ment à offrir « des matériaux pour résister [...] reconstruire entre nous des intérêts communs ». Vous n'y trouverez aucun programme politique, mais une critique détaillée de la production des « images inversées de la réalité » (Marx) que constitue la *doxa* libérale.

Pour autant, pour être complet, il ne parvient pas toujours à éviter le paradoxe de l'idéologie qui produit des critiques elles-mêmes prisonnières d'autres référents idéologiques<sup>(3)</sup>. ■ **Thierry Ananou**

(1) *Manuel indocile de sciences sociales*, Philippe Boursier et Willy Pelletier (dir.), La Découverte, 2019.

(2) *Mozart, sociologie d'un génie*, Le Seuil, 1991.

(3) *Idéologie et utopie*, Karl Mannheim, 1929.



EXTRAIT

« L'émergence d'une élite athlétique dans certains pays d'Afrique du Nord et de l'Est à compter des années 1980 résulte en fait d'un ensemble de conditions socio-historiques. Les succès des coureurs marocains s'enracinent ainsi [...] dans une longue histoire. Pendant la période coloniale, de jeunes Marocains se spécialisent en course à pied parce que l'accès à la plupart des autres pratiques sportives leur est fermé. Après l'indépendance, la croyance selon

laquelle "les Marocains sont des êtres très doués pour la course à pied" se cristallise et sert de soubassement à une politique systématique de détection et de formation de coureurs à pied dans ce pays. [...] Parallèlement, dans la même période, l'espace athlétique international connaît une transformation décisive, avec le développement d'une forme particulière de professionnalisme, au sein duquel les athlètes sont rémunérés uniquement sous la

forme de primes et jamais de salaires. Ce nouveau type de rémunération, fondé sur une distribution particulièrement inégalitaire des gains, conduit un grand nombre de coureurs européens à désertier le marché athlétique international, laissant ainsi la place à d'autres, souvent issus d'Afrique de l'Est et du Nord, à même d'accepter la précarité qu'il induit. Vous avez dit "talentueux" ? »

Par Manuel Schotté, p. 710.

# DOSSIER

Vers un renouveau des luttes ?

## Mouvement *social*



Dossier coordonné par Frédérique Rolet et Clarisse Guiraud

Ont participé à la rédaction : Tiphaine Colin, Laurent Frajerman, Romain Gény, Claire Guéville, Sophie Vénétitay

Érigées en modèle par  
les uns, fustigées par  
les autres, des formes  
d'auto-organisation  
des luttes ont largement  
occupé la scène sociale  
ces derniers temps.

**S**i le mouvement le plus emblématique est demeuré celui des Gilets jaunes, le phénomène a aussi touché des secteurs professionnels comme celui de l'éducation avec le conflit sur le baccalauréat notamment.

Éloignés des syndicats ou défiants à leur égard, des salariés ont voulu exprimer leur colère par des modalités inédites d'action, le refus des circuits habituels des revendications, une grande rapidité dans les prises de décision favorisée par le rôle décisif joué par les réseaux sociaux. Au centre de la contestation, les questions d'injustice et d'inégalité, celles vécues par les classes populaires en proie au mépris des classes dominantes, par les enseignants touchés par le déclassement salarial, travaillant pour beaucoup dans les établissements les plus ghettoïsés, par les jeunes contraints à des emplois précarisés sous couvert d'entrepreneuriat.

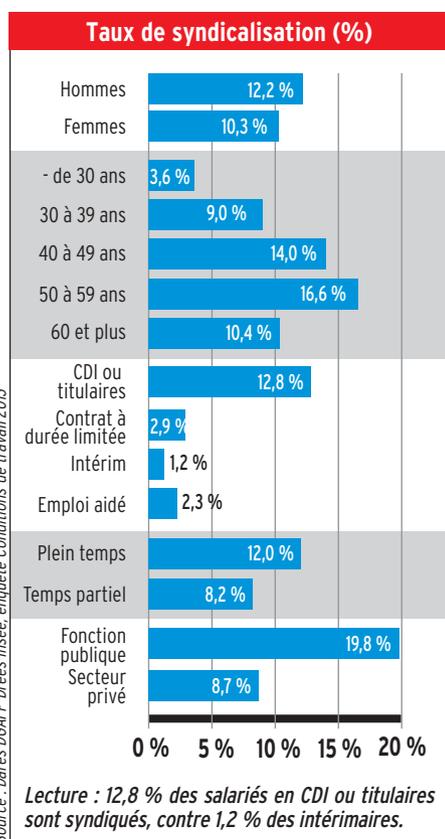
Quel que soit le regard porté sur ces mouvements, ils ont le mérite de remettre la question sociale au centre de l'activité politique, de rassembler dans le cadre de luttes collectives, permettant ainsi des victoires même partielles. Les concessions arrachées à Emmanuel Macron en faveur du pouvoir d'achat des salariés les plus démunis comme les quelques ouvertures faites par le ministre de l'Éducation en témoignent. Quant aux syndicats, trop vite considérés comme hors-jeu par des éditorialistes aspirant à laisser le libéralisme sans entraves, ils ont joué pleinement leur rôle, ne se contentant pas d'apporter une aide logistique mais travaillant à fédérer les revendications et à donner des perspectives pour tous.

## Crise du syndicalisme ?

# Des syndicats sans syndiqués ?

Les syndicats français sont nombreux, mais ont peu d'adhérents, preuve de leur manque de représentativité... Ce discours « prêt-à-penser » doit être remis en cause.

Depuis les années 1980, le taux de syndicalisation diminue en France, et semble se stabiliser à un niveau très bas. Dans l'ensemble, 8,4 % des salariés du privé et environ 19 % des fonctionnaires sont membres d'un syndicat. Globalement, tous secteurs confondus, neuf salariés sur dix n'adhèrent pas à un syndicat. Ces chiffres, mis en relation avec le nombre important d'organisations syndicales concurrentes, est souvent pris comme une preuve flagrante de la faible représentativité, et de la faiblesse plus générale, des syndicats français – notamment en comparaison des pays d'Europe du nord, où les taux de syndicalisation peuvent être très élevés.



Ce tableau bien sombre doit être largement nuancé. D'abord, on peut remarquer que la question de la représentativité n'est jamais posée aux organisations patronales, ou aux partis politiques... Surprenant, quand on sait qu'à elle seule, la CGT a plus d'adhérents que l'ensemble des partis politiques réunis. De plus, depuis les années 1950, le taux de syndicalisation n'a jamais dépassé les 30 %.

**Des syndicats très présents**

Il faut dire que les victoires et les avancées obtenues par la lutte syndicale bénéficient, en France, à tous les salariés, syndiqués ou non, situation qui n'incite pas les salariés les moins politisés à adhérer. Ce n'est pas le cas dans plusieurs pays d'Europe du nord, où l'adhésion à un syndicat est nécessaire pour bénéficier d'un certain nombre de droits



© Thierry Nectoux

(notamment, parfois, le droit à une assurance chômage). Enfin, le taux de syndicalisation est très sensible à la présence d'un syndicat sur le lieu de travail, et celle-ci est très variable selon la taille de l'établissement. Ce qui n'empêche pas les salariés, même non syndiqués, d'avoir le réflexe de se tourner vers un syndicat lorsqu'ils rencontrent une difficulté au travail. Les discours simplistes sur le rejet des syndicats par les salariés en France sont donc très contestables. ■

## Pourquoi ne pas se syndiquer ?

Les causes de la faible syndicalisation en France sont multiples, et souvent éloignées des « évidences » diffusées par les discours anti-syndicaux.

Quand on ne pointe pas, dans certains discours paresseux, le « conservatisme » et « le refus du dialogue » de certains syndicats comme frein à l'adhésion massive des salariés, on accuse la « bureaucratisation » des militants syndicaux. Étonnantes affirmations bien difficiles à démontrer objectivement. En revanche, d'autres explications plus simples paraissent plus convaincantes. D'abord, le développement général de l'individualisme, qui peut pousser au comportement de « passer clandestin » de l'action collective (profiter de l'action des autres sans s'y engager soi-même). Mais aussi l'affaiblissement des

bastions syndicaux historiques, du fait de la désindustrialisation, qui s'est accompagnée du développement de la sous-traitance qui isole les salariés... Et puis encore le développement du chômage et de la précarité, ou encore d'un management individualisant, qui rendent difficiles la participation aux actions collectives – surtout quand les entraves ou les mesures de rétorsion patronales sont fréquentes, ce qui est le cas en France, comme le montre une enquête récente du Défenseur des droits (voir ci-dessous). Les freins à l'adhésion syndicale sont donc nombreux, mais ils ne se trouvent pas là où on le dit souvent... ■

### Enquête du Défenseur des droits

#### Discrimination syndicale

46 % des personnes syndiquées affirment avoir déjà été discriminées.

#### Crainte des représailles

42 % des salariés considèrent que s'investir dans le syndicalisme est un risque.

#### Frein à l'évolution professionnelle

59 % des syndicalistes du privé et 39 % de ceux du public considèrent que se syndiquer est un frein pour leur carrière.

## La grève enseignante

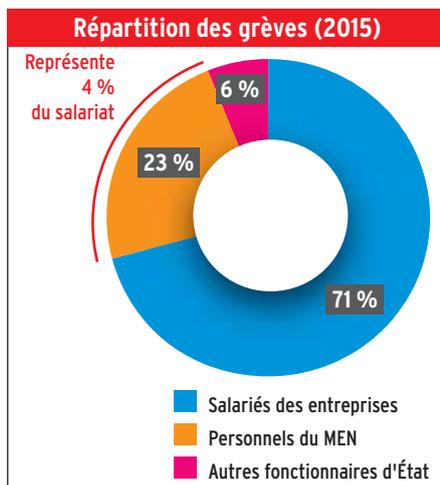
# Puissance *insoupçonnée*

Les enseignants ont un pouvoir de grève plus élevé que les salariés du privé.

L'idée que les enseignants sont des *gréviculteurs* ne relève pas que du café du commerce. Les statistiques officielles démontrent que notre profession a un pouvoir de grève très élevé, même s'il fluctue selon le contexte.

### Surconflictualité

Le questionnaire scientifique Militens<sup>(1)</sup> montre que 80 % des professeurs ont déjà participé à une grève dans leur carrière. En 2015, un personnel du ministère de l'Éducation nationale avait fait en moyenne cinq fois plus de jours de grève que le reste des actifs (voir *graphique*). Le cœur de cette surconflictualité réside alors parmi les professeurs de collège, en lutte contre la



contre-réforme qui les visait, soit environ 150 000 collègues. Cependant, tout est relatif, et cette donnée montre aussi l'effondrement de la pratique gréviste dans le privé, du fait du développement de la sous-traitance, de la précarité, de l'effondrement des secteurs conflictuels de l'économie (métallurgie, mines...). De nombreux salariés du privé prennent des RTT pour manifester, alors que la force d'une lutte enseignante se mesure toujours au nombre de grévistes. ■

1. Recherche dirigée par Laurent Frajerman. Le questionnaire représentatif (IR FSU, CERAPS université de Lille et DEPP ministère de l'Éducation nationale) a recueilli 1 400 réponses de PLC.

## Une grève particulière

Une grève qui ne fait pas perdre de l'argent à l'employeur.

Les enseignants ne se mobilisent pas de la même manière que les salariés des entreprises. Leur action est principalement nationale, puisque l'employeur est l'État. Elle risque de perdre en force si elle s'étire, puisqu'ils ne font pas perdre de l'argent à leur employeur, au contraire. Dans les entreprises, plus le mouvement dure, plus

les stocks diminuent, plus les clients s'impatientent et plus l'employeur a intérêt à négocier. La grève enseignante a néanmoins un impact social (garde des élèves) et politique (pression sur les élus employeurs).

### Sensibiliser l'opinion

Elle permet d'abord d'interpeller l'opinion, sensible à la qualité de l'éducation. Les enseignants ne peuvent donc s'engager dans une lutte impopulaire, ce qui se répercute sur leurs mots d'ordre (les recrutements au nom de la diminution du nombre d'élèves par classe, plus que les salaires). Les mouvements réussis alternent temps forts et actions de sensibilisation, des médias et des parents d'élèves notamment. ■

*La grève enseignante a un impact social et politique*



### Qui fait grève ? Pourquoi ?

Il existe plusieurs types de grévistes. Dans Militens, on peut distinguer trois groupes cohérents : les non ou peu grévistes (40 % du corps), les grévistes occasionnels (36 %) et les grévistes réguliers (24 %). Logiquement, plus un professeur fait grève, plus il est syndiqué, apprécie le service public, vote à gauche, etc. Les grévistes réguliers se reconnaissent dans la FSU et dans des syndicats comme la CGT, SUD ou FO, tandis que les non-grévistes qui font confiance à un syndicat se tournent vers le SGEN-CFDT et le SNALC. Si un non-gréviste s'inquiète d'abord du besoin des élèves d'avoir régulièrement cours, les grévistes réguliers pensent à la dégradation du système.

Réussir une grève majoritaire suppose de convaincre le groupe intermédiaire, or celui-ci est moins sensible à l'unité syndicale que les grévistes réguliers. Aujourd'hui, le discours fataliste est le principal obstacle. Il légitime l'absence de participation à de nombreuses actions, mais témoigne aussi d'une recherche de sens. Les enseignants regrettent le manque d'efficacité actuel de la lutte, ils ne la rejettent pas en soi.

## Chiffres

**2,5 millions d'électeurs**

Ils ont voté pour leurs représentants du personnel aux comités techniques en 2018, ce qui représente un taux de participation de 50 %. Ce taux était de 43 % pour les élections professionnelles dans le secteur privé de 2017.

**20 %**

des salariés de la Fonction publique sont syndiqués, contre 9 % de ceux du secteur privé.

**24 %**

des fonctionnaires de l'Éducation, de la formation et de la recherche sont syndiqués.

## Ibis-Batignolles

# Et pourtant elles luttent !

Grâce aux soutiens dont elles bénéficient de la part de leur syndicat et des habitants du quartier, une vingtaine de femmes de chambre se mobilisent contre leurs conditions de travail et d'emploi.

Difficile de se mobiliser quand on est un salarié précaire, à temps partiel et isolé par la sous-traitance. Et pourtant, en décembre dernier, les salarié-e-s d'une entreprise sous-traitante de l'hôtel Hyatt de la place Vendôme ont réussi à mener une grève de quatre-vingts jours et à obtenir la satisfaction d'une partie de leurs revendications, notamment une revalorisation salariale.

Depuis le mois de juillet, une vingtaine de femmes de chambre salariées de la même entreprise, travaillant à l'hôtel Ibis-Batignolles, situé à Paris dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, sont en grève. Elles protestent contre leurs conditions de travail, la cadence de trois chambres et demie à l'heure, impossible

à suivre sans des dépassements horaires qui ne leur sont pas payés. Elles dénoncent leurs contrats à temps partiel subi et la sous-traitance qui les écarte des droits qui seraient les leurs si elles étaient employées par le groupe Accor, propriétaire de l'hôtel Ibis.

**Sous-traitance**

Elles sont là, tous les jours, sur le piquet de grève devant l'hôtel. Si elles tiennent, fermes dans leurs revendications, c'est grâce à la présence à leurs côtés de leur syndicat, la CGT-HPE et d'un comité de soutien local. Et aussi à la mise en place d'une caisse de grève (<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/0oz7r5n8>) qui a permis de récolter plus de 17 000 euros.



Tous les jours sur le piquet de grève

La sous-traitance est un moyen pour les entreprises donneuses d'ordre de s'offrir une main-d'œuvre sous-payée et surexploitée. Et surtout, celle-ci casse les collectifs de travail et bride la possibilité de se mobiliser pour défendre ses droits. C'est par la solidarité, le retour au collectif et la sortie de l'isolement que les salariées des Batignolles ont pu courageusement se mettre en ordre de bataille pour réclamer leur dû. Souhaitons-leur tout le succès qu'elles méritent ! ■

## Deliveroo

# Les livreurs lèvent la tête du guidon !

Comment se mobiliser et faire grève quand on n'est pas un vrai salarié ? Les livreurs de la plateforme Deliveroo ont créé un collectif pour défendre leurs droits.

Même si leurs conditions de travail ont tout du salariat exploité, les livreurs à vélo des plateformes numériques sont contraints à un statut de travailleur indépendant qui les prive du bénéfice du droit du travail et les écarte du champ traditionnel de l'action syndicale.

Deliveroo, tout comme Uber, peut compter sur une véritable armée industrielle de réserve et profiter de la misère de nombreux chô-

meurs durablement écartés de l'emploi salarié. Pour ceux-ci, il n'y a guère d'autres choix que d'accepter les conditions imposées par les plateformes, fussent-elles indignes.

**Appel au boycott**

C'est Deliveroo qui fixe les tarifs, de façon unilatérale, et la plateforme a décidé début août de baisser celui des courses courtes, avec pour conséquence une chute de la rémunération

horaire des livreurs. Dans ce contexte, le Collectif des livreurs parisiens (CLAP) a appelé à plusieurs jours de grève durant le mois d'août, à des rassemblements et a demandé aux consommateurs de les soutenir en boycottant la plateforme lors de la journée du 7 août. Certes le rapport de force reste déséquilibré mais les livreurs commencent à s'organiser et à faire entendre leur voix. ■

## Hôpital

# Grève des urgences

Entamée il y a six mois dans un hôpital parisien, la grève des urgences a essaimé dans toute la France.



Face aux défaillances de l'hôpital public, les urgences sont en première ligne. Les 100 000 fermetures de lit qui ont eu lieu au cours de ces vingt dernières années pèsent lourdement sur les conditions de travail des personnels, qui sont souvent démunis quand ils doivent hospitaliser les patients qu'ils prennent en charge. Dans de nombreux services, les effectifs sont insuffisants pour accueillir correctement les malades qui se présentent. Ce sont d'abord les paramédicaux qui se sont mis en grève, les aides-soignantes, les

infirmières, les brancardiers, ceux qui sont le plus directement touchés par le manque d'effectifs mais qui peinent le plus à faire entendre leur voix... Mais leur mobilisation a essaimé et ce sont désormais plus de 250 services qui sont en grève.

Mi-septembre, l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) a décidé de rejoindre le mouvement et, avec elle, ce sont des médecins qui réclament à leur tour des réouvertures de lit, des embauches et des revalorisations salariales. ■

## Grève du bac

# Construction d'une mobilisation inédite

Si le mouvement de grève lors des surveillances des épreuves du baccalauréat et de leur correction revêt un caractère inédit, c'est davantage par son ampleur que par sa nouveauté.

Il y a déjà eu par le passé des refus d'obéir au calendrier de remontées de notes, parfois de façon récurrente comme en philosophie, en protestation contre la dégradation des conditions de travail, mais rarement une telle contestation n'avait été si ancrée et si largement soutenue.

### La chronique d'une grève annoncée

Alors que le ministre déroulait ses réformes en choisissant d'ignorer toutes les alertes, et disqualifiant les critiques réduites à des « infox », la contestation s'est étendue durant toute l'année, prenant des formes multiples. Note de 20/20 attribuée à tous les élèves, refus d'organiser les bacs blancs, démission collective de la mission de professeur principal, journées de grève... Le mouvement de juin ne vient pas de nulle part. En prenant appui sur la consultation de ses syndiqués, le SNES-FSU a pu fédérer avec l'appel à la grève le premier jour des surveillances des épreuves de bac. La réussite de la grève du 17 juin a ainsi joué le rôle d'un catalyseur pour la poursuite de l'action au moment des corrections et favorisé l'émergence de mouvements revendicatifs plus larges.

### Un processus d'enracinement

L'Université d'été des enseignant-e-s et de l'éducation (UEE) est une émanation des luttes contre les réformes Blanquer. Ouverte à tous, elle a réuni pendant trois jours à la fin du mois d'août de nombreux acteurs du monde éducatif, bien au-delà du cercle habi-

### Les leçons de la grève du bac

Jusqu'ici, une grève du bac était impensable. En effet, toutes les grèves d'examen s'étaient brisées sur un double écueil : l'arsenal réglementaire qui permet de sanctionner pour « service non fait » et surtout le sens du service public, de l'intérêt des élèves, qui s'oppose à une telle mobilisation alors qu'il en constitue habituellement un puissant moteur. De plus, l'attachement des français au bac en fait une grève particulièrement impopulaire (en 2019, un sondage Kantar indiquait que 61 % des français soutenaient les sanctions financières et disciplinaires dont Blanquer menaçait les grévistes).

Mais un contexte nouveau a permis à l'initiative du SNES-FSU de dépasser cet obstacle : la fin programmée du bac - non perçue par l'opinion publique, qui croit à des aménagements -, les provocations du ministre, le sentiment surtout de détenir un moyen d'action puissant, quoique difficile à manipuler. En fixant l'objectif de retarder de trois jours seulement la publication des résultats, le mouvement a limité le déchaînement médiatique, même si la focalisation attendue sur le déroulement de l'action, sur l'angoisse des élèves, a perturbé son message. La rétention des copies n'était le fait que de plusieurs centaines de correcteurs, mais le soutien manifesté par la majorité de leurs collègues a évité qu'ils ne soient isolés, et donc vulnérables. Cette lutte atypique montre le besoin d'innover, de durcir le ton face à un pouvoir déterminé, tout en conservant un principe fondamental : construire des grèves majoritaires, qui permettent aux enseignants de se faire entendre de l'opinion publique.



© DR

tuel des militants. Syndiqués ou pas, membres de collectifs ou non, la FSU, la FCPE, des mouvements pédagogiques et des associations se sont ainsi retrouvés pour des

### Une université d'été de l'éducation

débats dans une ambiance festive à la Cartoucherie de Vincennes, afin d'engager la réflexion pour un projet éducatif alternatif aux politiques à l'œuvre ces dernières années. Mobilisation originale, elle est caractéristique de la mutation de mouvements sociaux, protéiformes et horizontaux comme les réseaux sociaux qu'ils utilisent, mais continuant à s'inscrire pleinement dans l'action syndicale. ■

## TROIS QUESTIONS À MOHAMED BOUJEMAOU, syndiqué au SNES-FSU et Stylo rouge

**L'US Mag : Pourquoi avoir rejoint les Stylos rouges ?**

**Mohamed Boujemaoui :** Le collectif des Stylos rouges est né en décembre 2018, inspiré de celui des Gilets jaunes. Il regroupe des enseignants du premier degré, du second degré, des CPE, des AESH, etc., qui se sont mis en relation par le biais des réseaux sociaux. Ce qui m'a intéressé, ce sont les formes inédites de mobilisation proposées par les Stylos rouges, avec des actions plus spontanées, décidées de façon plus horizontale. C'est une organisation plus souple que celle des syndicats et qui attire aussi des collègues qui sont réticents par rapport aux modes d'action traditionnels. Je suis convaincu de l'intérêt de la grève mais je trouve que c'est bien de proposer d'autres choses.

**L'US Mag : Les Stylos rouges sont-ils critiques des syndicats ?**

**M. B. :** Certains Stylos rouges sont hostiles envers les syndicats et les pensent inutiles. Ce n'est cependant pas un point de vue



© Clarisse Guiraud

majoritaire et ce n'est pas le mien. Je pense au contraire que les syndicats sont indispensables. Des collègues se sont syndiqués cette année après avoir commencé à militer chez les Stylos rouges, ce qui prouve que la défiance envers les syndicats est loin d'être générale.

**L'US Mag : Et sur les revendications, il y a une unanimité chez les Stylos rouges ?**

**M. B. :** Les Stylos rouges ont des profils très différents, et nous ne sommes pas tous d'accord sur tout. Nous avons cependant rédigé un manifeste qui récapitule nos revendications en trois points : revalorisation de notre métier, bienveillance de l'État pour les élèves, reconnaissance de notre travail. Nombre de nos demandes rejoignent celles du SNES-FSU : dégel du point d'indice, abandon de la réforme des retraites, baisse du nombre d'élèves par classe, suppression du jour de carence, etc.



© DR

## « Le mouvement des Gilets jaunes a produit du collectif »

**Ludivine Bantigny** est historienne, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université de Rouen-Normandie, spécialiste de Mai 68.

**L'US Mag :** *Vous avez évoqué la « portée émancipatrice » du mouvement des Gilets jaunes ?*

**Ludivine Bantigny :** En 1968 on disait « en 1789 on a pris la Bastille, en 1968 on prend la parole »<sup>1</sup>, les Gilets jaunes sont aussi un mouvement qui a « ouvert la parole ». Des milieux sociaux très divers se sont retrouvés dans ces formes de solidarité, et sentis légitimes à s'exprimer et à prendre l'espace : les ronds points où il s'agit de se retrouver, d'imaginer des alternatives, mais aussi des lieux proches du pouvoir comme les Champs Élysées. Cette façon d'intervenir dans le champ du social et du politique a forcément une portée émancipatrice, cela permet de se libérer du repli sur soi, de la concurrence entre individus.

C'est aussi une manière de s'approprier la chose politique comme un bien commun, de se dire que les élues ne sont pas les seuls légitimes à y prendre part. On l'a bien vu dans les Cahiers de doléances et le Vrai Débat. C'est un mouvement émancipateur car il confère une prise sur l'histoire, une reprise en main de son destin individuel et collectif.

**L'US Mag :** *En quoi les Gilets jaunes remettent-ils en cause la société ?*

**L. B. :** D'un point de départ sur la taxe carbone s'est déployée tout de suite une réflexion plus large sur la fiscalité, la justice sociale, l'évasion fiscale, les salaires, les revenus minimums, les SDF, la démocratie. Le mouvement a produit du collectif, du temps pour se retrouver, partager des idées, des espoirs. Tout cela prend à bras le corps l'ensemble du système social et politique.

**L'US Mag :** *Pourtant, ce mouvement n'a t-il pas aussi des aspects « réactionnaires » ?*

**L. B. :** Le mouvement des Gilets jaunes n'est pas homogène. Il faut l'envisager dans sa diversité.

Lors des deux premières semaines, il y a eu très ponctuellement des actes et insultes racistes et homophobes. Il ne faut pas balayer d'un revers de la main ces actes-là, car ils ont été graves, mais être lucide sur le fait que les médias ont essayé d'en faire un enjeu central alors que ces actes étaient minoritaires.

Les personnes qui votent Rassemblement national (RN) ne sont pas majoritaires dans le mouvement, mais ce que disent beaucoup de Gilets jaunes qui ont pourtant une détestation absolue du racisme et de tout ce que représente l'idéologie du RN, c'est « il

faut discuter », et aussi avec celles et ceux qui votent RN (pas forcément par adhésion aux idées du RN d'ailleurs).

**L'US Mag :** *Vous évoquez le rôle des médias : ont-ils participé à délégitimer les Gilets jaunes, notamment en mettant l'accent sur les actes de violence ?*

**L. B. :** C'est un élément structurel dans les médias que d'insister sur les violences dans les mouvements sociaux, on l'a vu au moment de la loi Travail. Mais pour la première fois, avec les Gilets jaunes, le traitement médiatique de la violence s'est inversé : on a pu voir évoqué dans des journaux très installés la mention de « violences policières », ce qui est inédit<sup>2</sup>. Il y a donc une prise de conscience de la part des journalistes de terrain. Mais tout cela s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large de disqualification des mouvements sociaux.

**L'US Mag :** *Comment les Gilets jaunes eux-mêmes se positionnent-ils par rapport à cette violence ?*

**L. B. :** Il faut d'abord rappeler que l'usage de la violence par les Gilets jaunes n'est pas majoritaire. Beaucoup ne la considèrent pas comme légitime. Mais ce qu'on a vu au fur et à mesure, tout particulièrement quand un certain nombre de vitrines des Champs Élysées ont été brisées, et que le Fouquet's a été pris à partie,

c'est un refus de condamner ces actes-là. Cela s'explique par la violence des inégalités sociales que représente ce quartier. C'est quelque chose d'assez nouveau, qui est lié aussi au fait que les Gilets jaunes ne se sentaient pas respectés.

**L'US Mag :** *Quelle est la place du syndicalisme dans le mouvement des Gilets jaunes ?*

**L. B. :** C'est une question absolument centrale, un enjeu majeur pour l'avenir du mouvement.

Le mouvement des Gilets jaunes permet une réflexion sur les pratiques syndicales, pas du tout en les disqualifiant, mais en les nourrissant. Si on veut vraiment remporter quelques batailles face à ce gouvernement qui est implacable, il faut s'unir. ■

1. Formule prononcée en 1968 à l'Odéon et reprise par l'historien Michel de Certeau.

2. Voir le travail du journaliste David Dufresne qui recense les violences policières contre les Gilets jaunes.



© Clément Martin

## Dynamique de mobilisation

# Le SNES-FSU dans les luttes actuelles

Le SNES-FSU est-il dépassé, comme un symbole de l'ancien monde ?

Le raccourci ne résiste pas à l'analyse rigoureuse.

Est-il à l'écoute de ce qui s'exprime dans des formes nouvelles de mobilisations ?

Incontestablement, la réponse est oui.

Les luttes actuelles ont d'une certaine manière confirmé l'importance du cadre syndical pour l'action, tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Le SNES-FSU a ainsi occupé une place importante dans les mobilisations du champ éducatif de l'an dernier : production et diffusion d'analyses, reconnues pour leur sérieux et leur solidarité qui ont permis, petit à petit, de convaincre les collègues des conséquences désastreuses des réformes en cours. Mais les luttes récentes ont aussi montré le souhait d'une plus grande réactivité et d'une plus grande horizontalité dans l'organisation de l'action. Le SNES-FSU s'est efforcé de s'adapter à ces nouvelles exigences, preuve qu'il n'est pas déconnecté de la réalité du terrain, comme certains aiment à le caricaturer.

Par exemple, le SNES-FSU a produit une carte collaborative des mobilisations ([www.snes.edu/Mobilisations-2019](http://www.snes.edu/Mobilisations-2019)) : les syndiqués, quel que soit leur niveau de responsabilité, pouvaient ainsi compléter cette carte, en indiquant leur établissement et les modalités d'action retenues (grève, démission des PP, etc.). Assez rapidement, elle a permis d'avoir un panorama fiable de l'état de mobilisation, tout en permettant quasiment en temps réel de répondre à une question qui s'est beaucoup posée dans les établissements : « mais que se passe-t-il dans l'établissement voisin ? ».

Par ailleurs, le SNES-FSU travaille depuis



## Carte collaborative des mobilisations

miques, d'être en mesure de coordonner l'action. Ce renforcement des sections d'établissement est une des pistes de réflexion prioritaire de ces prochains mois dans le cadre des instances du SNES-FSU.

## Renforcer la présence sur le terrain

Le SNES-FSU a donc toute sa place dans les luttes actuelles, d'une part car il peut apporter un cadre d'analyse et

plusieurs années à renforcer sa présence sur le terrain, à travers ses sections d'établissement (S1), qui permettent d'être au plus près des collègues, afin d'organiser les actions locales et, dans le cadre de notre organisation, avec les sections départementales et acadé-

d'action qui reste indispensable pour construire des luttes efficaces, mais aussi parce qu'en étant toujours à l'écoute de ses syndiqués, il a su faire évoluer certaines de ses pratiques pour s'adapter à un contexte de mobilisation mouvant. ■

## Des nouvelles formes d'action ?

Comment agir à l'heure des réseaux sociaux, quand les flux d'information en continu saturent l'espace médiatique, tout en imposant un rythme qui favorise le zapping, au détriment de l'analyse de fond ?

Pour le SNES-FSU, il ne s'agit pas de céder à la mode de la communication à outrance, mais de tenter de s'adapter à ce nouveau contexte qui impose de rendre les actions plus percutantes et visibles.

Tout au long de l'année dernière, le SNES-FSU a alerté sur les conséquences de la loi dite de transformation de la Fonction publique. Il fallait aussi rendre visible cette transformation d'ampleur, afin que chacun prenne la mesure de ce qu'elle suppose. Plusieurs sections académiques (Rouen, Marseille, Rennes, Bordeaux) ont alors organisé des happenings, à l'occasion des FPMA qui se sont tenues pour le mouvement intra, en juin. Lecture solennelle de déclaration préalable, départ de la salle, commissaires paritaires vêtus de tee-shirt revendicatifs, ou encore mise en scène du bâillonnement des élus des personnels

pour illustrer symboliquement le silence désormais imposé aux commissaires paritaires... le tout largement relayé sur les réseaux sociaux. Les mobilisations lors des examens de fin d'année symbolisent aussi cette double exigence d'analyse et d'actions nouvelles, qui permettent à la fois de rassembler et de porter les revendications des personnels. Après plusieurs mois d'action et d'analyse, le SNES-FSU a innové en fin d'année. Le 17 juin, jour de la grève des surveillances du baccalauréat, plusieurs sections académiques ont, là encore, fait preuve d'imagination pour rendre visibles les conséquences des réformes Blanquer. À Toulouse, ou en région parisienne, les militants ont ainsi organisé des mises en scène des épreuves de philosophie, faisant plancher les manifestants-candidats sur des sujets particulièrement d'actualité (« Communiquer, est-ce dialoguer ? »). Les sections SNES-FSU de Paris, Créteil et Versailles poussant même le sens du détail jusqu'à organiser leur manifestation... rue du Bac !

**AUTONOMIE.** Il y a plus d'un an, le président de la République annonçait une réforme du grand âge et de l'autonomie pour fin 2019. De rapport en mission, cette réforme se fait sans consultation.

# Aide à domicile : il y a urgence

Le 28 mars dernier, Dominique Libault, en charge de la réforme, présentait un rapport qui considère que sur la question des métiers du grand âge, leur attractivité fait partie des dix propositions clés de la future loi. C'est la priorité n° 1. Début juillet, Agnès Buzyn confiait une mission à ce sujet à Myriam El Khomri. L'ancienne ministre doit préparer un « *plan de mobilisation nationale*

*en faveur des métiers du grand âge* » selon quatre axes :

- évolution des métiers ;
- modalités concrètes pour « renforcer la capacité des employeurs à recruter » ;
- mise en place des structures pour améliorer la qualité de vie des professionnels ;
- perspectives de carrière.

Aujourd'hui, en dépit d'une concertation affir-

mée par Agnès Buzyn, ni la FSU, ni le SNES, pourtant compétents sur les questions de formation, n'ont été consultés. La FSU a remis, en novembre 2018, ses propositions à Dominique Libault. Elle insistait sur le besoin de personnels en nombre suffisant, bien formés, qualifiés et bien rémunérés. Elle a détaillé concrètement sa conception d'une filière de formation depuis le lycée professionnel jusqu'à l'Université et défendu la nécessité d'un grand service public.

## Secteur sinistré

L'importance du dossier, son urgence ne sont plus à démontrer. Les mouvements unitaires depuis 2018 ont montré la situation catastrophique des personnels des EHPAD et de l'aide à domicile, à tel point que le secteur a de grandes difficultés à recruter. Les réponses gouvernementales sont très insuffisantes. Une motion adoptée le 5 septembre par la conférence des EHPAD et de l'aide à domicile déplore le « mépris et l'immobilisme » des pouvoirs publics et appelle à des mobilisations. Plusieurs journées sont prévues, le 8 octobre puis le 15 octobre, jour de la remise du rapport des métiers du grand âge à la ministre. Les retraités du SNES-FSU seront présents aux côtés des salariés. ■

Marylène Cahouet



© CD Val-de-Maine / Flickr.com

**LA DEPP<sup>(1)</sup>** a publié deux notes d'information au sujet des résultats de l'enquête CEDRE 2018<sup>(2)</sup> en sciences (SVT et physique-chimie).

# Sciences et réforme du collège : faut-il faire le lien ?

Les résultats montrent qu'en fin de primaire, le niveau est stable depuis 2007 et s'homogénéise. Les professeurs des écoles déclarent que leurs élèves ont de l'appétence pour les sciences. En fin de Troisième, si les écarts de résultats sont toujours liés au profil social des élèves, le niveau a baissé aussi bien dans les collèges défavorisés que dans ceux favorisés alors qu'il était resté stable entre 2007 et 2013. En revanche, l'écart entre filles et garçons s'est resserré. Nouveauté depuis 2013 : les élèves ont répondu sur support numérique. Les types d'items proposés se sont complexifiés. CEDRE évalue aussi des compétences expérimentales. Si 80 à 90 % des élèves de Troisième savent mettre en œuvre un protocole expérimental selon l'activité proposée, ils ne

sont plus que 60 à 70 % à être à l'aise avec des gestes manipulateurs fins. 48 % des élèves sont capables de proposer un protocole expérimental correct, à partir d'une question posée, dans une situation connue.

## Moins d'une classe sur deux expérimente

La baisse des résultats des élèves en fin de collège est-elle liée à la réforme qui en 2016 a mis en concurrence les enseignements pratiques interdisciplinaires, l'accompagnement personnalisé et les dédoublements, notamment en sciences ? D'après l'enquête CEDRE, seuls 39 % des professeurs déclarent faire manipuler leurs élèves régulièrement. Les dédoublements se sont raréfiés et les préconisations institutionnelles portent davantage sur la compré-

hension de la démarche scientifique que sur la manipulation. Dans ces conditions, comment les élèves pourraient-ils maîtriser « des gestes manipulateurs fins », alors que cet objectif n'est plus recherché ?

En outre, si les élèves se déclarent intéressés par les sciences, ils admettent y consacrer peu de temps de travail personnel alors que 40 % envisagent exercer un métier dans le domaine scientifique. Il serait temps de permettre à tous les élèves d'expérimenter en sciences dans de bonnes conditions ! ■

Anne-Sophie Legrand, Fabrice Rabat

(1) Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance.

(2) Cycle d'évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon en fin d'école et en fin de collège, tous les cinq ou six ans, à partir des programmes.

**RÉFORMES, EFFECTIFS À PRENDRE EN CHARGE**, relations hiérarchiques... nos conditions d'exercices se dégradent, quoiqu'en dise le ministre. Le SNES-FSU propose une grande enquête.

# Une enquête pour tout se dire

**E**nseignants, personnels de vie scolaire, Psy-ÉN sont nombreux à témoigner de cette fatigue qui s'installe de plus en plus tôt dans l'année scolaire. Une mauvaise fatigue car on ne s'en repose pas. Fatigue qui entraîne problèmes de santé, physique ou psychique. Depuis des années, les militants du SNES-FSU à tous les niveaux (départemental, académique, national), dans toutes les instances où ils siègent, alertent les représentants de l'institution sur les risques croissants pour les personnels. Combien faudra-t-il encore de drames pour être écoutés ?

« Aujourd'hui, samedi, je me suis réveillée épouvantablement fatiguée, épuisée après seulement trois semaines de rentrée ». Oui, on peut se réveiller épuisé par le travail. Les premiers mots de la lettre de la directrice d'école de Pantin qui a mis fin à ses jours, malgré leur apparent paradoxe, éveillent de nombreux échos dans le second degré.

Accroissement de la charge de travail, multiplication des tâches et des sollicitations, accélération des réformes, intensification du travail, confusion accrue de l'organisation du travail, sentiment d'inefficacité et rien pour soutenir les personnels, une indifférence de la hiérarchie qui confine au mépris et des salaires en berne. Au total, une vie privée perturbée, déstabilisée par des préoccupations professionnelles permanentes.

## Une enquête pour prendre la parole

Le SNES-FSU lance une grande enquête avec la double ambition de recueillir la parole des personnels et que s'ouvre le débat dans la salle des professeurs.

Ne restez pas seul devant votre écran avec cette enquête. Parlez-en avec vos collègues. Échangez sur vos réponses, posez une heure d'information syndicale, débattre de ce qui ne va plus, de ce qui ne peut plus être



accepté, communiquez le fruit de vos échanges à votre direction... Il est temps de prendre du recul pour reprendre la main sur nos métiers dont l'institution nous exproprie. ■

**Yannick Lefebvre**

Accès : bandeau déroulant [www.snes.edu](http://www.snes.edu)



**LES PUBLICATIONS DU SNES-FSU GRÂCE À ADAPT.** Les éditions ADAPT (Association pour le développement d'auxiliaires pédagogiques et technologies d'enseignement), association créée par le SNES-FSU, s'adressent tout particulièrement aux enseignants. L'histoire des sciences est à la portée de tous. Elle permet de connaître une autre discipline ou de voir la sienne autrement. Consultez le site : [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

### Questions vives... Laïcité, évaluation des enseignants



Deux questions qui s'invitent en salle des profs. La laïcité, sujet récurrent, (d'où vient-elle ? son cheminement avec le système scolaire) et l'évaluation des enseignants, sujet d'actualité et son histoire qui n'est pas non plus un long fleuve tranquille.

Ouvrage d'actualité, illustré par les analyses et témoignages de ceux qui, au SNES, en furent les acteurs à des moments cruciaux pour ces questions.

ADAPT, 2019, 130 p., 6 €

### Enseignement de l'histoire. Enjeux, controverses autour de la question du fascisme

L'enseignement de l'histoire n'a jamais été un sujet neutre. Deux collègues, en partant de l'évolution des programmes ces trente dernières années, cherchent à répondre à la question :

permet-elle aux jeunes des collèges et lycées d'acquérir les clés pour comprendre le monde actuel ?

Joëlle Fontaine et Gisèle Jamet, ADAPT-SNES, 2016, 126 p., 12 €



### Le nouveau management public et l'éducation

Nos métiers se transforment et cette transformation génère des doutes. Quelles sont nos nouvelles missions ? Que devient le service public ? Il s'agit pourtant d'une politique concertée. Ce livre est un outil

pour comprendre, pour apporter des idées et avancer.

Coordonné par David Raftroïdi, ADAPT, 2018, 230 p., 14 €

## BON DE COMMANDE

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : ..... Courriel : ..... @ .....

Titres	Quantité	Tarifs	Total	Titres	Quantité	Tarifs	Total	
<input type="checkbox"/> Questions vives...	.....	x 6 €	.....	<input type="checkbox"/> Le nouveau management public et l'éducation	.....	x 14 €	.....	
<input type="checkbox"/> Enseignement de l'histoire...	.....	x 12 €	.....					
<b>Montant total de la commande (+ 3 euros de port)</b>							.....	

À envoyer à **ADAPT Éditions** 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (port + 3 euros) ou à commander sur notre site : [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

**RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE.** Les collègues ayant eu un rendez-vous de carrière en 2018-2019 ont reçu courant septembre l'avis final du recteur (du ministre, pour les professeurs agrégés) : c'est « l'appréciation de la valeur professionnelle ».

## Le SNES-FSU aux rendez-vous

Cette appréciation servira à les départager lors de la prochaine opération de carrière qui les concernera : gain d'une année pour l'avancement d'échelon des collègues étant au 6<sup>e</sup> ou au 8<sup>e</sup> échelon, accès plus ou moins rapide à la hors-classe pour ceux étant au 9<sup>e</sup> échelon.

De nombreux bugs ont émaillé la transmission des avis : retards dans la transmission, difficulté voire impossibilité de lire l'avis ou de pouvoir exprimer sa volonté de faire un recours... Les raisons sont connues : services administratifs débordés, outil informatique utilisé par l'administration souffrant de diverses imperfections. Les interventions multiples du SNES-FSU ont permis de résoudre ces problèmes tout en préservant les droits des collègues concernés, en particulier les délais dont chacun dispose pour entamer une procédure de recours.

### Ce que de droit

Des problèmes bien plus redoutables se révèlent alors. Dans de nombreux cas, l'appréciation finale n'est pas en cohérence avec les éléments renseignés par les évaluateurs primaires : les items des grilles et leurs appréciations littérales. Il n'est pas rare, par exemple, qu'un collègue ayant recueilli une majorité d'item « excellent » et les autres « très satisfaisant », accompagnés d'appréciations



littérales élogieuses, se voit affublé d'une appréciation finale « très satisfaisant », voire « satisfaisant ».

Il convient alors de suivre avec attention les étapes du recours engagé et les délais successifs de ces étapes : le SNES-FSU a mis en ligne ([www.snes.edu/Le-compte-rendu-d-evaluation-et-la-determination-de-la-valeur-professionnelle.html](http://www.snes.edu/Le-compte-rendu-d-evaluation-et-la-determination-de-la-valeur-professionnelle.html)) tous les éléments néces-

saires pour aider les collègues dans leurs démarches, ainsi que la fiche de suivi individuelle dédiée ([www.snes.edu/Rendez-vous-de-Carriere-Saisie-de-la-Commission-Paritaire.html](http://www.snes.edu/Rendez-vous-de-Carriere-Saisie-de-la-Commission-Paritaire.html)). Dans tous ces cas, contacter la section académique afin de recueillir les meilleurs conseils (les professeurs agrégés s'adresseront à la section nationale : [agreges@snes.edu](mailto:agreges@snes.edu)). ■ **Christophe Barbillat**

**LE 15 OCTOBRE** sera une nouvelle journée de mobilisation intersyndicale des Psy-ÉN, DCIO, personnels des CIO et DR/ONISEP dans nombreuses académies.

## Orientation, dans l'action le 15 octobre

Les audiences des organisations syndicales n'y changent rien. Le ministère, dans son refus complet du dialogue social, maintient sa réforme dans son intégralité. Elle vise le démantèlement du service public d'orientation de l'Éducation nationale et la transformation des missions des enseignants et des CPE.

Cette réforme acte la fermeture des CIO qui signe la disparition d'un service public de l'ÉN dédié à la réussite de tous les élèves et le transfert de 155 emplois des DR/ONISEP aux Régions. Les Psy-ÉN EDO sont transformés en « ingénieurs en orientation » en redéfinissant leurs missions essentiellement autour de la mise en œuvre des plans d'actions régionaux. Les missions d'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leurs projets d'orientation leur sont retirées pour être attribuées aux enseignants et CPE

qui devront passer une « certification » obtenue en quelques semaines.

### Du déjà-vu !

Est ainsi niée l'approche psychologique de la question des choix d'orientation à l'adolescence et l'orientation est assujettie aux résultats scolaires et aux besoins d'emplois dans les territoires.

Cette réforme présentée comme moderne n'est qu'une reprise du projet de professeur conseiller et de conseiller professionnel du ministre Peyrefitte en 1967 ! Pense-t-on au ministère que les professeurs et CPE seront plus dociles pour se laisser prendre aux pièges d'une vision adéquationniste de l'orientation ? Il s'agit surtout de faire de la place aux chambres professionnelles et organismes mandatés par les Régions qui assureront l'information des élèves sur les métiers

et les formations dans le cadre des heures dédiées à l'orientation.

Le ministre doit présenter ses arbitrages en octobre. Sans attendre, il faut l'empêcher la destruction de ce service public de proximité qui accompagne et éclaire pour leur orientation les jeunes les plus fragiles et/ou les plus modestes face aux algorithmes, aux intérêts patronaux et aux organismes privés de plus en plus largement subventionnés. Le SNES-FSU est bien déterminé à se faire entendre : ces choix de démantèlement de notre service public d'information et d'orientation sont synonymes de privatisation et d'accroissement des inégalités. Toutes et tous mobilisés le 15 octobre !

<https://www.snes.edu/Pour-defendre-le-service-public-d-orientation.html> ■

**Géraldine Duriez**



**CNED.** Le 2 septembre, 75 % des agents du Centre de relation clients du CNED étaient en grève. Coup de projecteur sur une mobilisation d'ampleur.

## Rester à distance du privé

Effectifs insuffisants, mépris de la parole des personnels, évolution professionnelle entravée, management par le chiffre et le chronomètre, et même recours à des prestataires externes dans les périodes de pic d'activité sont quelques-unes des nombreuses raisons de cette mobilisation.

La sous-traitance à des officines privées spécialisées dans le marketing téléphonique est particulièrement problématique. Elle dégrade à la fois la qualité du service public et le sens du travail des agents du Centre de relation clients (CRC).

### Recours à la sous-traitance

La télé-assistance du CNED exige une connaissance précise du fonctionnement et des services proposés qui ne peut être transmise en quelques jours aux opérateurs du sous-traitant, pour lesquels le CNED n'est qu'un client parmi d'autres. Cette externalisation s'inscrit en outre dans une dérive commerciale qui touche l'ensemble du CNED et que les syndicats de la FSU dénoncent.

Aucune négociation n'a été ouverte entre le dépôt du préavis et la journée de grève, mais un plan d'action a été présenté aux personnels le 5 septembre. Certaines des demandes des



agents ont été prises en compte. La direction générale a ainsi annoncé le retour des réunions de service régulières et promis une meilleure communication de la part des managers et la participation des conseillers formations au recrutement des opérateurs externes. Ce serait une sorte de retour à la normale.

Mais les problèmes les plus importants demeurent. La direction générale refuse de revenir sur le recours à des prestataires

externes, les « managers » continueront de décider sans concertation avec les personnels et les outils de contrôle de la « productivité » des agents sont maintenus et généralisés. Les personnels du CRC vont donc maintenir leurs revendications qui trouvent un large écho dans les autres sites du CNED où les agents vivent des pressions managériales et commerciales du même ordre. ■

**Hervé Moreau**

**AED.** Attaché à la préprofessionnalisation des étudiants se vouant au professorat, le SNES-FSU se bat et se battra pour que les AED recrutés dans ce cadre disposent de conditions de travail convenables.

## Assistants, pas surveillants !

Le décret permettant de recruter des AED en contrat de préprofessionnalisation à la rentrée 2019 a été publié le 25 septembre. Ce texte a subi plusieurs modifications importantes depuis son examen en Comité technique ministériel qui le rendent notamment plus flou pour ce qui concerne les fonctions de ces AED. À cette rentrée, ce sont 1 500 étudiants qui doivent être recrutés en L2 (dont 800 dans le second degré) en mathématiques, lettres, anglais et allemand – et ce, dans 17 académies. Le volume de recrutement doit être porté à 3 000 les années suivantes. Le dispositif est financé, pour cette année par la mise en extinction des EAP, mais rien n'est budgété pour la suite. Il ne serait pas acceptable que les moyens en AED pour les vies scolaires soient mis à contribution !

### Vigilance nécessaire

Ces AED sont recrutés par les établissements après une sélection organisée par le rectorat en partenariat avec les universités concernées. Ils ne doivent en aucun cas être des moyens de surveillance. La priorité à leurs études



doit être impérativement respectée et leurs emplois du temps doivent être établis en lien avec l'université.

Le SNES-FSU s'est battu pour limiter l'étendue des missions qui peuvent leur être confiées.

Celles-ci doivent être de nature pédagogique et permettre une entrée progressive dans la carrière de professeur avec un accompagnement et une prise de responsabilité adaptée : observation en classe et participation à des dispositifs tels que Devoirs faits en première année, ce à quoi s'ajoute de la co-intervention avec le professeur-tuteur en deuxième année, puis prise en charge d'une classe en responsabilité avec appui du professeur-tuteur en troisième année (M1). Le temps de présence hebdomadaire en établissement est de 8 heures par semaine.

Le SNES-FSU a dénoncé la mise en responsabilité en M1 qui fait écho à ce qui se profile en matière de recrutement et de formation et que nous condamnons : un concours plus professionnalisé placé en M2, aucune diminution de la durée de service des stagiaires, et une priorité donnée au terrain comme lieu de formation. ■

**Emmanuel Séchet**

# AESH : quel statut ?



© Clément Martin

**118 000 ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP** étaient scolarisés en 2006, ils sont 340 000 en 2018. 26 000 étaient accompagnés, ils sont aujourd'hui plus de 166 000. Les Accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH) sont indispensables tant auprès des élèves que dans les équipes éducatives. Il reste encore beaucoup à faire pour que ce métier soit reconnu à sa juste valeur.

## Se battre pour une véritable reconnaissance professionnelle

L'émergence de ce métier d'accompagnant est étroitement liée à la volonté, de la part de l'État et de la société, d'inclure et d'intégrer les élèves en situation de handicap dans la classe. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées symbolise cette reconnaissance des personnes en situation de handicap dans la société civile mais également dans l'Éducation nationale. Cette dernière doit désormais s'adapter aux exigences de l'intégration des élèves dans l'institution scolaire.

Parallèlement à la loi de 2005 on assiste à la création des Contrats uniques d'insertion (CUI), Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour le secteur non marchand. Ces collègues se voient confier des missions de secrétariat mais également un travail d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ces contrats précaires de droit privé dans la fonction publique sont courts (24 mois) et entraînent un turnover important. Le décret

de 2014 marque à cet égard une étape importante qui crée véritablement les AESH. Depuis, un certain nombre de textes ont été publiés qui tendent à spécialiser la fonction. La loi de 2019 sur l'école de la confiance est assortie d'une circulaire qui encadre les contrats de travail des AESH. Ces derniers sont désormais recrutés sur des contrats de trois ans renouvelables une fois avant cdisation.

### Professionaliser les AESH

Jusqu'à une période récente, la fonction d'accompagnant a été pensée dans le temporaire. Depuis 2016, il existe un Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) de niveau V (CAP) avec une spécialité « Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire ». La détention de ce diplôme permet de postuler auprès des services académiques. Pour les non-titulaires de ce diplôme une formation de soixante heures existe qui doit avoir lieu au plus tard avant la fin du premier trimestre et si possible avant même la prise de fonction. Les per-

sonnels en poste peuvent aussi s'engager dans une démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE). Il est ainsi possible de candidater à des formations continues. Tous les trois ans les AESH bénéficient d'un entretien professionnel conduit par l'IEN ou par le chef d'établissement.

### Un métier à part entière

Les AESH aident les élèves en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne, dans l'accès aux activités d'apprentissage, dans les activités périscolaires ainsi que dans les gestes techniques spécifiques. Ils peuvent être affectés auprès d'élèves ayant une notification individuelle (avec un nombre d'heures défini par la Maison départementale des personnes handicapées [MDPH]) ou mutualisée (accompagnement non continu et non soutenu, sans précision horaire de la MDPH), ou enfin à une ULIS (AESH collectifs). Il existe ainsi une très grande variété de situations. Si les missions des AESH sont cadrées, il arrive que l'on demande à ces personnels

de réaliser des tâches qui ne relèvent pas de leurs missions (réalisation des photocopies de l'administration ou des enseignants, surveillance d'examens ou de couloirs, suppléance de personnels administratifs...). Des zones grises subsistent également quant à certaines fonctions, à l'image des gestes techniques spécifiques, peu ou pas assez définies. Le travail des AESH peut être difficile. En effet l'accessibilité et l'aménagement des locaux (absence d'ascenseur, de rampe d'accès, toilettes non adaptées) ont un impact sur le travail des AESH et leur santé, en particulier les troubles musculosquelettiques quand ils sont amenés à porter l'élève ou son siège adapté, notamment lorsqu'ils accompagnent des élèves à mobilité réduite.

### Un contrat de droit public

Depuis 2014, les AESH sont recrutés sur des contrats de droit public. À partir de septembre 2019, tous les accompagnants seront recrutés avec un contrat de trois ans. Le recrutement concerne les personnes titulaires d'un diplôme d'aide à la personne, d'un diplôme de niveau IV ou justifiant d'au moins neuf mois d'expérience dans l'ac-

► **CHIFFRES.** Rémunération mensuelle brute = indice de rémunération × valeur du point d'indice × quotité travaillée (temps de service annuel de l'agent / 1 607 heures). Pour un plein temps (première année d'exercice), la rémunération mensuelle brute est ainsi calculée :  $325 \times 4,69 \text{ € (taux actuel)} \times (39,20 \text{ heures} \times 41 \text{ semaines} / 1 607 \text{ heures}) = 1 524,43 \text{ €}$ . Pour un temps partiel (première année d'exercice), sa rémunération mensuelle brute est ainsi calculée :  $325 \times 4,69 \text{ € (taux actuel)} \times (24 \text{ heures} \times 41 \text{ semaines} / 1 607 \text{ heures}) = 933,33 \text{ €}$ .

► **AVENANT.** Lorsque l'administration veut modifier la quotité de temps de travail ainsi que le lieu d'affectation, elle doit obligatoirement proposer un avenant. Le refus de signer cet avenant peut entraîner un licenciement. La révision à la baisse de la quotité du temps de travail, en particulier lors du passage en CDI, est un point sur lequel le SNES-FSU est très offensif.

► **ABSENCES.** En cas d'absences liées à une maladie ou un accident professionnel, le traitement est maintenu avec une durée qui varie selon l'ancienneté.

► **CONGÉS.** Le congé maternité est de seize semaines à plein traitement. Le congé parental est de trois jours, pas forcément consécutifs, dans les quinze jours entourant la naissance, puis de onze jours dans les quatre mois suivant la naissance.

► **TEXTES.** Décret n° 2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement des AESH, précisé par la circulaire n° 2014-83 du 8 juillet 2014 (conditions de cdisation), puis du 27 juillet 2018. Circulaire de gestion n° 2019-090 du 5 juin 2019.

## Samir Kermouni, AESH élève et François Josephine,

AESH enseignant au lycée Saint-Charles de Marseille.

### L'US Mag : *Comment es-tu devenu AESH ?*

**Samir Kermouni :** J'ai eu un parcours un peu chaotique et heurté. Après une année de fac d'anglais, j'ai débuté en tant qu'emploi jeune comme auxiliaire d'intégration scolaire. Le contrat était de 35 heures. J'ai fait ce travail pendant trois ans. Par la suite je suis devenu AED-AVS (Auxiliaire de vie scolaire). Le travail était très précaire. Cela a duré six ans. Puis l'inspection académique a refusé de renouveler mon contrat, malgré les demandes de la famille de l'enfant que j'accompagnais. J'ai alors alterné période d'activité et de chômage. J'ai été obligé de retourner vivre chez mes parents. J'avais réussi à trouver un emploi en tant qu'animateur périscolaire dans une école primaire. Comme je les avais déclarés on m'a déduit ces 150 euros du chômage ! C'était affreux. En fin de droit pour le chômage j'ai réussi à obtenir un emploi aidé. Je percevais un peu plus de 600 euros par mois, puis je suis retourné au chômage. J'en ai souffert et j'en voulais à tout le monde. Sans mes parents je ne sais pas ce que je serais devenu. On peut basculer très vite.

**François Josephine :** Je travaillais en studio et j'ai été obligé de trouver un travail avec un salaire régulier. J'ai eu connaissance de ce travail par une amie. J'ai été recruté en mai 2016 en tant qu'AESH élève pour un contrat de 21 heures. Par la suite je suis devenu AESH enseignant. Aujourd'hui je m'occupe d'une collègue handicapée et l'aide à porter ses affaires et à se déplacer.

### L'US Mag : *Quels sont les aspects du métier que tu souhaiterais voir améliorer ?*

**S. K. :** Il est très difficile de construire quelque chose de stable dans une telle précarité. Cela affecte la vie de famille. Lorsque l'IA m'a appelé et que j'ai obtenu un CDI ça a été une délivrance pour moi, j'ai eu l'impression de pouvoir vivre. Je trouve que le métier n'est pas suffisamment reconnu. On ne pense pas suffisamment à ce que deviennent les élèves ensuite. Les élèves ont besoin de soutien moral. Ils ont parfois des vies très compliquées. Il m'est arrivé de prendre en charge des élèves scolarisés dans des écoles éloignées de mon lieu d'habitation. Sans voiture, sans aide supplémentaire et avec des contrats aussi précaires c'est une partie du salaire qui part dans les déplacements.

**F. J. :** Lorsque l'on est sur plusieurs établissements ce n'est pas toujours satisfaisant, surtout lorsque cela se produit plusieurs fois dans l'année. La rémunération n'est pas toujours satisfaisante. Il peut arriver qu'il y ait des tensions avec les chefs d'établissement relativement à notre contrat. Quand on est recruté sur un contrat de 32 heures mais que l'élève a 25 heures de cours, il peut arriver que l'on cherche à nous imposer de compléter les 7 heures restantes. Dans le contrat figure en effet que l'on est à disposition de l'établissement pour la partie administrative. Il m'est arrivé de faire du travail de vie scolaire ou des tâches administratives. En tant qu'AESH enseignant, j'ai été recruté sur un contrat de 40 heures pour aider une collègue, malvoyante à 80 %, qui avait 12 heures de cours. J'effectuais toutes les tâches écrites (leçon au tableau, cahier de textes...). Le chef d'établissement considérait que cela n'occupait pas mon nombre d'heures et voulait absolument que je reste dans l'établissement une fois que j'avais terminé. J'ai même eu des retraits sur salaire.

### L'US Mag : *Quelles sont les parties du métier que vous appréciez le plus ?*

**S. K. :** Je suis heureux de la reconnaissance des familles mais aussi des élèves. Je suis confronté souvent à la souffrance et psychologiquement c'est parfois difficile. Du fait de notre proximité avec les élèves on se retrouve parfois dans une position délicate par rapport aux enseignants. On développe une relation de complicité avec certains élèves. On perçoit leurs souffrances, leurs difficultés.

**F. J. :** J'aime bien ce métier. Lorsque j'étais AESH élève j'ai trouvé cela gratifiant d'accompagner l'élève jusqu'à son diplôme. Par la suite, en tant qu'AESH enseignant, il m'est arrivé de faire le cours avec le collègue. C'est intéressant.

compagnement des personnes en situation de handicap. Le recrutement s'effectue en CDD, par contrat de trois ans de droit public renouvelable une fois. Après six années d'exercice, l'AESH peut prétendre à un CDI. L'administration est tenue de notifier son intention de renouveler ou non le contrat au plus tard deux mois avant son terme (trois mois en cas de renouvellement en CDI). Seul un motif lié à l'intérêt du service peut justifier un non-renouvellement en CDI. Pour le calcul des six années permettant de bénéficier d'un CDI, les services accomplis à temps

partiel sont comptés comme des services à temps complet. Les périodes de moins de quatre mois entre deux contrats, le congé parental et le changement d'académie ne sont pas interruptifs. La période d'essai est appliquée au premier contrat. Elle dure de deux à trois mois.

Pour le SNES, avec la FSU, les AESH doivent obtenir la reconnaissance de l'État par la création d'un statut de fonctionnaire de catégorie B. ■

# Gratuité des transports publics



À SIX MOIS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, la question de la gratuité des transports publics va inévitablement s'inviter dans les débats. Avec 31 collectivités ayant franchi le pas, la France est devenue le premier pays européen en nombre de réseaux de transports en commun gratuits. Plusieurs agglomérations telles que Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand ou Amiens et même Paris réfléchissent à adopter cette mesure éminemment sociale.

## Je monte sans valider

Depuis septembre 2017, il n'y a plus besoin de payer pour prendre le bus à Niort. Tout comme à Dunkerque depuis plus d'un an. À Niort, la gratuité des transports publics collectifs concerne les 45 communes de l'agglomération soit plus de 120 000 habitants. Dunkerque a détrôné le chef-lieu des Deux-Sèvres en devenant la première communauté urbaine, avec un bassin d'habitat de 200 000 personnes, à instituer la gratuité des transports en bus.

Ces villes françaises imitent en cela Tallinn, en Estonie, seule capitale au monde à disposer, depuis 2013, d'un réseau de transports en commun gratuits (gratuité réservée à ses seuls résidents). Après trois ans, Tallinn avançait une hausse de la fréquentation de 8 %. Devant ce succès, le gouvernement estonien a fait le choix d'étendre cette gratuité à l'ensemble du pays, devenant ainsi, depuis juillet, le premier pays au monde à proposer un service de bus entièrement gratuit en attendant le Luxembourg, où tous les transports en commun (bus, tram, train) le seront en 2020.

En France, on recense seulement une trentaine de réseaux ayant fait le choix de la gratuité totale, soit une minorité sur les quelque

290 réseaux existants. Pourtant, comme à Tallinn, les résultats sont concluants.

Pionnière, la ville de Châteauroux, dans l'Indre, a vu, en dix-sept ans d'existence, la fréquentation dans les bus multipliée par deux. À Niort, elle a augmenté de plus de 20 % la première année, puis 30 %, la municipalité faisant état de plus de 4 000 nouveaux usagers du bus chaque jour. À Dun-

LE CHIFFRE

**110**

collectivités dans le monde dont 31 en France, 39 aux USA pratiquent la gratuité

kerque, les résultats d'une enquête menée sur une année confirment ce succès : + 65 % de fréquentation en semaine et + 125 % les week-ends. Dans toutes les villes « sans ticket » la moitié des personnes interrogées déclarent utiliser « plus souvent » ou « beaucoup plus souvent » le bus depuis la mise en place du nouveau réseau gratuit.

Premier argument avancé, les économies réalisées par les usagers.

« Avant, il fallait que je débourse en moyenne 1,30 euro pour un ticket. Financièrement, pour moi et mes enfants, tout a changé » explique une mère de famille niortaise. La gratuité est également l'élément déclencheur pour 80 % des nouveaux usagers à Dunkerque.

Avec l'étalement urbain, qui a repoussé les familles modestes en quête de logement accessible en périphérie des villes, le coût des transports pèse sur le budget des familles. La gratuité, en tant que mesure sociale, redonne donc du pouvoir d'achat aux ménages. Elle permet aussi aux personnes isolées et modestes de se rendre plus facilement dans le centre-ville pour les démarches administratives ou des raisons de santé.

À Dunkerque, deux catégories de la population ont particulièrement bénéficié de cette initiative : les jeunes adultes et les personnes âgées. Ces deux groupes sociaux partagent la même dépendance au transport en commun. Pour les personnes âgées, la conduite automobile devient de plus en plus difficile avec les années, sans compter la baisse de leur pouvoir d'achat. Chez les jeunes, l'accès



**Michel Jallamion**, président de la Convergence des services publics

**L'US Mag : La gratuité des transports coûte-t-elle cher ?**

**Michel Jallamion :** Cela ne « coûte » rien mais il faut savoir qui paie à la place des usagers. En 15 ans, le reste à charge pour les usagers est passé de 50 à 25 % ! Rendre l'usage gratuit ne concerne donc que ces 25 %. Comme les politiques d'austérité contraignent les finances locales, le choix est souvent fait de faire payer la gratuité aux entreprises via la contribution transport : la gratuité augmente le pouvoir d'achat des habitants et donc bénéficie aux entreprises. De plus, ce n'est que leur reporter 12,5 % du coût pour celles qui remboursent déjà 50 % des frais de transport de leurs salariés.

**L'US Mag : Seulement une trentaine de villes ont fait le choix de la gratuité, c'est trop peu ?**

**M. J. :** Si depuis les années 1970, Provins, Colomiers et Compiègne ont les transports gratuits, elles n'ont été rejointes qu'à partir de 2000. C'est donc un mouvement récent. En 2009 une première ville de plus de 100 000 habitants rejoint ce mouvement : Aubagne, puis en 2017 Niort, 2018 Dunkerque... ce n'est pas si mal, d'autant que des villes qui l'envisageraient se heurtent à des problèmes réels : réseaux saturés, manne touristique, tarification progressive selon le revenu en place... Le report sur la contribution transport est facile pour les villes dynamiques pourvoyeuses d'emplois, plus difficile ailleurs.

**L'US Mag : Ainsi selon vous il est difficile de rendre les transports gratuits au-delà des 31 villes actuelles ?**

**M. J. :** Au contraire ! Nous sommes face à des enjeux sociaux et écologiques majeurs. Développer les transports collectifs et les mobilités douces doit être une priorité politique. Rendre le transport gratuit dans les villes dynamiques aux transports non saturés relève d'une volonté politique, non d'un problème économique ! Pour les villes aux centres urbains peu attractifs là encore c'est socialement et même économiquement « rentable ». Pour les métropoles touristiques, il y a la possibilité de reporter une partie du coût sur la taxe de séjour de l'hôtellerie de luxe. Pour les villes ayant des transports saturés, il faudrait un grand plan national afin d'investir massivement aux côtés des collectivités pour rapprocher travail, services publics et habitat, lutter contre la spéculation immobilière... bref légiférer et renouer avec une politique d'aménagement du territoire ! Si l'on considère au XXI<sup>e</sup> siècle que l'accès aux transports publics est un droit alors il faut la gratuité comme pour la justice, l'école, la police, la santé... revendiquer la gratuité des services publics c'est poser la question de l'accès aux droits, de la répartition de l'impôt, des richesses et remettre en cause l'austérité.

même à l'automobile est problématique en raison de son coût élevé. La gratuité des transports a supprimé ces contraintes et par ailleurs renforcé les liens sociaux en favorisant la mise en relation des habitants.

Elle présente d'autres avantages : la vie des usagers est simplifiée, le travail des conducteurs est facilité et les conflits usagers-contrôleurs s'atténuent. À Dunkerque, les incivilités sont effectivement en baisse les week-ends et, autre avantage, la gratuité a introduit de la mixité sociale avec les familles. Et s'il a été constaté une augmentation des incivilités à Châteauroux – avec la gratuité il n'y avait plus de contrôleur – il a suffi de réintroduire une présence humaine dans les bus pour améliorer la situation.

### Un choix qui en vaut le coût

Les détracteurs de la gratuité mettent en avant une perte de recettes pour les régies urbaines. Un argument qui ne tient pas pour les villes concernées.

Le fonctionnement d'un réseau de transport urbain est financé de trois manières : les recettes liées à la billetterie, les subventions des collectivités locales et le versement transport, une contribution locale des employeurs de plus de onze salariés. C'est sur ce dernier levier que certaines municipi-

## 64,6 MILLIARDS

Chaque seconde, 2 049 déplacements sont engagés par les Français qui réalisent 177 millions de déplacements par jour en bus, métro, voitures, trams... Ce sont donc 64,6 milliards de déplacements, avec une distance moyenne de 25 km par jour, que réalisent les Français chaque année.

palités ont joué en augmentant la taxe transport versée par les entreprises. Ces dernières ont pu, en partie, compenser cette hausse en supprimant l'indemnité transport versée à chaque salarié.

Dans ces villes, les transports urbains étaient largement déficitaires. Les réseaux qui ont fait le choix de la gratuité avaient une fréquentation faible et des recettes presque inexistantes (la billetterie ne compensait que 10 % du coût total des transports). Alors, quand les bus tournent à vide et que les recettes sont presque inexistantes, ne vaut-il pas mieux les remplir grâce à la gratuité ? C'est le choix qui a été fait.

Selon les spécialistes, cette gratuité serait difficilement applicable dans les grandes agglomérations comme Paris où les billets et les forfaits Navigo représentent encore 28 % du financement du réseau. La maire de Paris y songe néanmoins. Une volonté réfutée par la présidente de la Région Île-de-France en charge des transports, qui met en avant l'argument financier et donc le côté intenable de l'opération.

Ce seul argument de la rentabilité ne tient plus car la gratuité agit sur d'autres ressorts : respect de l'environnement, avec un centre-ville moins encombré par les voitures (les transports motorisés sont responsables de 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> et la voiture y entre pour moitié), et amélioration de la santé publique par la diminution de la pollution de l'air et des nuisances sonores.

Car dans les villes concernées, le constat est partout le même. Parmi les nouveaux

usagers des bus gratuits, d'anciens automobilistes laissent désormais leur voiture au garage. Dans l'enquête menée à Dunkerque, pour la moitié des 2 000 personnes interrogées, à la question quel mode de transport le bus gratuit venait-il remplacer, 48 % ont répondu « la voiture ou un deux-roues motorisé ». Philippe, retraité nordiste, n'a pas racheté de voiture quand la sienne a rendu l'âme en 2018 : « Ma voiture était vieillissante, je l'ai abandonnée car je n'en ai pas besoin, je fais tout en bus et à pied ».

De nombreux collectifs pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération se créent dans les principales métropoles françaises. Ils confirment que la gratuité est un déclic pour changer les habitudes et contribue à des avancées environnementales, sanitaires et sociales répondant aux défis du moment.

À l'occasion des deuxièmes rencontres internationales des transports publics gratuits à Châteauroux, début septembre, la coordination nationale des collectifs a lancé un appel pour interpeller et mobiliser dans la perspective des prochaines élections municipales. À n'en pas douter, la gratuité des transports publics sera un des enjeux de la prochaine campagne en mars 2020. ■



Rubrique réalisée par Thierry Pétraut

À LIRE

Notre sélection

► CADAVRE EXQUIS BIOGRAPHIQUE



À l'origine du livre de Brigitte Benkemoun, l'achat sur le Net d'un petit agenda de cuir vintage ; un répertoire de 1951, qu'on y a oublié, contient un nombre stupéfiant de noms célèbres : Breton, Brassai... L'autrice enquête : c'est le carnet de Dora Maar ! Au gré des chapitres consacrés successivement à plusieurs noms du répertoire, se construit le portrait quasi cubiste de celle qui ne fut pas seulement la maîtresse de Picasso mais une grande photographe et une peintre de talent. On appréhende peu à peu sa personnalité déroutante, tour à tour révolutionnaire et réactionnaire, inspiratrice et souffre-douleur, fascinante et pitoyable. Le lecteur se passionnera pour le milieu artistique et intellectuel fréquenté par Dora, évoqué avec brio.

B. Cacheux, G. Chourreau

• *Je suis le carnet de Dora Maar*, B. Benkemoun, Stock.

► UNE PLONGÉE DANS L'HISTOIRE



Les éditions Allia proposent de redécouvrir un texte rare et précieux : le premier livret français consacré à la vie des vagabonds écrit dans notre langue à la première personne du singulier. Le livret facétieux de Pechon de Ruby, publié à Lyon en 1596, permet une plongée fascinante dans la vie de ces gens de peu aux conditions de vie très difficiles, mais aussi aux formes de solidarité étonnantes. *La Vie généreuse* est le plus important monument lexicographique du jargon ancien jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Édition remarquable, enrichie d'un dictionnaire-glossaire et de nombreux documents qui permettent de saisir le contexte historique. S. Rio

• *La vie généreuse des mercelots, gueux et bohémiens*, Pechon de Ruby, Allia.

► UN RÉCIT INTIME ET COLLECTIF



Être jeune aujourd'hui à Alger, Beyrouth, Jérusalem, Gaza et ailleurs, qu'est-ce que c'est ? Depuis 2011, Aurélie Charon parcourt le globe à la rencontre de celles et ceux qui ont son âge, ici et ailleurs. De ses voyages sont nées d'exceptionnelles séries radiophoniques sur Radio France. Son livre, *C'était pas mieux avant ce sera mieux après* est préfacé par Patrick Boucheron. Ni méthode Coué, ni optimisme béat mais la nécessité de faire entendre les voix de sa génération, des jeunes qui ne se satisfont pas du monde tel qu'il est et veulent le changer. Un récit intime qui porte haut le collectif. C. E.

• *C'était pas mieux avant ce sera mieux après*, A. Charon, éd. L'Iconoclaste.

HISTOIRE, MÉMOIRE ET ROMANS

Partir à la découverte

La rentrée serait sous le signe de l'austérité. Moins de livres que l'an dernier, disent les spécialistes qui font état de plus de 530 romans et ne comptent pas les essais et autres publications. Même ainsi, le choix est inhumain. Il ne peut s'agir que d'un échantillon très limité provenant plus de l'instinct que de la rationalité. Pourtant, le travail de mémoire est le point de chute de la plupart des romans. Comme si la recherche du passé se posait comme vitale face à un monde vacillant qui fait de l'accélération son seul credo.



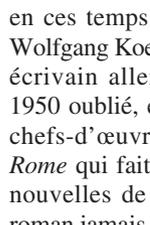
Deux portraits de femmes viennent allumer toutes les flammes. Marc Pautrel dessine *L'éternel printemps* d'une quasi-sexagénaire qui fait attiser l'attente pour forcer le désir tout en se dérochant à tout instant pour laisser la part au rêve, à l'imagination, au mystère. Javier Marias s'emploie à dévoiler toutes les facettes de *Berta Isla*, un patronyme étrange pour une figure de l'Espagne actuelle et de ses mémoires. Il mêle ses références littéraires et l'histoire pour offrir une vision d'un pays qui a du mal à accepter son passé.

La traduction de *Vies écrites* du même auteur qui paraît en même temps permet de parfaire la connaissance de Javier Marias. Jonathan Coe vise *Le cœur de l'Angleterre* en se servant de nouveau de la famille Trotter dont les membres vieillissent avec lui et avec nous. Une chronique qui se déroule de 2010 à nos jours pour conserver vivante la mémoire de ce pays qui a choisi, poussé par des démagogues en quête d'idéologie et de pouvoir, le « Brexit ». Pas toujours réussi mais nécessaire en ces temps de perte de sens. Wolfgang Koeppen (1906-1996), écrivain allemand des années 1950 oublié, est crédité de trois chefs-d'œuvre dont *La mort à Rome* qui fait partie des bonnes nouvelles de cette rentrée. Un roman jamais traduit en français. Chez lui aussi, la mémoire est un travail constant et désespérant. Il constate que les anciens nazis ont encore pignon sur rue et servent les pouvoirs en place. Une écriture précise, une conscience aiguë des rapports de classe et une rage qui expliquera pourquoi il arrêtera d'écrire malgré ou à cause de son succès.

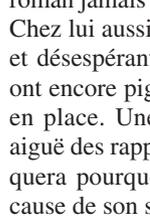


Jonathan Coe vise *Le cœur de l'Angleterre* en se servant de nouveau de la famille Trotter dont les membres vieillissent avec lui et avec nous. Une chronique qui se déroule de 2010 à nos jours pour conserver vivante la mémoire de ce pays qui a choisi, poussé par des démagogues en quête d'idéologie et de pouvoir, le « Brexit ». Pas toujours réussi mais nécessaire en ces temps de perte de sens.

Wolfgang Koeppen (1906-1996), écrivain allemand des années 1950 oublié, est crédité de trois chefs-d'œuvre dont *La mort à Rome* qui fait partie des bonnes nouvelles de cette rentrée.



Un roman jamais traduit en français. Chez lui aussi, la mémoire est un travail constant et désespérant. Il constate que les anciens nazis ont encore pignon sur rue et servent les pouvoirs en place. Une écriture précise, une conscience aiguë des rapports de classe et une rage qui expliquera pourquoi il arrêtera d'écrire malgré ou à cause de son succès.



La Chine a aussi des auteurs de science-fiction. Liu Cixin fait partie des plus renommés. *Boule de foudre* se veut un quasi-manuel de physique et devient une interrogation sur la Chine d'aujourd'hui et, au-delà, sur le monde tel qu'il ne va pas, dépendant sans compter pour des armes

de plus en plus meurtrières. Les mutations climatiques servent de toile de fond à cette errance dans des mondes pas très éloignés du nôtre.

Peut-on apporter encore quelques couleurs à la vie de Rimbaud ? Alexandre Blaineau s'y est risqué par une entrée étrange *Les Chevaux de Rimbaud*, de quoi filer plusieurs métaphores tout en valorisant ce compagnon fantasque de l'Homme. Rimbaud, quant à lui, a quelques fois tendance à s'échapper...

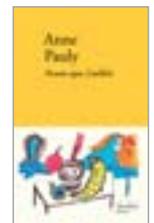


Jean-François Samlong interroge l'histoire de La Réunion et de ses liens complexes, coloniaux avec la métropole. Deux mille mineurs réunionnais ont été forcés à l'exil dans la Creuse. Une tragédie puissante, scandaleuse racontée sans pathos mais avec la volonté d'apporter sa pierre à un travail de mémoire nécessaire.

*Un soleil en exil* est un titre générique pour tous les migrants persécutés. Un premier roman c'est souvent des promesses. Anne Pauly s'est lancée dans l'histoire d'une maison qu'il faudrait vider puisque c'est ce qu'on fait quand les gens meurent. La maison du père, un « gros déglingo » alcoolique : « *Mon macchabée, ma racaille unijambiste, mon roi misanthrope, mon vieux père carcasse* », qui reste à découvrir dans les décombres. Un splendide récit de deuil, cocasse et profond. *Avant que j'oublie* est un titre qui pourrait servir pour beaucoup de romans actuels qui se donnent pour objectif de creuser la mémoire collective.



Sylvie Germain mêle encore, dans *Le vent reprend ses tours*, Histoire et mémoire via des destins individuels. Ramené fortuitement à son enfance et à la figure tutélaire de Gavril, poète saltimbanque, Nathan découvre la tragédie de ce rescapé des dictatures. Le souvenir du Roumain qui l'avait initié au pouvoir des mots, l'entraîne vers une nouvelle vie. Une métaphore en forme d'espoir. ■



Nicolas Bénéès, avec nos envoyées spéciales sur le front de la rentrée littéraire, Brigitte Cacheux, Geneviève Chourreau, Cécile Exbrayat

• *L'éternel printemps*, Marc Pautrel, L'Infini/Gallimard ; *Berta Isla*, Javier Marias, Du Monde Entier/Gallimard ; *Vies écrites*, J. Marias, Arcades/Gallimard ; *Le cœur de l'Angleterre*, Jonathan Coe, traduit par Josée Kamoun, Du Monde Entier/Gallimard ; *La mort à Rome*, Wolfgang Koeppen, traduit par Armand Pierhal et Maurice Muller-Strauss, les éditions du Typhon, Marseille ; *Boule de foudre*, Liu Cixin, traduit par Nicolas Giovanetti, Exofictions/Actes Sud ; *Les chevaux de Rimbaud*, Alexandre Blaineau, Actes Sud ; *Un soleil en exil*, Jean-François Samlong, Continents Noirs/Gallimard ; *Avant que j'oublie*, Anne Pauly, Verdier ; *Le vent reprend ses tours*, Sylvie Germain, Albin Michel.



# Comment va le monde ?

La Turquie de Erdogan nous raconterait-elle notre avenir ? Le vide idéologique actuel est comblé par la référence à la religion et au nationalisme le plus éculé pour permettre la mise en place d'un programme qui n'a pas changé et qu'il faut nommer néolibéralisme. L'arbitraire policier est une nécessité pour imposer ces politiques. Depuis le coup d'État avorté de juillet 2016, le pouvoir turc a multiplié les arrestations dans tous les milieux, des fonction-

naires aux cadres de l'armée en passant par les journalistes accusés d'être des putschistes. Il fallait faire taire toute opposition. Ahmet Altan, romancier, essayiste et directeur de journal, a fait partie de ceux-là. *Je ne reverrai plus le monde*, des *Textes de prison*, raconte son arrestation un matin, 45 ans après celle de son père, sans raison officielle. Avec humour, il se décrit et constate les tentatives dérisoires de ses gardiens.

Poète, il s'évade dans d'autres sphères faisant de l'imagination une des clés de sa liberté. Une grande leçon d'humanité. Il conte sa rencontre avec le juge qui l'accuse, sans preuve, de tentative de putsch. Étrangement, il est accompagné de ses avocats. La réalité fait bon ménage avec la fiction pour provoquer à la fois le rire et la peur.

Dans la description qu'il propose, avec le souci du détail qui caractérise un journaliste, il constate la survivance des formes démocratiques, comme si la dictature n'était pas totale. Une farce ! Qui est en train de se retourner contre son auteur. L'AKP, le parti du président, a perdu les élections à Istanbul et les populations se révoltent. Une des raisons qui a permis la libération, en plein mois



d'août, de Ahmet Altan qui a pu revoir le monde. ■ **N. Bénéïès**

• *Je ne reverrai plus le monde*, A. Altan, traduit par Julien Lapeyre de Cabanes, Actes Sud. Babel réédite *Le silence même n'est plus à toi*, Asli Erdogan.

## DÉCOUVERTE

*Contre le fascisme* est le titre générique des *textes choisis* de Camillo Berneri, anarchiste italien mort assassiné pendant la révolution espagnole en 1937.

Il était aux premières loges. L'arrivée au pouvoir de Mussolini, en 1922, incitait à l'analyse pour appréhender cette dimension barbare inédite du capitalisme. Il décrypte les conséquences du pourrissement de la société pour expliquer le coup d'État victorieux de cet aventurier. Stimulant. **N. B.**

• *Contre le fascisme*, Camillo Berneri, Édition établie par Miguel Chueca et, pour la traduction française, par Marie Laigle, Philippe Olivera et Sarah Blandinières, Agone/Mémoires sociales.



## ET LA FRANCE ?

Dans *La guerre sociale en France*, Romaric Godin propose une analyse à la fois de l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron et de l'offensive néolibérale pour imposer la destruction du « modèle social » français qui a résisté, grâce aux mobilisations sociales, jusqu'en 2008. L'entrée dans la crise systémique a changé la donne. Les deux lois travail, la contre-réforme de la Sécurité sociale, particulièrement du régime de retraite, montre la stratégie qui se met en place. Le sous-titre en forme d'oxymore dit toute la problématique : *Aux sources économiques de la démocratie autoritaire...* Un premier livre pour ce journaliste à Média-part qui fait preuve de beaucoup d'optimisme quant aux capacités de résilience des populations. **N. B.**

• *La guerre sociale en France*, Romaric Godin, La Découverte.



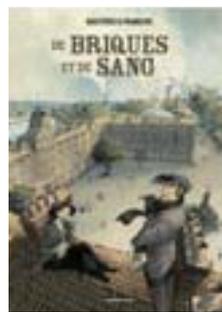
## Le coin de la BD **Le policier dans le social**

Publié une première fois en 2010, cet album n'avait pas vraiment rencontré son public. Depuis, le scénariste Régis Hautière a connu le succès avec la série *La guerre des Lulus*, tribulations de quatre orphelins pendant la Première Guerre mondiale. La réédition de *De briques et de sang* donne une seconde chance à ce polar historique et social, un huis clos dans le « Palais social » fondé par Jean-Baptiste Godin (créateur de la manufacture produisant les fameux poêles), le Familistère situé à Guise en Picardie.

Une femme, dont le père vient de mourir, raconte. Elle évoque, dans une lettre, une vieille affaire qui secoua en son temps la communauté des « familistériens », à la veille du déclenchement de la Grande Guerre. En janvier 1914, à Guise, dans l'Aisne, le corps d'un vieil ouvrier est retrouvé assassiné, tout près du monument dédié à Jean-Baptiste Godin, où sont gravés notamment ces mots : « *La haine est le fruit des mauvais cœurs ne la laissez pas pénétrer parmi vous* ». Peu de temps après, la veuve Granger, une autre habitante du Familistère, est retrouvée noyée dans la piscine. Un journaliste de *L'Humanité* mène l'enquête aux côtés d'une jeune femme, Ada, dont le père était proche de la seconde victime. Ensemble, ils explorent les bâtiments du Familistère – bientôt frappé par d'autres morts étranges – et le passé des victimes. Cette enquête, des-

sinée dans un style qui rappelle celui des caricaturistes de la presse de la Belle Époque, est l'occasion pour le journaliste comme pour les lecteurs et lectrices de découvrir le fonctionnement d'un lieu extraordinaire, utopie sociale en actes qui fut inspirée à son fondateur par les idées de Charles Fourier. Godin, mort en 1888, ne fut pas un patron paternaliste comme il en exista beaucoup avant 1914. Modeste ouvrier serrurier devenu industriel, il fit bâtir à Guise une cité de 2 000 habitants, à côté de sa fonderie, comprenant des pavillons d'habitation collective ainsi que de nombreux équipements de service. Les ouvriers et ouvrières de l'usine Godin n'étaient pas contraints d'habiter au Familistère. Et surtout, réunis au sein de « L'Association coopérative du capital et du travail », ils devenaient propriétaires de l'usine ainsi que du « Palais social ». À travers une intrigue criminelle plutôt bien menée, *De briques et de sang* fait revivre un pan d'histoire sociale de manière originale. ■ **Amélie Hart-Hutasse**

• *De briques et de sang*, scénario Régis Hautière, dessin et couleurs David François, Casterman, 2019.



## NOS COLLÈGUES PUBLIENT

### ► COMBATTANTES DE LA LIBERTÉ

*Femmes d'Afrique du Sud*, une histoire de résistance part de la volonté de donner toute sa place aux luttes des femmes, pionnières des combats pour toutes les libertés. Le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud offre une synthèse des questions universelles de la politique. Trop souvent, l'histoire s'écrit au masculin. Il était temps de la mettre au féminin. **N. B.**

• *Femmes d'Afrique du Sud*, Jacqueline Dérens, Non Lieu.



### ► MANIFESTE

Trop souvent, l'histoire dominante est celle des vainqueurs. Les chercheurs qui n'endossent pas cette mission sont ignorés et méprisés. La recherche historique n'a jamais cessé pourtant d'être créative, inventive, parfois engagée. En référence à cette tradition et ce potentiel, les trois auteurs visent à réhabiliter le concept d'« émancipation » pour replacer l'histoire dans la lutte contre les dominations et se débarrasser du fatalisme qui nourrit le conservatisme réactionnaire. **S. R.**

• *L'histoire comme émancipation*, L. de Cock, M. Larrère et G. Mazeau, Agone/Aggiornamento.



### ► COLLABORATION

François Delpla propose, dans *Hitler et Pétain*, une lecture nouvelle de leurs relations personnelles pour comprendre, à partir de mai-juin 1940, les évolutions du gouvernement de Vichy et de sa collaboration avec l'occupant nazi. Des sources en grande partie inédites montrent l'implication personnelle d'Hitler dans le projet de vassalisation de la France. **P. Laville**

• *Hitler et Pétain*, François Delpla, Éditions Nouveau Monde, 2018.



## FOR THE KIDS

### Féministe !

Que faire lorsque votre corps se couvre lentement d'une épaisse fourrure ? Voilà ce qui arrive à des milliers d'adolescentes dans le monde tandis que leurs sens s'aiguisent... Perçues comme des monstres par certains, elles subissent moqueries puis discriminations pour finir en camps de travail. Comme seule et même réponse à la domination masculine, à l'urgence climatique et au populisme, des « félines » vont résister et défendre leur liberté. À l'instar de son roman *Sirius*, l'issue viendra d'un retour au respect de la nature et des différences. Engagé et haletant. **Catie Pillé**

• *Félines*, S. Servant, Le Rouergue, 2019.



CAMILLE, UN FILM DE BORIS LOJKINE (FRANCE-RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)

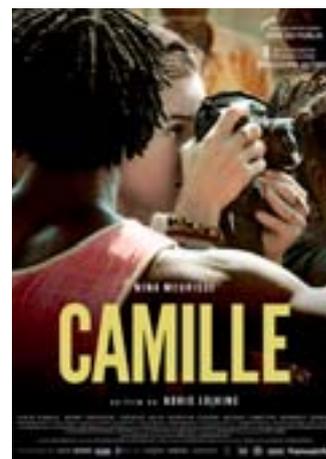
# Portrait de femme journaliste

Camille Lepage, une jeune photojournaliste aussi novice que passionnée, décide de partir en Centrafrique couvrir la guerre civile qui se prépare. Un peu plus chaque jour, elle va se passionner pour ce pays où elle pressent que son destin va se jouer. Pour lutter contre la Selaka, une coalition de groupes rebelles musulmans dont l'extrême cruauté oblige les populations à trouver refuge dans la brousse, des milices d'autodéfense, les anti-Balaka, se créent. Camille choisit d'infiltrer une de ces patrouilles pour s'immerger dans le conflit, en découvrant tous les tenants et aboutissants et en rendre compte dans les médias français.

C'est à la frontière avec le Cameroun, au cours d'une embuscade, que la journaliste trouvera la mort à 26 ans.

Une mise en scène discrète gommant les effets, l'utilisation de photos fixes pour relater la violence du conflit, laissent toute sa place au personnage de Camille. Nina Meurisse incarne Camille. Il ne fait aucun doute qu'elle s'est totalement investie dans le projet. Son efficacité, sa sensibilité, sa force expliquent que le récit échappe complètement au biopic et se déroule dans une belle fluidité, malgré un réalisme frontal. ■

Francis Dubois



## CINÉMA

### Réinventer le cinéma



À la suite d'une rupture amoureuse, Franck Beauvais quitte Paris où il a réalisé plusieurs courts-métrages, pour un petit village d'Alsace. Isolé, privé de moyen de locomotion, il connaît la plus profonde solitude, passant le plus clair de ses journées et de ses nuits à visionner des films. Pour illustrer cette expérience de total dénuement, ce cheminement entre misanthropie dépressive et extralucidité, le cinéaste hyper-cinéophile utilise une infinité de plans extraits des films sous la forme d'images à ce point fugitives qu'elles gardent le secret de leur provenance.

Une voix off distille un texte criant de sincérité où le mal-être, la résignation et les constats négatifs laissent parfois place à des fulgurances poétiques pour parler du monde aujourd'hui et des raisons qui privent tout individu lucide de sérénité. *Ne croyez surtout pas que je hurle* par une construction innovante et une démarche narrative inédite, à sa façon, réinvente le cinéma.

F. D.

• *Ne croyez surtout pas que je hurle*, Franck Beauvais (France).



### SÉRIE

#### Sous le choc

Sur les pas du chimiste V. Legassov et du vice-président du Conseil des ministres, B. Chtcherbina, cette fiction reconstitue au plus près la catastrophe nucléaire survenue en Ukraine le 26 avril 1986. On découvre l'ambiance des années 1980 soviétiques et le déroulement

des événements lors desquels dévouement et bureaucratie s'opposent. À l'heure de l'urgence climatique, cette mini-série passionnante connaît un grand succès bien mérité.

C. Pillé

• *Chernobyl*, USA/Grande-Bretagne, HBO/Sky, C. Mazin/J. Renck, 2019.

## MUSIQUES

### CLASSIQUE

#### Musique américaine

En écoutant John Adams, on perçoit immédiatement la spécificité grandiose, pleine de dynamisme et d'incandescence de la musique américaine de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Si on a pu qualifier cette musique de minimaliste, à l'instar de celle de Philip Glass et de Steve Reich, Adams, compositeur essentiel, a cependant su s'écarter de cette école pour créer de vastes fresques, amples et lyriques, parfois empreintes de spiritualité, qui ne sont pas sans faire écho à la fois aux vastes espaces, et aux villes trépidantes des États-Unis. La direction de Nagano est comme souvent élégante et précise, et l'enregistrement de *Short Ride in a Fast Machine* est absolument fascinant, tout comme la troisième partie de *Harmonielehre*, *Meister Eckhardt and Quackie*.

Nicolas Morvan

• *The John Adams Album*, Orchestre Symphonique de Montréal, Kent Nagano, Decca.

### ROCK

#### Un folk dépouillé



17<sup>e</sup> album de Bill Callahan, *song-writer* du Maryland, qui débute avec son projet SMOG et se fit

connaître par des compositions graves, d'une beauté austère. Sur cet opus, *Shepherd in a sheepskin vest*, (Drag City), c'est dans un nouvel univers que nous convie un Callahan toujours solitaire. Un univers peuplé de titres folk dépouillés et acoustiques, habillé de sa voix si chaleureuse. Une série de vignettes illuminées par l'amour de son épouse et la naissance de son fils. Pour que la lumière estivale traverse nos soirées automnales.

Éric Loizeau

• *Shepherd in a sheepskin vest*, Bill Callahan, label Drag City.

### JAZZ

#### L'automne du jazz

Nevers, une des capitales du jazz ? Sans nul doute en fonction des actions d'éducation artistiques et culturelles et du programme proposé qui va des



Voyageurs de l'Espace à Éric Séva en passant par Joe Lovano, Géraldine Laurent, Papanosh, Naïssam Jalal... Comme tous les festivals, rencontres, tables rondes, exposition – d'Ernest Pignon-Ernest – et des découvertes.

N. B.

• *D'jazz Never Festival*, du 9 au 16/11, [www.djazznever.com](http://www.djazznever.com).

#### 20 ans et toutes ses dents



Il suffit de passer le périphérique et c'est tout de suite l'aventure... du Triton qui fête, avec munificence, ses 20 ans. Et c'est pas tous les jours ! Il propose, le samedi 14 décembre, 20 heures de musique non stop et une entrée libre. Aucune excuse pour refuser de découvrir ce lieu unique. Programme habituel jusqu'au 19 décembre.

N. B.

• [www.letriton.com](http://www.letriton.com), 01 49 72 83 13.

### MUSIQUES DU MONDE

#### Une Amérique, deux Amériques...



Le continent américain ne se réduit pas aux États-Unis. Chaque nation a sa propre culture qui passe par la définition d'une musique

spécifique provenant d'une fusion étrange entre les racines africaines, européennes et amérindiennes. Pour découvrir ces spécificités, le festival « Villes des Musiques du Monde » propose, pour sa 22<sup>e</sup> édition, « ses » Amériques sur le territoire de l'Île-de-France. Hip-hop, cumbia, jazz, soul, funk, disco, RnB, électro... Comme d'habitude, des débats, du cinéma, des ateliers et de la cuisine.

N. B.

• [www.villesdesmusiquesdumonde.com](http://www.villesdesmusiquesdumonde.com), 01 48 36 34 02.

#### Folies de l'IMA

L'Institut du monde arabe organise le 3<sup>e</sup> temps d'Arabofolies, *Initiations*. Une porte d'entrée aux musiques, aux cultures qui sont en général délaissées, oubliées. Les musiques arabes, soufies et kurdes pour l'occasion, se doivent d'être découvertes. Elles sont un condensé de mémoire et d'histoire tout en restant des musiques populaires et dansantes. L'IMA propose aussi un débat autour des droits des femmes à travers la pratique du soufisme ; un forum sur l'urgence écologique, en libre accès. La part des influences



arabes sur le jazz est mise en lumière par la présence de la trompettiste anglo-bahreïnienne Yazz Ahmed (photo).

N. B.

• *Arabofolies*, IMA, du 18 au 27/10.



© Eddy Brière

**ENTRETIEN.** Le Lucernaire est un lieu unique à Paris avec trois salles de théâtre, un cinéma d'art et d'essai, une librairie, un restaurant, un bar et une école d'art dramatique. **Benoît Lavigne**, son directeur, nous a reçus.

# À 50 ans, le Lucernaire est toujours en mouvement

**L'US Mag : Vous dirigez ce théâtre depuis 2015. Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce lieu et quelle mission lui assignez-vous ?**

**Benoît Lavigne :** C'est un des premiers lieux où j'ai pu créer des spectacles grâce à la confiance de son créateur. J'y ai rencontré Laurent Terzieff, qui est une figure essentielle du Lucernaire et qui m'a beaucoup impressionné par son intelligence, sa rigueur, son désir de servir les auteurs. Un lien affectif m'y attache car j'y ai fait des rencontres qui ont compté et c'est une pépinière de jeunes créateurs. Le lieu était en difficulté, on évoquait sa disparition. Or je voulais qu'il continue à vivre car il est essentiel dans le paysage parisien. Sa mission est depuis le début d'accueillir des jeunes compagnies (les théâtres qui les accueillent sont peu nombreux), et de maintenir un certain éclectisme : aux côtés des jeunes compagnies des artistes confirmés, du théâtre classique et du théâtre contemporain, des spectacles jeune public, musicaux et d'humour.

**L'US Mag : Où en est aujourd'hui la situation financière du Lucernaire ?**

**B. L. :** Grâce au travail de l'équipe et au soutien précieux des Éditions de l'Harmattan, le théâtre s'approche de l'équilibre. Nous n'avons plus de subventions sauf pour le cinéma classé Art et Essai. La ville ne pouvant pas augmenter notre subvention, nous avons fait le choix de rejoindre le Syndicat National et l'Association de soutien des Théâtres Privés. On a ainsi des aides à la création et pour l'accueil de jeunes. Cela a clarifié la situation avec les Compagnies. Désormais nous coréalisons avec elles (50 % des recettes pour elles, 50 % pour le théâtre) et on partage le paiement des droits d'auteur.



© Xavier Chrélien

**L'US Mag : Comment concevez-vous votre travail de directeur et qu'est-ce qui vous guide dans vos choix de programmation ?**

**B. L. :** Je suis le chef d'orchestre d'une équipe chargée d'animer le lieu au quotidien, de donner les grands choix artistiques et faire en sorte que tous les pôles culturels, théâtre, cinéma, librairie, fonctionnent ensemble. L'an passé par exemple nous avons fait une rétrospective Cassavetes pour accompagner la pièce éponyme. Dans mes choix, ce à quoi je tiens c'est à une vraie écriture, un texte. Pour le théâtre l'équipe de programmation va voir des spectacles à Avignon, en province et regarde des captations. Nous avons aussi nos réseaux avec une fidélité à des personnalités avec lesquelles nous avons déjà travaillé comme Didier Bezace, Xavier Gallais ou Philippe Calvario ou que l'on va chercher sur des envies, comme Emmanuel Besnault, sur le Scapin l'an passé.

Le fringant cinquantenaire fêtera son anniversaire les 21 et 22 septembre. ■

Propos recueillis par Micheline Rousselet

## Une magnifique leçon d'histoire presque contemporaine

Fortement rénové et agréablement installé dans le pavillon Ledoux place Denfert-Rochereau, le musée de la Libération de Paris est consacré à trois grands hommes : le général Leclerc, Jean Moulin et le colonel FFI Henri Rol-Tanguy. Les riches collections, constituées d'objets, de documents, de vidéos et de beaucoup de photographies, sont assorties de commentaires très pédagogiques. Les personnalités opposées de Moulin et Leclerc sont bien évoquées, tout en montrant ce qui les réunissait, le refus de plier devant la barbarie et l'amour de la France (il est fait référence à Aragon, *La rose et le réséda*). Les œuvres sont présentées chronologiquement ou par thème, avec dans l'ordre, les prémisses de la guerre, la guerre elle-même, Pétain et la collaboration, de Gaulle, la vie sous l'Occupation, la Résistance et pour finir le



débarquement et l'arrivée de la 2<sup>e</sup> DB à Paris. La dernière semaine, du 18 août (appel de Rol-Tanguy au soulèvement) au 25 (entrée de Leclerc dans Paris), celle pendant laquelle Rol occupait un abri de défense situé à 20 mètres sous le bâtiment, est illustrée jour par jour. C'est très vivant. Dans le « PC Rol », on

prend conscience de la difficulté d'organiser la lutte armée dans des conditions de clandestinité aussi précaires. Tout au long des salles, des panneaux illustrés de photos et accompagnés d'objets évoquent de multiples résistants, parfois très connus (Aubrac) et parfois presque pas. ■

Sylvie Chardon

• Musée de la Libération de Paris, [www.museeliberation-leclerc-moulin.paris.fr](http://www.museeliberation-leclerc-moulin.paris.fr), 01 71 28 34 70. Attention : en raison de l'exiguïté des lieux, le nombre de visiteurs est limité à 18 dans le « PC Rol », et l'on ne peut pas réserver à l'avance.

## FAIRE VIVRE LES REVUES

### Débattre

La revue de Médiapart fait peau neuve. Chaque numéro de la nouvelle formule du *Crieur* contient, en sus des enquêtes et du portfolio photographique, une ouverture sous forme d'un grand format : fiction, manifeste, entretien, un récit, une position qui n'incarne pas la ligne de la revue et une rubrique monde des idées.

Cette formule très ambitieuse a vu le jour en juin. On attend avec impatience le numéro à paraître le 17 octobre. **Stéphane Rio**

• *Le Crieur*, revue trimestrielle, La Découverte/Médiapart.

## DANS LA CLASSE

### Sapere aude !

Et si on se (re)mettait au latin ? De « *Rosa, rosa, rosam* » à Cicéron, Virgile ou Sénèque il n'y a presque qu'un pas. Ce petit ouvrage aux airs de cahier de vacances se lit crayon en main, pour s'initier à la langue latine et en découvrir la richesse.



**Cécile Exbrayat**

• *Premiers pas en latin*, idéal pour assimiler l'ABC du latin, Sarah Bach, Larousse.

## MUSIQUE

### Devenir jeune !

Tel est le titre du récent album de *Courir les rues*, chanteurs et musiciens talentueux qui ont commencé très jeunes à écrire en s'engageant pour la première fois sur une grande scène à Conflans (78). Ils sont maintenant aussi à l'aise en fanfares de rues que sur les scènes multiples qu'ils arpentent.



**Philippe Laville**

• [www.courirlesrues.com](http://www.courirlesrues.com), ci-dessus reproduction de la pochette de l'album précédent.

### Découvrir Arshid Azarine

De l'Iran, on connaît Marjane Satrapi et Kheiron... et une actualité qui nous glace le sang. Écoutez l'album *Sing me a song* du pianiste franco-iranien Arshid Azarine, musicien et médecin radiologue paisible et engagé qui nous convie au partage. Il mêle les mots des poètes persans, et leurs voix exilées, à ses compositions qui réunissent l'Occident dominant où le jazz se renouvelle, et l'héritage du croissant fertile de son Iran natal.

**Lise Bergeron**

• *Sing me a song*, A. Azarine, autoproduction. Au New Morning le 4 novembre.

# « Entendre leurs voix, deviner les vies qui tremblent là »

Prix Goncourt des lycéens 2017, *L'Art de perdre* est un récit qui veut faire émerger du silence un pays aux destins contrariés et douloureux. Alice Zeniter, l'auteure, est née d'un père kabyle et d'une mère française. À travers trois générations, elle évoque trois vies nouées autour de la grande Histoire ; celle d'une Algérie, qui se vit et se dit dans la fureur ou la honte. Tantôt archéologue, traductrice, chercheuse ou sémiologue, elle reconstitue l'histoire qui se dérobe et se refuse, y mêle la fiction, pour en faire un roman vrai.

**L'US Mag :** *Quelles recherches avez-vous effectuées pour écrire l'Art de perdre, pour retisser les fils de ces histoires occultées ou perdues ?*

**Alice Zeniter :** Ce que Naïma vit dans la troisième partie ressemble (malheureusement) à une partie de mes recherches. J'ai acheté des livres, parfois au hasard, regardé des documentaires. J'ai griffonné des chiffres qui se contredisaient dans un cahier que j'ai gardé avec moi tout au long de l'écriture... Rencontrer l'historienne Sylvie Thénaut a été un vrai plaisir et un immense soulagement car elle faisait preuve d'un grand calme face aux données qui m'assommaient et me donnaient le vertige. Elle pouvait m'expliquer d'où certains chiffres venaient, comment ils avaient été établis, par qui – et donc dans quel but.

Le livre d'Abdelmalek Sayad, *La Double Absence* m'a énormément aidée lui aussi car en restituant les entretiens, il fait exister des personnes d'âges, de genres, de milieux sociaux différents, leurs expressions sont conservées, on peut entendre leurs voix, deviner les vies qui tremblent là. Qui plus est, Sayad cherche à restituer le sentiment de la langue arabe quand il traduit de l'arabe et celle du kabyle quand il traduit du kabyle. C'était des questions que je me posais également : comment écrire des dialogues en français à des personnages qui ne devraient même pas parler cette langue ? Je n'ai pas mené d'entretiens, à proprement parler. J'ai discuté de mon projet avec de nombreuses personnes que je rencontrais, comme c'est souvent le cas. Ce sont elles qui, parfois, m'ont répondu qu'elles avaient un lien particulier avec l'Algérie et qui m'ont raconté quelques



© Astria di Collianza/Flammarion

**« Je voulais raconter l'immigration sur un temps long, écrire un récit qui rappelle que toute immigration est d'abord une émigration »**

souvenirs. Certains sont devenus des scènes du livre. Je pense notamment à la scène entre Ali, le cafetier et le policier dans le bar de Jouques. Elle vient d'une histoire qui m'a été racontée à Toronto par le fils de l'ancien harki qui l'a vécue...

**L'US Mag :** *Ali, Hamid, Naïma ; pourquoi multiplier les points de vue ? Pourquoi écrire à la troisième personne ? Pourquoi faire intervenir le/la narrateur/trice à certains moments du récit ?*

**A. Z. :** Je me suis longtemps posé la question de la forme à donner à ce livre.

Dans un premier temps, il me paraissait plus modeste ou plus honnête de passer par le regard de la troisième génération, qu'il s'agisse de Naïma ou moi (les premiers textes, écrits il y a quatre ou cinq ans, sont à la première personne). J'avais l'impression qu'il s'agissait du seul personnage dont je pourrais réellement restituer une intériorité parce que je voyais mal comment je pouvais prétendre écrire les pensées de Hamid mais surtout celles d'Ali. Je crois que j'avais très peur de m'essayer à développer un personnage analphabète, moi pour qui les textes sont l'interface la plus facile et la plus systématique avec le monde. Le problème était que, si je choisissais cette forme, tout ce que je pourrais raconter d'Ali ou de Hamid serait déformé, écrasé par le prisme subjectif de Naïma. On n'aurait jamais accès à eux, toujours à elle, à travers son enquête sur sa famille ou ses rêveries. Or, je voulais raconter l'immigration sur un temps long, écrire un récit qui rappelle que toute immigration est d'abord une émigration, écrire ce

« conflit de civilisation » au sein de toute famille dont parle Pierre Bourdieu, mais qui existe de manière particulièrement intense au sein des familles immigrées. Je voulais absolument que l'on sente le temps qui passe, les générations qui s'éloignent. Je ne pouvais donc pas donner des parts inégales à Ali, Hamid et Naïma.

Le roman est écrit à la troisième personne car je voulais pouvoir alterner entre le point de vue des personnages, pris dans un présent-panique, n'ayant vécu que l'événement et pas le sens qu'il

a pu produire par la suite, et une narration omnisciente capable de brasser toute la matière que j'avais accumulée au cours de mes lectures ou de mes visionnages. La cruauté du livre vient, à mon avis, de ce que les lecteurs et lectrices sont bien mieux informés qu'Ali, Yema, Hamid ou Naïma. Non seulement ils savent comment finira la guerre, ce que deviendra l'indépendance et les problèmes de racisme que connaît encore aujourd'hui la France, mais la narration leur rappelle les noms, leur fournit des chiffres, fait des bonds en arrière pour revenir vers la cause première, etc. De leurs côtés, les personnages s'échangent, timidement, des espoirs et des rêves. Je voulais travailler sur ce que pouvait creuser cet écart et c'est pour cela aussi que le « je » de romancière apparaît. J'affirme ce que je suis en train de faire : un travail de la forme romanesque qui n'a rien à voir avoir la restitution de témoignages familiaux ou d'un combat pour la dignité (on m'a demandé cent fois depuis la sortie du livre si c'était ce que j'avais voulu faire, je n'aime pas du tout cette

**« Que fait une femme pendant la guerre et que lui fait-on, dans une société qui prétend que la guerre est exclusivement une affaire d'hommes ? »**

expression). Je n'écris pas en tant que petite-fille d'immigrés, en tant que double caché de Naïma.

**L'US Mag : Quelle est la place des femmes dans cette histoire de l'Algérie antérieure puis postérieure à la Guerre ? Pourquoi est-ce une femme qui entreprend de reconstruire l'histoire de sa famille et du pays ?**

**A. Z. :** J'ai réalisé l'énorme écart qui peut s'établir entre des générations en résumant un peu brutalement les situations des femmes de ma famille. Pour moi, c'était leurs existences – ou plus exactement nos existences, puisque je m'incluais – qui exprimaient le mieux le conflit de civilisation cité plus haut.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Romans**

- ▶ *Jusque dans nos bras*, Albin Michel, 2010.
- ▶ *Sombre Dimanche*, Albin Michel, 2013.
- ▶ *Juste avant l'oubli*, Flammarion, 2015.
- ▶ *L'Art de perdre*, Flammarion, 2017.

**Théâtre**

- ▶ *Un Ours, of Course !*, Actes Sud, 2015.
- ▶ *Quand viendra la vague*, L'Arche, 2019.

**CONFLITS DE GÉNÉRATIONS**

**(EXTRAITS)**

« Ils parlent de moins en moins à leurs parents de toute manière. La langue crée un éloignement progressif. L'arabe est resté pour eux un langage d'enfant qui ne couvre que les réalités de l'enfance. Ce qu'ils vivent aujourd'hui, c'est le français qui le nomme, c'est le français qui lui donne forme. Il n'y a pas de traduction possible. »

« Ils ne veulent pas du monde de leurs parents, un monde minuscule qui ne va que de l'appartement à l'usine, ou de l'appartement aux magasins. [...] Un monde qui n'existe pas parce qu'il est une Algérie qui n'existe plus ou n'a jamais existé, recrée à la marge de la France. »

« Même mon fils, le plus jeune, tout à coup, il s'est mis à aller à la mosquée. Il s'est laissé pousser la barbe. Je ne disais rien, je voulais lui laisser de l'espace. Et un jour, sur le marché, je le vois en train de mendier. Je n'arrivais pas à en croire mes yeux. Il mendiait de l'argent pour sa mosquée, tranquillement au vu et au su de tout le monde. Pour la première fois de ma vie, j'ai cru que j'allais le frapper. [...] C'est pour ça qu'on s'est battus ? On voulait offrir un pays libre à nos enfants, on s'est battus contre les fanatiques du FIS, on s'est battus entre nous et nos enfants nous tournent le dos, ils deviennent des cons à qui je n'ai plus envie de donner dix euros et encore moins un pays. »



J'étais chez ma grand-mère, avec mes parents et mes sœurs. C'était il y a une dizaine d'années peut-être. J'ai pensé : ma grand-mère a été mariée à quatorze ans, ma mère a rencontré mon père quand elle était encore au lycée, aujourd'hui mes sœurs et moi ne sommes ni mariées, ni mères, et personne ne nous fait la

moindre remarque. Je voulais que *L'Art de perdre* raconte aussi ce passage d'un statut de la femme dans la première partie (Yema) à un autre tout à fait différent dans la troisième (Naïma), avec dans la deuxième, Clarisse et Dalila qui se démènent chacune à leur manière pour profiter un peu de la liberté des années 1970.

Par ailleurs, les femmes sont souvent les grandes oubliées des récits de guerre. Lorsqu'on lit des livres d'histoire, on y trouve des listes de noms masculins, ceux des grands hommes qui ont fait le Siècle. Des militaires. Des politiques. J'avais commencé à chercher à lire en creux les trajectoires des femmes lorsque je menais des recherches sur la Hongrie pour l'écriture de *Sombre Dimanche*. J'avais trouvé quelques récits ici et là, qui témoignaient de violences rarement mentionnées, spécifiquement exercées contre les femmes : les viols de guerre, certains types de travaux forcés... Que fait une femme pendant la guerre et que lui fait-on, dans une société qui prétend que la guerre est exclusivement une affaire d'hommes ? C'est une question qui me taraude depuis longtemps désormais...

Même hors des situations de guerre, il y a peu de place laissée aux femmes dans les récits de civilisation. Ursula Le Guin a écrit un très beau texte (très drôle, aussi) à ce sujet, *La Théorie de la fiction panier*. Elle se demande s'il est possible d'écrire des récits passionnants sur les gestes répétitifs de la cueillette ou si on a exclu des textes fondateurs toute une partie de l'activité humaine (et celles qui la produisent) parce qu'elle est irrémédiablement ennuyeuse : j'ai ramassé une graine et puis une autre graine et puis une autre graine, etc.

**L'US Mag : Un(e) narrateur/trice achève le récit sur de l'inachevé. L'histoire n'est pas terminée ; l'arrêter relève d'une décision. Que regrettez-vous de n'avoir pas écrit dans *L'Art de perdre* ?**

**A. Z. :** Je regrette de ne pas avoir pu parler de la décennie noire qu'a traversée l'Algérie, de la manière dont celle-ci a enraciné le pouvoir des militaires, endeuillé les familles, entraîné des compromis avec les religieux, habitué toute une partie des gens que j'ai rencontrés ensuite à la proximité de la mort, une mort violente. J'aurais voulu pouvoir faire exister ces années de couvre-feu, d'explosion, de routes abandonnées aux terroristes. Je crois que, dans une France marquée par les attentats de 2015, il y aurait eu un sens particulier à rappeler qui sont les premières victimes du terrorisme islamiste. Mais il aurait fallu tordre l'histoire de mes personnages pour les mener en Algérie dans les années 1990. J'ai préféré renoncer. ■

Entretien réalisé par Hamda El Khiri

## Les dispositifs d'accompagnement

PAP, PAI, PPRE, PPS... Il y a de quoi se perdre dans ce foisonnement de sigles dont l'administration est si friande. Sur le papier, chacun de ces dispositifs visant à aider les élèves en difficulté s'attache à une problématique particulière. Il est souvent plus difficile de les distinguer dans la pratique.

### Le Projet d'accueil individualisé

Le Projet d'accueil individualisé (PAI), créé par la circulaire du 8 septembre 2003, vise les élèves dont l'état de santé exige l'administration de traitements médicaux afin qu'ils poursuivent une scolarité dans des conditions aussi ordinaires que possible (aménagement d'horaires, organisation des actions de soins...).

Si le chef d'établissement en est le responsable, c'est de fait le médecin scolaire qui est le véritable pivot du dispositif, car c'est lui qui est le mieux placé, – notamment parce qu'il est le seul habilité à entrer en relation avec le médecin traitant – pour préciser les conditions de la scolarisation des enfants malades et les attentions particulières dont ils doivent bénéficier. Son intervention constitue en outre une « couverture » pour les enseignants en termes de responsabilité civile. ■

Soucis médicaux

### Le Projet personnalisé de scolarisation

Le Projet personnalisé de scolarisation (PPS) est un document écrit qui définit les besoins particuliers d'un enfant en handicap tout au long de sa scolarité. Il peut préconiser l'attribution de matériel pédagogique adapté, l'accompagnement de l'élève par un ou une AESH ou encore d'éventuelles dispenses d'enseignement. Pour mettre en place ce dispositif, les parents de l'enfant en situation de handicap, de leur propre initiative ou suite à une alerte émanant de l'équipe pédagogique, doivent saisir la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Une fois mis en place, il est transmis par courrier à la famille et au chef d'établissement. Dispositif d'accompagnement de long terme, le PPS est révisé à chaque changement de cycle ou suite à une orientation. ■

Handicap

### Le Programme personnalisé de réussite éducative

Le Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) a été créé par la loi du 23 avril 2005 pour venir en aide aux élèves « rencontrant des difficultés [...] dont la nature

Élèves en difficulté

laisse présager qu'elles sont susceptibles de compromettre, à court ou à moyen terme, leurs apprentissages », notamment en français, en mathématiques ou encore en langues vivantes. Ciblant des connaissances et des compétences précises, cette aide est temporaire, puisque sa durée est fonction des difficultés rencontrées par l'élève qui en bénéficie, ainsi que de ses progrès. Sa mise en œuvre relève de l'équipe pédagogique, dans laquelle le professeur principal joue un rôle essentiel, mais elle implique l'élève et associe également la famille. ■

### Le Plan d'accompagnement personnalisé

Annoncé dans la loi de Refondation de 2013, le Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) est définitivement créé par la circulaire du 22 janvier 2015. Il est présenté comme une mesure de simplification, permettant de décider et de mettre en œuvre des mesures d'aménagement de la scolarité d'un élève sans avoir besoin de faire appel aux dispositifs spécifiques du handicap et donc sans faire le détour par la MDPH. Si le PPS a pour objectif de compenser le handicap, le PAP vise en effet à prévenir les difficultés scolaires d'un élève par l'aménagement de la scolarité. Mis en place

Dys- & Cie

sous la responsabilité du chef d'établissement, après avis du médecin scolaire, sur proposition de l'équipe pédagogique ou sur la demande

de la famille, le PAP répond aux besoins des élèves « qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages ». ■

#### Ressources

- ▶ <http://www.enfant-different.org/scolarite/pai-pps-pap-pia-ppre>
- ▶ <https://ecole-et-handicap.fr>
- ▶ Sur le PAP en tant que tel : [https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=85550](https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85550)

#### Une médicalisation de l'échec scolaire ?

- ▶ C'est le titre d'un ouvrage du sociologue Stanislas Morel paru à La Dispute en 2014 dans la collection « L'enjeu scolaire ».
- ▶ Pour l'analyse du SNES-FSU, se reporter à un article « Difficulté scolaire : objet insaisissable », paru dans L'US Mag 774 de novembre 2017 (p. 32-33), et consultable à l'adresse suivante : [https://www.snes.edu/IMG/pdf/us\\_mag\\_774\\_pdf\\_bd.pdf](https://www.snes.edu/IMG/pdf/us_mag_774_pdf_bd.pdf).



L'ORAL DU BREVET

# Variations sur le même thème

Expérimentée en 2010 par Jean-Michel Blanquer, alors directeur au ministère, pour imposer un enseignement interdisciplinaire de l'histoire des arts, l'épreuve orale au DNB n'a cessé d'être modifiée en gardant une même absence de cadre créant confusion, surcharge de travail et accroissement des inégalités entre les élèves.

P lusieurs notes de service ont redéfini l'épreuve orale sans jamais l'accompagner du cadrage national demandé par la profession et le SNES-FSU. Parce que les élèves sont évalués par leurs enseignants, l'oral renforce le poids du contrôle local par rapport aux épreuves nationales. Quant aux enseignants, ils se trouvent en difficulté déontologique pour évaluer les élèves.

Avec la réforme du collège et l'imposition des EPI et des parcours, l'épreuve s'est

transformée en une présentation d'un seul projet déconnecté des programmes d'enseignement, avant la réintroduction de l'histoire des arts en 2018. Aujourd'hui, dans de nombreux collèges, deux thématiques s'appuyant sur les parcours avenir ou artistique et culturel sont privilégiées, les enseignants ayant depuis le début recyclé l'oral d'histoire des arts et celui des stages d'observation en entreprise.

Dès la première session, le SNES-FSU n'a eu de cesse de dénoncer le « bricolage » local, résultant de l'absence de cadre national et de l'affranchissement par des principaux de quelques règles : jurys composés avec des AED, oraux sur la pause méridienne tout au long de l'année... Le ministère a été forcé en 2011 de préciser la composition des jurys et la période de passation des épreuves (après

le 15 avril). Il a refusé de fournir une grille d'évaluation et d'accorder une rémunération pour cette épreuve, ouvrant la porte à des aménagements locaux et à un bénévolat forcé. Ces pratiques montrent l'abandon des équipes par le ministère. Les collègues ont été laissés dans le plus grand désarroi, sous la pression de chefs d'établissement, voire de parents d'élèves.

Cet oral, à l'instar du bilan de fin de cycle, amène à toutes les formes d'évaluation : du « doigt mouillé » au recours des grilles avec une multitude d'items qui saucissonnent l'évaluation jusqu'à la perte de sens, et « évaluent » plus une posture qu'un oral. De plus, il n'est pas rare que des résultats soient revus à la hausse pour atteindre les « performances » des années précédentes afin qu'ils correspondent à l'image que certains chefs d'établissement veulent donner aux parents et à leur hiérarchie.

Le ministre annonce un renforcement de l'oral (via le barème ?) et la prise en compte des enjeux civiques dans le DNB 2021, donc rien qui semble pouvoir répondre aux demandes de la profession. Le SNES-FSU continuera à se battre avec les collègues pour obtenir un cadre national de l'épreuve connecté aux enseignements, un échange d'établissements entre les jurys, un paiement décent des oraux d'examens ainsi que de leur préparation. ■



TÉMOIGNAGE

## « Une épreuve locale pour un examen national ? »

Cécile Sanchez enseigne au collège Barnave de Saint-Égrève (académie de Grenoble).

**L'US Mag :** *Comment se déroule l'oral du DNB dans ton établissement ?*

Les élèves présentent au choix un projet de cycle 4. La préparation des élèves est assez chaotique : quelques HSE sont délogées en fin d'année pour prendre en charge des entraînements seulement pour les élèves volontaires.

**L'US Mag :** *Quels sont les problèmes pointés par tes collègues sur cet oral ?*

Les collègues pointent des difficultés pour harmoniser les exigences des différents jurys, entre ceux qui attendent un travail conséquent sur une œuvre d'art étudiée en classe, par exemple, et ceux qui valorisent davantage l'expression orale. Enfin,

comme pour l'oral de stage, les élèves qui ont eu la chance d'être accompagnés par leur famille sont nettement favorisés.

**L'US Mag :** *Avez-vous eu des remarques de l'institution ou de parents sur les résultats à cet oral ?*

Cet oral pose le problème de l'épreuve locale pour un examen national. Dans notre collège socialement favorisé, on nous reproche souvent de noter « trop sec » par rapport aux autres collèges en se basant sur la note moyenne de l'académie. Une moyenne académique, une épreuve locale, ça laisse rêveur sur le bac Blanquer ! ■

Rubrique réalisée par François Lecointe

Repères

- **2009 :** création de l'oral d'histoire des arts (seuls les points au-dessus de la moyenne de 10 sur 20 sont pris en compte).
- **2011 :** coefficienté 2.
- **2017 :** l'épreuve orale porte sur un des projets menés par le candidat, elle est notée sur 100 points sur 700.
- **2018 :** l'histoire des arts est réintroduite ; 100 points sur 800.

Statistiques

88,67%

des candidats ont été admis en 2019 :

48% de garçons

52% de filles

Sources : Le Parisien, juillet 2019.

Chiffre clé

4

C'est le nombre de réformes du brevet depuis 2011 !

Inégalités sociales

Sont reçus au brevet :

97% des élèves issus d'un milieu social favorisé

79% issus de milieu populaire

Épreuve orale du brevet

- **Durée :** 15 minutes.
  - 5 minutes : exposé de l'élève.
  - 10 minutes : entretien avec le jury.
- **Notation :** 50/50.
  - 50 points : maîtrise de l'expression orale.
  - 50 points : maîtrise du sujet.

Citation

« L'épreuve orale d'histoire des arts (juin 2016) reste l'épreuve finale la mieux réussie : la moitié des élèves a au moins 14/20, un quart a 17,5/20 ou plus. Un élève sur 10 a 20/20 ». Source : note DEPP, n° 17-07.

**MALI.** Le Syndicat national de l'enseignement et de la culture (SNEC) a récemment effectué une tournée syndicale dans le centre du pays, là où les enseignants sont confrontés à l'insécurité croissante en raison des incursions répétées des groupes djihadistes ou criminels. Ils ne peuvent plus exercer correctement leur métier.

## Insécurité et déscolarisation au Mali

Cette tournée, financée par le programme de coopération SNES-FSU/SNEC, a permis d'entrevoir la violence qui sévit sur le terrain.

### Exactions en tout genre

Quatre établissements secondaires et des centaines d'écoles ont dû fermer en raison de l'insécurité dans la région de Mopti. Les écoles ferment leur porte pour quelques jours ou quelques mois, selon la gravité des attaques. Ceci entraîne fatalement une dés-

colarisation des élèves ou leur départ vers les écoles coraniques qui, elles, ne sont jamais attaquées. On estime à plus de deux millions et demi les élèves déscolarisés pour des raisons de sécurité dans le pays.

Les enseignants des établissements fermés sont rapatriés vers des zones plus sûres, en ville : s'ils continuent de percevoir leur salaire dans l'attente d'une nouvelle affectation, ils ne perçoivent aucune indemnité, ni aide au logement. Or, parmi les enseignants touchés par l'insécurité, il y a beau-

coup d'enseignants du nord, redéployés entre 2012 et 2015 dans le centre du Mali, qui doivent subir un second exil. Beaucoup souffrent de traumatismes psychologiques. Certains ont payé de leur vie les exactions djihadistes : huit d'entre eux ont été exécutés sommairement par les djihadistes. Trois enseignants se trouvent encore aux mains des djihadistes.

La situation dans la région de Mopti demeure très instable, ce qui conduit des enseignants à se réfugier à Bamako, pour bénéficier d'un suivi psychologique suite à des traumatismes ou pour protéger leur famille. De plus, des conflits entre Dogons et Peuls, les premiers accusant les seconds de soutenir les djihadistes, ont accentué l'insécurité : ce sont désormais plus de 200 enseignants peuls qui ont quitté le pays dogon où leur sécurité n'était plus assurée.

### Jeunesse sacrifiée

Dans le centre du Mali, la situation varie selon les attaques, mais le SNEC a pu constater que les cercles de Youwarou, Tenenkou, Douentza et Sokoura étaient les plus touchés, avec entre 80 et 50 % des établissements scolaires fermés. En moyenne, ce seraient 49 % des écoles de la région de Mopti qui seraient actuellement fermées. On mesure les funestes conséquences pour la jeunesse malienne. ■

Élisabeth Jacquet, secteur international

École de Mondoro, fermée pour cause d'insécurité, cercle de Douentza.



© DR

**LE 8<sup>E</sup> CONGRÈS MONDIAL DE L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION (IE)** a eu lieu à Bangkok du 18 au 26 juillet 2019. Le SNES-FSU y était représenté par cinq délégués qui ont participé à cet événement regroupant plus de 1 400 militants délégués et observateurs.

## Enjeux et objectifs

À l'occasion de ce congrès, le SNES-FSU a renouvelé son soutien et son engagement auprès des syndicats étrangers avec lesquels il travaille au quotidien et noué de nouveaux contacts pour développer des partages d'expériences et des analyses sur des sujets communs.

### Renouveau syndical

Cette 8<sup>e</sup> édition a notamment posé la question du renouveau syndical à travers différents groupes de travail organisés tout au long de la semaine. Les organisations syndicales ont ainsi été invitées à mettre en avant leurs compétences en matière d'organisation et de communication pour mobiliser les jeunes membres et les inciter à participer aux activités syndicales. Le renouvellement des

forces militantes, à l'heure où les menaces qui pèsent sur la démocratie se multiplient, est ainsi apparu comme un enjeu crucial lors de ce congrès.

Enfin, un caucus « femmes » a inauguré le congrès le dimanche 21 juillet et a rassemblé de nombreux militantes et militants qui ont collaboré autour de la représentation des femmes dans les organisations syndicales.

### La priorité climatique

Dès son discours d'ouverture, Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation, a souligné le rôle majeur des syndicats de l'éducation en matière de sensibilisation et de formation de nouvelles générations de citoyennes et citoyens éclairés et responsables.



© DR

Parmi les objectifs de ce congrès figurait donc la mise en œuvre des objectifs de développement durable : les mobilisations massives de la jeunesse pour la transition écologique et la justice climatique – devenu fait de société mondial – doivent conduire les syndicats de l'éducation à participer à la défense de l'environnement. C'est en tout cas l'engagement pris par l'Internationale de l'Éducation lors de ce 8<sup>e</sup> congrès. ■

Mélanie Faivre

**ITALIE.** Suite à l'accord conclu, fin août, entre le Mouvement Cinq étoiles (M5S) et le Parti démocrate, la crise politique provoquée à dessein par Salvini semble conjurée. Mais le leader de la Lega n'a pas dit son dernier mot.

# Sur la touche... mais pas hors-jeu !

I l n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpéienne. Matteo Salvini vient de l'apprendre à ses dépens... Le ministre de l'Intérieur italien s'était imposé comme l'homme fort du gouvernement Conte. Surestimant le poids de la Lega à la Chambre, il a provoqué sciemment, début août, une crise gouvernementale, persuadé que des élections anticipées consacraient sa suprématie sur la péninsule. On connaît la suite. Le M5S, majoritaire à la Chambre, est parvenu à conclure un accord de gouvernement avec le Parti démocrate, principale force d'opposition au cabinet sortant. De là à proclamer la fin de l'hypothèque populiste, il y a un pas qu'il serait imprudent de franchir trop vite.

## Alliance contre-nature ?

On a glosé sur le caractère improbable du rapprochement entre le mouvement « anti-système » lancé par l'humoriste Beppe Grillo et le Parti démocrate, émanation chimiquement pure du « système », puisqu'issu de la fusion de ce qui restait des deux pivots de la première République (1946-1992) : la Démocratie chrétienne et le Parti communiste. Le M5S s'est sans conteste construit sur la dénonciation des politiques d'austérité menées à partir de 2011 par Mario Monti... et poursuivies avec zèle, de 2013 à 2018, par les gouvernements démocrates de Letta, Renzi, puis Gentiloni. Mais, la nature ayant horreur du vide, le virage néolibéral de la formation de centre-gauche a renforcé, au sein du M5S, l'activisme écologique, la défense des jeunes précaires et le souci des plus pauvres, notamment au sud de la péninsule. Bref, presque à son insu, comme le signale Christophe Bouillaud, spécialiste de la politique italienne, le mouvement qui se dit « ni de droite, ni de gauche » a fini par défendre « une politique sociale qui peut correspondre à ce que devrait être un parti social-démocrate ».



© Jean-François Claudon

L'accord conclu entre le M5S et le Parti démocrate est le fruit d'un rapprochement politique, mais aussi de la convergence des intérêts immédiats de deux partis de gouvernement qui refusent aussi catégoriquement l'un que l'autre tout retour aux urnes. Au vu des sondages, le groupe parlementaire des *Cinque stelle* risquerait en effet de fondre comme neige au soleil. Quant aux députés pro-Renzi rescapés du naufrage de 2018, ils pourraient bien se faire évincer de la direction du Parti démocrate en cas de convocation d'un congrès extraordinaire.

## Changement dans la continuité

Ce renversement des alliances ne devrait toutefois pas susciter de ruptures significatives dans la politique gouvernementale. Sur la question budgétaire, le M5S et le Parti démocrate, tout comme la Lega, sont persuadés que l'austérité nuit à l'Italie. Si le parti de centre-gauche ne souhaite pas se fâcher avec les autorités européennes sur ce point, force est de constater qu'une fois passés les premiers effets de tribune, ni le mouvement de Di Maio ni la formation de Salvini n'avaient été si virulents à l'endroit de Bruxelles... En haut lieu, on escompte toutefois que la présence dans la nouvelle coalition d'un parti ouvertement pro-européen permettra de faire accepter plus facilement le plan de relance en cours d'élaboration à Rome. Ce souci de respectabilité a dû jouer un rôle dans la nomination du démocrate Paolo Gentiloni au poste stratégique de commissaire européen à l'Économie aux côtés d'Ursula Von der Leyen.

Il en va de même sur la question de la « gestion » des migrants. S'il est probable que les nouveaux partenaires gouvernementaux proscrireont les opérations ostentatoires du type Aquarius dont Salvini raffolait, tout porte à croire que patrouilles en mer et sous-traitance du « problème » à la Libye continueront comme avant. Car le durcissement des politiques d'accueil ne date pas de l'arrivée du

leghiste en chef à l'Intérieur, puisqu'il était déjà patent sous le gouvernement Renzi. Quant à l'opinion publique italienne, scrutée tout aussi fébrilement par les stratèges du M5S que par les conseillers du Parti démocrate, elle reste nettement favorable à un strict contrôle des arrivées. Ce sans quoi on peinerait à comprendre le maintien en grâce, dans une partie de l'opinion, du vaincu de l'heure : Matteo Salvini.

## Salvini attend son heurt

Délire d'omnipotence ? Naïveté confondante ? On ne sait toujours pas ce qui a bien pu pousser Salvini à mettre en péril sa position éminente au sein du gouvernement Conte pour un hypothétique gouvernement homogène de la Lega. Il n'en reste pas moins que « *Il capitano* » ne cesse, depuis, de payer le prix de ses manœuvres hasardeuses. Sa popularité a par exemple chuté de quinze points en un mois, passant de 51 à 36 % d'opinions favorables. Salvini n'a toutefois pas dit son dernier mot. Il sait que le temps peut jouer en sa faveur. La question budgétaire va certainement mettre le nouveau cabinet Conte à l'épreuve des faits. S'il n'obtient pas gain de cause à Bruxelles et s'il finit par imposer, Salvini serait le grand vainqueur d'éventuelles élections anticipées, où il ne manquerait pas de se présenter comme le seul véritable opposant aux deux partis faillis qui avaient, pour de sombres raisons politiciennes, fait bloc contre lui. Salvini pratiquerait donc la politique du pire, dans l'espoir de pouvoir se présenter comme l'ultime recours ? Rien ne le prouve mieux que la « divine surprise » qu'il appelle manifestement de ses vœux. En effet, selon le correspondant de *Libération* à Rome, le leader de la Lega a, début septembre, « *clairement laissé entendre qu'il comptait aussi sur les éventuels débarquements de migrants pour accuser le nouveau pouvoir de faiblesse et attiser les passions nationalistes et xénophobes* ». Tout un programme... ■

Jean-François Claudon



© Jean-François Claudon

**Expulsions**

**Des jeunes menacés**

Gvantsa, 19 ans, géorgienne, a fait sa rentrée en Terminale à Dijon après des péripéties éprouvantes. Assignée à résidence et menacée d'expulsion alors qu'elle dépend entièrement de son père (en situation régulière), elle est arrêtée fin août puis libérée du CRA sur décision de la juge des libertés. La mobilisation en sa faveur est forte. La pétition en ligne initiée par une militante SNES-FSU atteint 7 000 signatures. Début septembre, la préfecture régularise enfin Gvantsa mais expulse le même jour Qadri, un jeune nigérian, pourtant dans une situation similaire. La mobilisation est en cours pour le faire revenir parmi les siens. Deux histoires qui rappellent que partout sur le territoire des jeunes scolarisés ou en études sont les victimes d'une politique migratoire insensée et inhumaine.

**Climat**

**16**

Seize jeunes âgés de 8 à 17 ans, de douze pays, dont la Suédoise Greta Thunberg et la Française Iris Duquesne, ont déposé plainte contre cinq pays pollueurs : France, Brésil, Allemagne, Argentine et Turquie. Ils dénoncent leur inaction contre le réchauffement climatique comme une violation de la convention sur les droits de l'enfant.

**Logement**

**Record d'expulsés**

En 2017, 15 547 ménages ont été expulsés. « *Un record historique* », selon la Fondation Abbé-Pierre qui exige une action forte du gouvernement. Ce chiffre confirme la précarisation croissante de la population, le manque criant de logements sociaux et la hausse des coûts de l'habitat. Les vacances scolaires sont la haute saison pour les expulsions locatives. C'est un phénomène courant : les associations sont moins disponibles, les solidarités plus aléatoires et les familles désemparées ne savent où s'adresser. Beaucoup d'entre elles sont pourtant éligibles au Droit au logement opposable (DALO). Mais en Île-de-France, on compte au moins 800 candidatures prioritaires et aucune solution de relogement. Les dispositifs de l'hébergement d'urgence sont saturés. Le candidat Macron avait pourtant promis qu'il n'y aurait plus de SDF !

**PMA POUR TOUTES**

**On y est (enfin, presque...)**

Le chemin vers l'égalité des droits est souvent long et sinueux. Celui de l'accès à la PMA pour toutes les femmes aura été particulièrement compliqué. Exclu de la loi sur le mariage pour tous, promesse de campagne sans cesse reportée du candidat Macron, le projet de loi est enfin débattu à l'Assemblée à la rentrée 2019, alors que de récents sondages montrent un soutien large de la population à cette mesure.

**De réelles avancées**

La PMA sera bien ouverte à toutes les femmes, célibataires ou en couple de même sexe, et la gratuité de cet accès sera effectif. Suite aux auditions parlementaires, le projet a été sensiblement amélioré. La question de l'établissement de la filiation demeure cependant. Le gouvernement a heureusement abandonné le projet d'un établissement spécifique de la filiation réservé aux couples de femmes. Mais le dispositif présenté reste à mi-chemin : si la reconnaissance signée par les cou-

ples de femmes s'apparente à celle signée par le père dans un couple hétérosexuel, la double reconnaissance demandée aux couples de femmes crée une discrimination. En effet, d'un côté on reste sur un mode de reconnaissance par l'accouchement, de l'autre on demande une reconnaissance anticipée y compris pour la mère qui porte l'enfant. Rien n'empêche de trouver une solution pour sécuriser la filiation de la mère qui ne porte pas l'enfant, et permettre le même mode d'établissement de la filiation pour toutes les autres, hétérosexuelles ou homosexuelles.

**Un projet incomplet**

Le projet n'ouvre pas la possibilité aux hommes trans (femmes ayant effectué leur transition) d'accéder à la PMA. Or, depuis 2016 et la loi « Justice du XXI<sup>e</sup> siècle », les personnes trans n'ont plus à subir une opération de stérilisation pour changer d'état civil. Il faut donc en tirer toutes les conséquences, sinon à obliger les hommes trans à reculer leur changement d'état civil. Cela leur permettrait légalement d'accéder à la PMA, mais générerait les nombreuses discriminations liées à la non-conformité genre/état civil.

Il existe actuellement de fortes disparités dans l'accès à la PMA, et dans les pratiques, qui varient fortement d'un centre à l'autre... Le vote de ce texte doit également être l'occasion de doter les CECOS\* des moyens nécessaires pour assurer cet accès pour toutes les femmes. ■ **Olivier Lelarge**

\* Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains.



© Amanda Hirault / Flickr.com

**SÉCURITÉ**

**Mort pour avoir fait la fête**

Depuis la disparition de Steve Maia Caniço, les autorités n'ont cessé de chercher à minimiser leurs responsabilités, quand elles n'ont pas tout simplement nié l'évidence. Il ne fait aujourd'hui aucun doute que la mort de Steve est la conséquence de l'usage disproportionné de la force par la police, après la charge contre un groupe de jeunes qui célébraient la fête de la musique au bord de la Loire.

**Responsabilité politique**

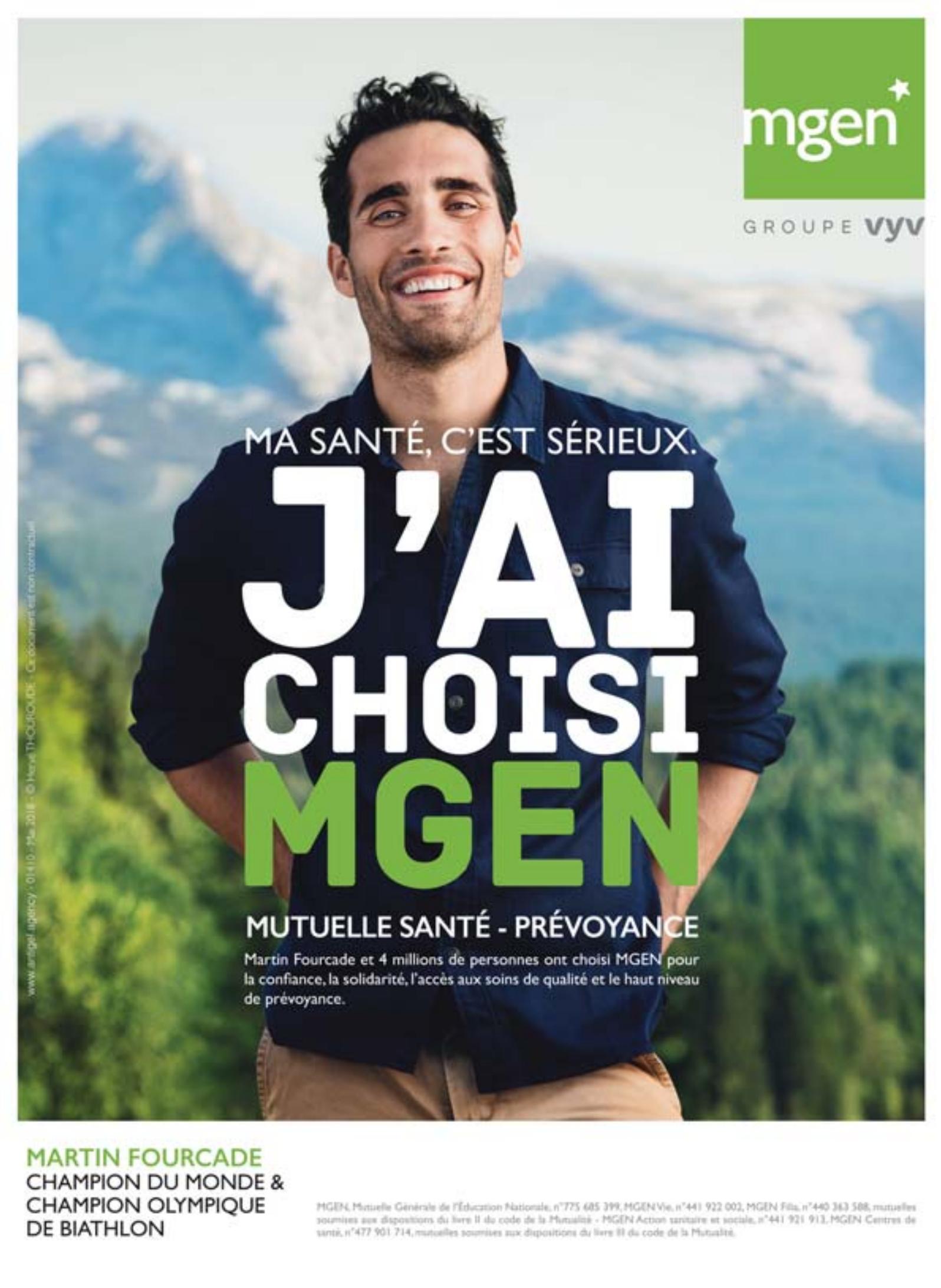
L'annonce par le ministre de l'Intérieur de la « mutation », sans sanction disciplinaire, du commissaire chef des opérations semble avoir essentiellement pour but de dédouaner la chaîne de commandement et de dépolitiser une affaire qui est exemplaire de la façon dont l'orientation sécuritaire du gouvernement est comprise « à la base ». Il y a deux ans, en effet, dans des circonstances similaires, au même endroit, la police avait décidé de ne pas aller à l'affrontement.

La justice, c'est d'abord que toute la lumière soit faite sur la mort de Steve, et que les responsables soient poursuivis et condamnés. C'est aussi que le gouvernement reconnaisse sa responsabilité politique et en tire toutes les conséquences, modifie radicalement sa façon de traiter le maintien de l'ordre, au lieu de faire sauter des fusibles et d'ouvrir des parapluies.

Cela implique aussi que soit mise en débat la création d'une autorité indépendante chargée d'enquêter sur les suspicions de violence policière, l'IGPN ayant, par ses conclusions ridicules sur cette affaire, montré une fois de plus son inefficacité, voire sa partialité. ■ **Hervé Le Fiblec**



© Alberto / Flickr.com



mgen<sup>\*</sup>

GRUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

**J'AI  
CHOISI  
MGEN**

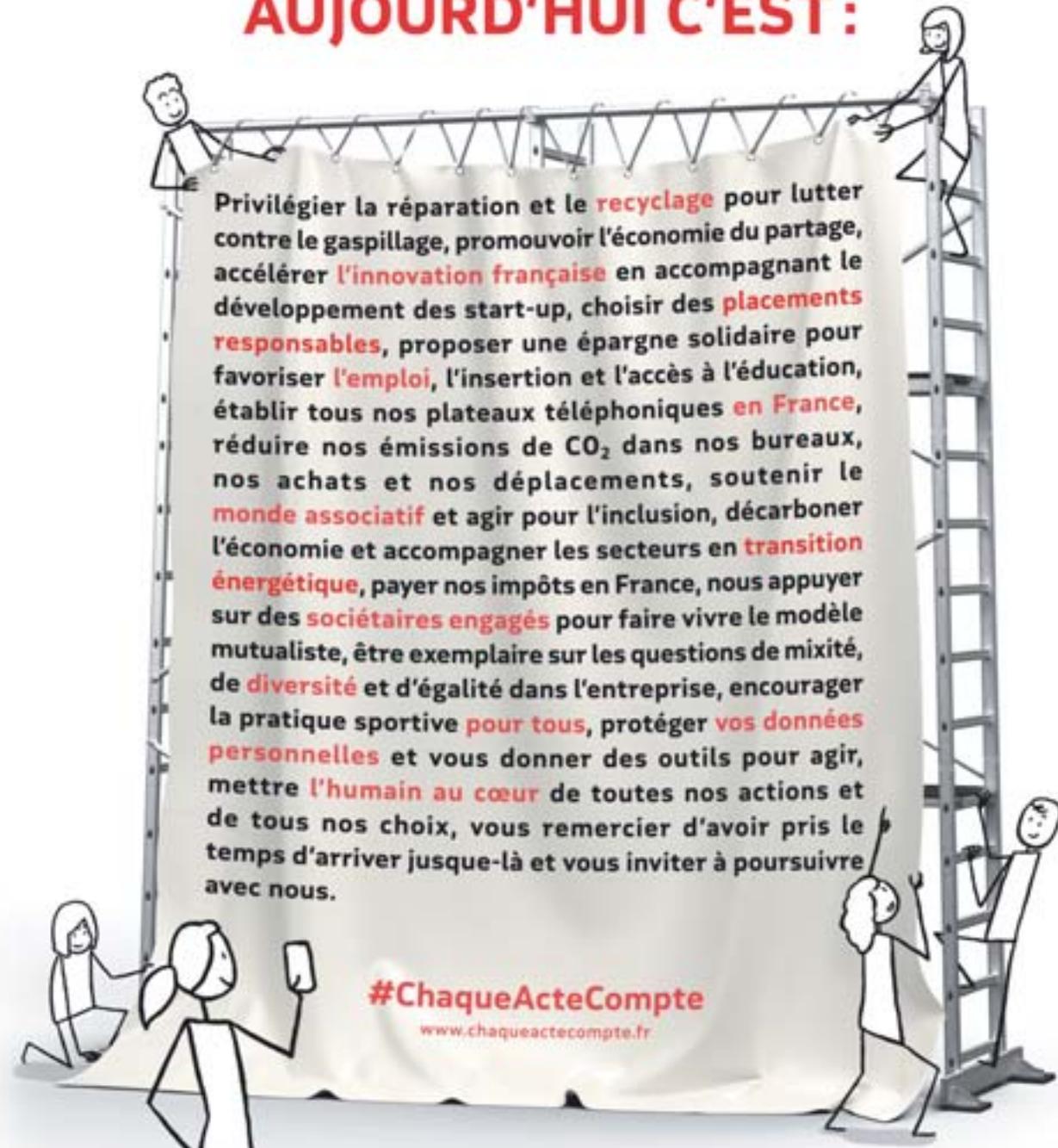
**MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE**

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

**MARTIN FOURCADE**  
CHAMPION DU MONDE &  
CHAMPION OLYMPIQUE  
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fils, n°440 363 508, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sociale et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

# POUR FAIRE COURT, ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :

A large banner is being held up by several stick figures. One figure is on a ladder on the right, another is on a ladder on the left, and others are on the ground. The banner contains a list of commitments.

Privilégier la réparation et le **recyclage** pour lutter contre le gaspillage, promouvoir l'économie du partage, accélérer **l'innovation française** en accompagnant le développement des start-up, choisir des **placements responsables**, proposer une épargne solidaire pour favoriser **l'emploi**, l'insertion et l'accès à l'éducation, établir tous nos plateaux téléphoniques **en France**, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> dans nos bureaux, nos achats et nos déplacements, soutenir le **monde associatif** et agir pour l'inclusion, décarboner l'économie et accompagner les secteurs en **transition énergétique**, payer nos impôts en France, nous appuyer sur des **sociétaires engagés** pour faire vivre le modèle mutualiste, être exemplaire sur les questions de mixité, de **diversité** et d'égalité dans l'entreprise, encourager la pratique sportive **pour tous**, protéger **vos données personnelles** et vous donner des outils pour agir, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix, vous remercier d'avoir pris le temps d'arriver jusque-là et vous inviter à poursuivre avec nous.

**#ChaqueActeCompte**

[www.chaqueactecompte.fr](http://www.chaqueactecompte.fr)



assureur militant